

Rapport d'activité 2022

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS



SOMMAIRE



03	Mot du Président
07	Projet de Territoire
08	Budget
11	Administration Générale
24	Ressources Humaines
34	Développement économique
40	Communication
49	Petite Enfance
56	Enfance et Jeunesse
67	Inclusion
70	CIAS
81	Maison France Services
88	Environnement
92	Eau et Assainissement
105	Services Technique
110	ADS
114	Ecole de Musique
121	Lecture Publique
127	Tourisme



Chef de publication :
Philippe GREFFIER

Réalisation :
Service Accueil &
Communication

Mot du président

En 2022, les actions de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois sur notre territoire se sont concrétisées par des réalisations dynamiques et des projets porteurs. Ce rapport d'activité reflète notre engagement continu pour l'amélioration de la vie communautaire et le renforcement de l'attractivité de notre bassin de vie, qui se traduit par une croissance démographique de 1.1%, équivalente à celle des départements de la Haute Garonne et de l'Hérault, et bien supérieure à la moyenne de l'Aude (0.4%).

L'année écoulée fut encore une fois une année forte : l'acquisition du nouveau siège administratif symbolise notre vision audacieuse pour l'avenir. Le déploiement de la fibre optique est un atout majeur, tandis que le renforcement de l'accès aux services avec la Maison France Service de Castelnaudary, et la création d'une charte environnementale démontrent notre engagement envers le bien-être commun.

Des moments forts ponctuent cette année 2022, de la première journée de cohésion des agents au succès du premier salon des collectivités à Narbonne. La première édition du "Village des Familles" à Fendeille et la refonte des centres de vacances soulignent notre volonté à toujours améliorer le bien-être familial et le dynamisme de notre territoire.

L'initiative du Point Info Jeunes et le projet "Boîtes à Sourire" récompensé par le Prix du Civisme témoignent de notre soutien aux aspirations de la jeunesse.

La culture et l'éducation ont également prospéré, des concerts à la fête du livre en passant par la signature du Contrat Territoire Lecture. La médiathèque a été l'architecte de la première fête du livre, ajoutant une dimension littéraire captivante à notre offre culturelle. Enfin, notre territoire a connu une saison touristique exceptionnelle, confirmant notre attractivité.

Je tenais à vous remercier de votre confiance, et de votre engagement dans ce travail collectif au service de notre territoire, cette belle dynamique collective, que nous avons su créer et renforcer ensemble nous permet de nous projeter vers l'avenir avec optimisme.

Je tiens aussi à saluer l'implication, de chacune et chacun des agents de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, qui participent chaque jour au renforcement de la qualité de vie au sein de notre territoire, et contribuent à la réalisation d'un projet commun visant à ouvrir de belles perspectives, porteuses d'espoirs pour notre bassin de vie.



Engagement durable pour l'eau et l'aménagement du territoire

En 2022, nous avons intensifié nos efforts pour assurer l'accès à une eau de qualité. Avec 43 services publics d'eau, 35 chantiers de renouvellement ou d'extension du réseau, nous œuvrons à la pérennité de cette ressource vitale. Des travaux de rénovation majeurs ont également transformé des infrastructures clés, de la crèche de St Papoul à l'aérodrome, renforçant ainsi notre engagement envers un aménagement du territoire harmonieux et durable.

instances décisionnelles

Assemblée délibérante de l'intercommunalité, le conseil communautaire, présidé par Philippe GREFFIER, est constitué de 71 élus titulaires et 38 élus suppléants. Il se réunit en moyenne 8 à 9 fois par an, en séance publique. Le conseil détermine les grandes orientations, vote les budgets et les délibérations. Pour ceux qui le souhaitent, les conseillers communautaires se répartissent dans des commissions intercommunales. Ces commissions sont chargées d'étudier certains dossiers et préparer certaines délibérations et décisions qui seront soumises au conseil communautaire. Le Président réunit avant chaque conseil communautaire la Conférence des Maires pour débattre et échanger sur les projets communautaires.

- **AIROUX** : M.MALRIEU Cédric / Maire
- **BARAIGNE** : M.ASSEMAT Pascal / Maire
- **BELFLOU** : M.POMART Bruno / Maire
- **CASTELNAUDARY** : M.MAUGARD Patrick / Maire
- Mme GIRAL Hélène
- M.GREFFIER Philippe
- Mme GUILHEM Evelyne
- M.DEMANGEOT François
- Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole
- M.BARBAUD Pierre
- Mme RATABOUIL Jacqueline
- M.GUIRAUD Philippe
- Mme BATIGNE Brigitte
- M.VERONIN-MASSET Jean-François
- Mme SURRE Régine
- M.GRIMAUD Philippe
- Mme CHABERT Sabine
- M.DE LA CASA Javer
- Mme GRANIER Prescillia
- M.BOUILLEUX Denis
- Mme GAIANI Audrey
- M.PERLES Bruno
- Mme ESCAFFRE Elisabeth
- M.ZAMAI Giovanni
- M.THOMAS Guy
- Mme CAFFIER Karole
- M.ROSSICH Thierry
- **CUMIES** : M.MALLEVILLE Thierry / Maire
- **FAJAC-LA-RELENQUE** : M.BOUSQUET Alain / Maire
- **FENDEILLE** : Mme FABRE Danielle / Maire
- **ISSEL** : M.POISSON Henri / Maire
- **GOURVIEILLE** : M.MERIC René / Maire
- **LA LOUVIERE-LAURAGAIS** : M.PAULY Charles / Maire
- **LA POMAREDE** : Mme ROSTOLL Nadine / Maire
- **LABASTIDE D'ANJOU** : Mme NACCACHE Nathalie / Maire
- M.GALINIER Alain
- Mme DARCHY Claire
- **LABECEDE-LAURAGAIS** : M.POUZADOUX Jean-François / Maire
- **LASBORDES** : M.QUAGLIERI Jean-Pierre / Maire
- **LAURABUC** : M.LEMOINE Cédric / Maire
- **LES CASSES** : M.RAUZY Nicolas / Maire
- **MARQUEIN** : M.DUBLOIS Dominique / Maire
- **MAS SAINTES PUELLES** : Mme SIAU Isabelle / Maire
- **MAYREVILLE** : Mme CAMPGUILHEM Sandrine / Maire
- **MEZERVILLE** : M.TARDIEU Marc / Maire
- **MIREVAL LAURAGAIS** : Mme CAU Marie-Paule / Maire
- **MOLLEVILLE** : M.COSTE Gilbert / Maire
- **MONTAURIOL** : M.CARBON Alain / Maire
- **MONTFERRAND** : M.PRADEL Christophe / Maire
- **MONTMAUR** : M.TERRISSON Gilles / Maire
- **PAYRA SUR L'HERS** : M.PECH Bernard / Maire
- **PEYREFITTE SUR L'HERS** : M.NAUDINAT Hubert / Maire
- **PEYRENS** : M.CHARRIER Hubert / Maire
- **PUGINIER** : M.SENAL Jérôme / Maire
- **RICAUD** : Mme MARTIN Nicole / Maire
- **SAINT MARTIN LALANDE** : M.BONDOUY Guy / Maire
- **SAINT MICHEL DE LANES** : M.LEGUEVAQUES Thierry / Maire
- **SAINT-PAPOUL** : M.OURLIAC Serge / Maire
- **SAINT-PAULET** : M.LAMARQUE Gérard / Maire
- **SAINTE CAMELLE** : M.VIDAL Bernard / Maire
- **SALLES-SUR-L'HERS** : M.BATIGNE Robert / Maire
- **SOUILHANELS** : M.MAERTEN Didier / Maire
- **SOUILHE** : M.VELAND Raymond / Maire
- **SOUPEX** : M.JEANJEAN Frédéric / Maire
- **TREVILLE** : Mme CORROIR Véronique / Maire
- **VERDUN-LAURAGAIS** : Mme VIDAL Monique / Maire
- **VILLEMAGNE** : M.CALMETTES Didier
- **VILLENEUVE-LA-COMPTAL** : M.MERLIN Benoît



bureau communautaire

Le bureau communautaire règle les affaires courantes et examine les projets de délibérations. Il débat sur les dossiers majeurs en amont du conseil communautaire. Il se compose du président et des 11 vice-présidents. Le Président est élu parmi les conseillers communautaires. Il est l'organe exécutif de la Communauté. Il fixe l'ordre du jour du conseil communautaire, préside les séances et dirige les débats. Il met en œuvre les décisions avec l'aide de ses services et décide des dépenses à engager. Il est l'interlocuteur privilégié des partenaires (État, Région, Département...). Les vice-présidents représentent le président pour l'exercice des différentes compétences de la communauté de communes.



PHILIPPE GREFFIER

Président



CHRISTOPHE PRADEL

Finances, Optimisation des ressources et de la Prospective



PATRICK MAUGARD

Développement économique et Emploi



NICOLE MARTIN

Solidarités, Action Sociale et Santé



JEAN-PIERRE QUAGLIERI

Développement durable, Aménagement du Territoire et Mobilités



NATHALIE NACCACHE

Culture et Communication



BERNARD PECH

Grand cycle de l'eau, Biodiversité et Environnement



SABINE CHABERT

Tourisme



DENIS BOUILLEUX

Très Haut Débit et Usages numériques



NADINE ROSTOLL

Mutualisation



SERGE OURLIAC

Travaux, Accessibilité et Commande Publique



ISABELLE SIAU

petite-enfance, enfance & jeunesse

5 commissions intercommunales

Dans le cadre de la charte de gouvernance inscrite au projet intercommunal, cinq commissions stratégiques ont été créées permettant aux conseillers communautaires titulaires et suppléants d'avoir une vue d'ensemble des politiques de la Communauté de Communes. Les membres de chacune des commissions ont été désignés lors d'un vote en conseil communautaire le 09 décembre 2021.

- **Développement territorial**

Aménagement de l'espace (SCOT, ADS), habitat, animation et promotion économique, transports et déplacements, réseau haut débit (SDAN), politiques contractuelles territoriales (CRTE, ...).

- **Solidarité, cohésion et action sociale**

Petite enfance, enfance-jeunesse, parentalité, soutien à l'autonomie, cohésion sociale, emploi et insertion, santé, aire d'accueil des gens du voyage.

- **Services aux habitants, aux communes et cadre de vie**

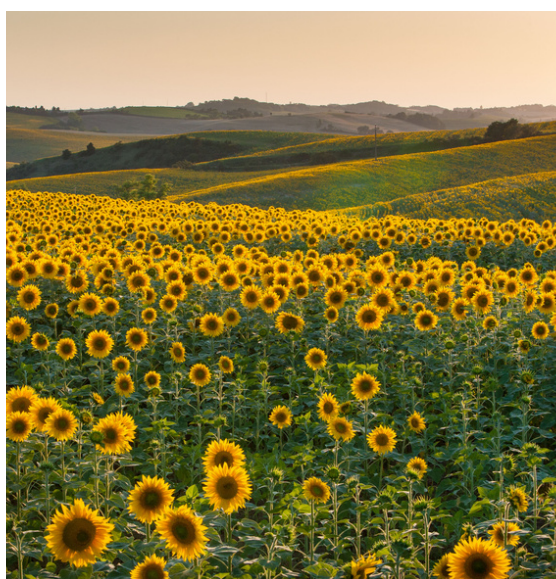
Eau et assainissement, déchets, services techniques intercommunaux, préservation des espaces naturels, droits des sols, équipements culturels, service extérieur des pompes funèbres, fourrière pour les animaux errants.

- **Gouvernance et développement durable**

Transition écologique, dialogue social, transformation digitale, relation aux communes, schéma de mutualisation, communication.

- **Ressources et moyens**

Finances, gestion administrative et ressources humaines, systèmes d'information, gestion patrimoniale, prospective.



Projet de territoire

Le Projet de Territoire a été voté en conseil communautaire le 7 juillet 2021. Ce projet témoigne de la volonté de permettre à chaque élu de chacune de nos communes de contribuer à sa construction dans le cadre d'un travail collectif.

Ainsi, à travers une méthode participative à la rencontre de l'ensemble des Conseils municipaux, nous sommes arrivés à :

- fédérer les élus autour du recensement des enjeux présents et à venir pour notre bassin de vie,
- établir un plan d'actions fixant la feuille de route de la mandature.

La CCCLA se dote ainsi d'un outil prenant appui sur des leviers qui positionnent le territoire comme un espace de vie, de vitalité économique, de cohésions sociale et territoriale.



Le projet de territoire s'appuie sur 4 défis, 20 axes de travail et 99 actions opérationnelles.

Défi 1 : S'APPUYER SUR LES LIGNES DE FORCES ET LES POTENTIELS DU TERRITOIRE COMME LEVIERS DE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS

- > Soutenir le développement économique
- Renforcer l'attractivité touristique du territoire
- > Conforter le rôle et la place de l'agriculture sur le territoire

Défi 2 : ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR QUE LE TERRITOIRE RÉUSSISSE SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- > Poursuivre une politique exemplaire en matière de gestion des déchets
- > Devenir un territoire à énergie positive
- > Accompagner la transition climatique
- > Favoriser les déplacements à l'intérieur du territoire bas carbone
- > Construire un service intercommunal de l'eau et de l'assainissement performant
- > Favoriser les économies d'eau
- > Assurer le bon état écologique des cours d'eau et leur entretien

Défi 3 : MAILLER LE TERRITOIRE AVEC DES ÉQUIPEMENTS, SERVICES ET ACTIONS PERMETTANT DE RENFORCER LA COHÉSION TERRITORIALE ET SOCIALE

- > Déployer le Très Haut Débit sur tout le territoire intercommunal
- > Accompagner les habitants dans leurs démarches
- > Anticiper les besoins des populations à tous les âges de la vie
- > Structurer l'offre pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse
- > Faciliter l'accès aux soins pour tous
- > Faire du lien avec et entre les habitants
- > Favoriser l'accès à la culture pour tous les habitants du territoire
- > Renforcer la cohésion sociale

Défi 4 : INSTALLER UN MODE DE GOUVERNANCE INCLUSIF POUR UNE « COMMUNAUTÉ D'ENVIE »

- > Améliorer les informations et les échanges entre élus, agents et population
- > Agir dans une logique de proximité et d'efficacité



LE BUDGET 2022

33.8 MILLIONS D'EUROS

C'est le montant total du budget de la CCCLA voté par les conseillers communautaires en avril 2022.

Vice-Président :
M. Christophe PRADEL
Directeur Financier :
O. Boissezon



INVESTISSEMENT

3.9 MILLIONS D'EUROS soit 11.5%



dépenses **3 899 780 €**



recettes **3 899 780 €**

- dépenses et subventions d'équipement **3 100 000 €**
- nouveaux investissements (ex: construction du nouveau siège)
- équipement reste à réaliser **400 000 €**
- investissements en cours, en attente de facturation fin 2021
- remboursement de la dette **100 000 €**
- opérations d'ordre et autres **300 000 €**
- ce sont simplement des écritures comptables

- subventions **100 000 €**
- reste à réaliser **200 000 €** (recette en cours fin 2021)
- nouveaux emprunts **0 €**
- FCTVA et autres **200 000 €**
- remboursement de la TVA par l'Etat
- résultat n-1 affecté **1 650 000 €**
- "bénéfice" de l'année passée qui est réinvesti
- opérations d'ordre **1 650 000 €**
- ce sont simplement des écritures comptables



FONCTIONNEMENT

29.9 MILLIONS D'EUROS soit 88.5%



dépenses **29 898 425 €**



recettes **29 898 425 €**

- charges à caractère général **1 934 543 €**
- dépenses courantes (eau, électricité, fournitures administratives..)
- charges de personnel **5 317 790 €**
- charges financières **40 000 €** (les intérêts des emprunts)
- charges de gestion atténuation de produits **8 041 880 €**
- subventions diverses (dont SDIS) + 7 680 000€ de reversions aux communes
- autres et réserve **1 472 000 €**
- opérations d'ordre et virement à la section d'investissement **1 650 000 €** (ce sont simplement des écritures comptables)

- dotations **5 045 690 €** (somme provenant de l'Etat)
- atténuations de charges **437 300 €**
- remboursement des frais de personnel
- résultat reporté **8 631 754 €** (réserve financière)
- impôts et taxes **14 405 281 €**
- produits de services **1 212 400 €**
- somme provenant des activités de nos différents services
- recettes d'ordre **30 000 €**
- ce sont simplement des écritures comptables

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2022



Achat du siège de la CCCLA

1.000.000€



Déploiement Très Haut Débit

550.000€



Soutien aux entreprises

246.000€



Travaux façade école de Musique et Capitainerie CCCLA

207.000€



Extra Scolaire

194.170€



Réserves foncières

188.000€



Crèche de St Papoul

172.848€



Aire Gens du Voyage

126.300€



Médiathèque

126.000€



Mobilier, matériel, Téléphonie

120.000€



Zone industrielle

80.000€



Achat de véhicules et engins techniques

78.000€



Animaux errants

73.700€



Jeunesse

44.500€



Travaux dont Médiathèque Labécède Lauragais

30.000€

principales dépenses du budget 2021



office de tourisme

250 000 €

CIAS / SAD



454 000 €

SDIS



680 385.29 €



ordures ménagères

478 530 €



Atelier Relais de Cardona

7 320 €

2022 ENVIVAGES

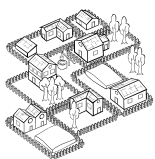


2022 ENVIVAGES



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2022



Administration Générale

Le pôle administratif de la Communauté de Communes est composé de 26 personnes représentant 20.93 équivalents temps plein, il assure pour le compte de la communauté de communes et du CIAS les missions suivantes :

*la préparation et le suivi des actes réglementaires,
la gestion budgétaire et financières,
les ressources humaines,
les marchés publics,
la communication,
le secrétariat général,
le suivi du schéma de mutualisation.*

chiffres clefs 2022

- 15 assemblées délibérantes (8 conseils communautaires, 7 conseils d'administration) qui ont pris 230 délibérations.
- 167 décisions du Président
- 9 procédures de marchés publics
- 294 agents
- 493 arrêtés individuels
- 5 comités techniques
- 145 jours de formation concernant 84 agents
- 15 960 mandats et titres



éléments marquants de l'année

Les principales délibérations du conseil communautaire prises en 2022 :

- **Achat sous la forme d'une Vente en Etat Futur d'Achèvement : « Castelpark II »**

Les locaux actuels du siège de la Communauté de Communes ne permettent plus d'accueillir l'ensemble des services. Ils ne sont plus adaptés à l'activité et ne permettent pas pour l'avenir d'envisager de développer les services publics de manière pertinente.

Dans sa recherche de solution, **la collectivité a retenu le bâtiment à construire dénommé « Castelpark II » situé en entrée de la zone Nicolas Appert.** Ce bâtiment est une copie en miroir du bâtiment « castelpark I » déjà existant. Il est vendu par la Société Civile de Construction Vente (SCCV) CASTELPARK II

Le bâtiment a été proposé à la commercialisation sous forme de Vente en Etat Futur d'Achèvement (VEFA) en 7 cellules avec un bâtiment en R+1 livrés en bâtiment nu, l'aménagement intérieur restant à la charge des acquéreurs. Une copropriété sera instituée entre les propriétaires des lots concernant les parties communes, à l'exception des places de parking qui seront identifiées de manière privative.

Les besoins de la Communauté de Communes ont été de 5 cellules.

L'achat a porté sur les lots 1, 2, 5, 6 et 7 pour les montants et surfaces suivants :

n° de lot	Surfaces brutes	Surface terrasse privative	Prix de vente HT
1	203.60 m ²		335 940 €
2	206.40 m ²		340 560 €
5	193.00 m ²		254 000 €
6	176.80 m ²		233 000 €
7	255.15 m ²	112.94 m ²	386 000 €
Prix TOTAL H.T.			1 549 500 €

Les lots 1 et 2 sont situés en rez-de-chaussée, les lots 5, 6 et 7 occupent la totalité de l'étage comprenant également une partie de terrasse.

Le conseil communautaire a autorisé, par délibération en date du 6 avril 2022, l'achat du futur siège social sous la forme d'une vente en état futur d'achèvement pour un prix total ferme et définitif de 1 859 400 € TTC.

- **Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionales des Comptes Occitanie**

La Chambre Régionale des Comptes Occitanie a transmis le 5 mai 2022 le rapport d'observations définitives de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois pour les exercices 2015 et suivants, accompagnée de la réponse reçue à la Chambre dans le délai prévu par l'article L. 243-5 du code des juridictions financières. Conformément à la loi, le rapport et la réponse jointe ont donné lieu à débat en séance du conseil communautaire en date du 8 juin 2022.

La chambre régionale a contrôlé les comptes et la gestion de la CCCLA de 2015 à 2020.

Au cours de son contrôle, la magistrature a félicité à plusieurs reprises la collectivité pour sa bonne gestion et son efficience.

Elle a aussi noté des points de vigilance pour les années à venir qui ont conduit à des recommandations.

Dans le rapport, de nombreux points positifs sont relevés :

- La gestion financière dont la trésorerie est jugée « robuste », l'endettement très faible, et qui permettra dans l'avenir de financer les programmes ambitieux d'investissement.
- L'évolution extrêmement positive de l'exercice des politiques publiques après les prises de compétences de la Communauté de Communes. C'est particulièrement souligné pour la petite enfance, le tourisme et les compétences eau et assainissement.
- La stratégie portée par l'intercommunalité est jugée « prometteuse » par la chambre, ce qui est une note de confiance.
- C'est le cas également des compétences relatives au développement économique et au développement touristique définis comme des axes prioritaires de l'action de la CCCLA.
- La politique touristique est ici jugée « active et formalisée ». En matière de développement économique nous sommes satisfaits que les actions conduites soient jugées « favorables [...] les chiffres confirmant cette évolution positive ». Il est bien relevé que la croissance de l'emploi salarié augmente, ainsi que les bases de cotisations foncières des entreprises (+17,9%).
- Le process de réalisation du projet de territoire est également apprécié.

Au terme de son contrôle, la Chambre régionale des Comptes est classiquement amenée à formuler des recommandations permettant d'améliorer l'avenir de la collectivité. Elle en a formulé 9.

A vu de sa réponse, la chambre a déjà classé **5 recommandations sur les 9 comme étant en cours de réalisation**. Les recommandations sont les suivantes :

1. En liaison avec les Communes, étudier le transfert progressif des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire, conformément aux statuts de la CCCLA. Des commissions étudiant cela ont été créées. (Mise en œuvre en cours).
2. En lien avec les Communes, étudier l'équilibre économique réel du transfert des compétences eau et assainissement et en adapter les montants compensatoires. La CLECT a été réunie et a décidé de conserver les attributions de compensations inchangées pour cette compétence, malgré le déséquilibre constaté entre les sommes estimées par les communes lors du transfert et le coût réel du service. (Mise en œuvre en cours)
3. En liaison avec les communes, formaliser un nouveau pacte financier et fiscal afin de réduire les déséquilibres budgétaires. La Chambre estime que l'intercommunalité reverse trop par rapport aux ressources que les communes ont attribuées et préconise de rééquilibrer au travers du pacte financier et fiscal cela en faveur de l'intercommunalité. (Mise en œuvre à réaliser)
4. Poursuivre la démarche de mutualisation des services, notamment en matière d'achats, de finances et de ressources humaines, en priorité avec la ville centre. Une commission a été constituée pour cela. (Mise en œuvre en cours)
5. En lien avec les délégataires, piloter et contrôler la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi). Des rapports et des rendez vous ont été demandés aux organismes. Ces derniers ont partiellement répondu. (Mise en œuvre en cours)
6. En partenariat avec le comptable public, mettre en place une procédure d'intégration des immobilisations en cours en immobilisations corporelles. La demande concerne l'obligation pour les investissements de la collectivité de les saisir comptablement dans un compte de classe 23 (travaux en cours), puis lorsqu'ils sont terminés de les intégrer par une écriture comptable en compte 21 (immobilisation corporelles). Jusqu'à présent la collectivité les inscrivait directement en immobilisations corporelles. (Mise en œuvre à réaliser)
7. Contrôler les régies conformément à la réglementation. Cette observation s'adresse principalement au trésorier public qui doit opérer des contrôles des régies plus régulièrement. La CCCLA s'est mise d'accord avec le trésorier pour que l'ensemble des régies soient contrôlées dans l'année 2022 soit par le trésorier, soit la collectivité en contrôle interne. (Mise en œuvre en cours)
8. Définir une stratégie d'investissement adaptée au financement propre servant le projet de territoire. Dès le budget 2022, en affectant la totalité du résultat 2021 en investissement, la collectivité s'est placée dans cette perspective qui débouchera en 2023 à une programmation pluriannuelle d'investissement plus précise. (Mise en œuvre à réaliser)
9. Procéder à un état des lieux des services où le nombre d'heures supplémentaire, rémunérées ou non, est conséquent afin de pouvoir en adapter l'organisation. La chambre préconise à la collectivité, afin de contrôler que des agents ne soient amenés à réaliser un nombre d'heures supplémentaire trop important de mieux formaliser son contrôle. (Mise en œuvre à réaliser).

- **Convention relative au financement du réseau de communications électroniques à Très Haut Débit FTTH avec le SYADEN**

Dans le contexte de résilience face aux crises internationales actuelles impactantes pour les concitoyens audois (Covid-19, conflit ukrainien), le Département et le SYADEN ont l'ambition de couvrir toute l'Aude en fibre optique dans les plus brefs délais, et au plus tard fin 2025, de sorte de permettre à tous les habitants d'accéder à cette technologie pour développer des usages numériques au cœur des territoires de l'Aude. Répondant aussi au principe d'égalité devant le service public, la mise en place d'infrastructures et de services numériques performants constitue une opportunité majeure pour le développement local. Ce volontarisme participe de l'aménagement du territoire et de son attractivité.

A l'occasion de l'adoption d'un premier schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) départemental à l'été 2014, en conformité avec les objectifs définis dans le Pacte territorial « Aude 2030 », lequel constituant un cadre de référence commun pour les acteurs audois, le Conseil Départemental de l'Aude a souhaité développer une politique ambitieuse en matière d'aménagement numérique, en partenariat avec les institutions et territoires de l'Aude (Etat, Région, intercommunalités, chambres consulaires). L'ensemble des travaux a été mené en collaboration étroite avec le SYADEN (Syndicat Audois d'Energies & du Numérique) qui a été depuis investi par les partenaires du projet de la responsabilité de couvrir tout le territoire de l'Aude en très haut débit (THD). Le SYADEN a ainsi déployé le réseau d'initiative publique (RIP) en très haut débit en sollicitant principalement les technologies de la fibre optique (Ftth), de la montée en débit (MED) sur le réseau cuivre historique ADSL, et accessoirement le satellite. De plus, le SYADEN a créé un réseau de couverture basé sur la technologie hertzienne en très haut débit dit « THD Radio » (LTE – 4G-Fixe).

Au printemps 2022, le SDTAN audois a dû être mis à jour au regard du contexte territorial et national en vue de concorder avec l'ambition commune d'assurer la couverture en fibre optique de tout le département à l'horizon de fin 2025. Ce schéma actualisé a pour objectif de permettre l'accès de l'ensemble de la population audoise à des services Internet THD grâce notamment à la complémentarité de l'action publique et privée, mais aussi par la généralisation au Triple Play (offres d'abonnement regroupant internet, téléphonie fixe et télévision) et aux services numériques de demain.

Grâce aux différents partenariats financiers, le reste à charge pour notre territoire représente 80% du coût réel de cet équipement stratégique. Ainsi la CCCLA investit 3,5 millions d'euros pour déployer la fibre dans chacune des 43 communes, sans répercuter le moindre coût aux communes concernés.

Le réseau d'initiative publique représente 130 000 prises en fibre optique sur 381 communes, à parité avec le réseau d'Orange que ce dernier construit sur ses fonds propres sur 51 communes situées dans les cœurs historiques des deux agglomérations de Carcassonne et de Narbonne. Le réseau public audois est évalué à un montant total de 257 M€ d'investissement, toutes technologies confondues. Fort de sa bonne dynamique de couverture depuis plusieurs années et de la prochaine attribution de marchés publics de travaux, le SYADEN s'engage ainsi dans la Phase 2 de son programme de couverture en fibre optique qui concerne de nombreuses zones profondément rurales de l'Aude (Hautes-Corbières, Pyrénées...), dans le cadre de la stratégie territoriale définie en partenariat avec le Département de l'Aude et l'association des intercommunalités. Dans cette perspective, le SYADEN ambitionne de prioriser la desserte de collectivités qui n'ont pas pu bénéficier jusqu'à aujourd'hui d'investissements en Très Haut Débit, notamment pour des raisons technico-économiques et/ou d'incapacité à implanter des infrastructures en THD Radio.

La Phase 2 du programme pour une Aude « 100% fibre », évaluée à 93,6 M€, requiert des co-financements de la part des partenaires Etat et Région, ainsi que des membres du SYADEN, à savoir le Département et les intercommunalités de l'Aude.

Le conseil communautaire, par délibération en date du 6 juillet 2022 à valider la participation de la Communauté de Communes sur le déploiement de la phase 2 du Très Haut Débit avec le SYADEN.

Sur cette base, le montant à engager sur la période 2022-2025, pour la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois est fixé à 1 215 985,54 €, soit un total de 3,5 millions d'euros pour les deux phases.

L'ensemble des montants pris en compte dans la présente convention est réputé hors taxes, le SYADEN faisant son affaire de la récupération de la TVA sur les dépenses d'investissements liées au premier établissement du réseau de communications électroniques à Très Haut Débit.

- **Institution d'un zonage pour l'application de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères**

Par délibération en date du 10 janvier 2013, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois a instauré la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur l'ensemble de son territoire. En application des dispositions du Code Général des Impôts, il a aussi admis le principe d'une harmonisation des taux applicables sur les communes de son périmètre dans un délai de dix ans.

En application du 2 de l'article 1636 B undecies du Code Général des Impôts, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale « peuvent définir [...] des zones de perception de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur lesquelles ils votent des taux différents en vue de proportionner le montant de la taxe à l'importance du service rendu apprécié en fonction des conditions de réalisation du service et de son coût ».

Le Bulletin Officiel des Finances Publiques précise que les critères relatifs aux conditions de réalisation du service correspondent à « des critères physiques relatifs aux conditions de réalisation du service (tels que notamment la fréquence de ramassage, la proximité du service de ramassage, les modalités de ramassage, etc.) » (BOI-IF-AUT-90-30-20 §140). Une réponse ministérielle du 21 avril 2005 a également ajouté qu'un « tel zonage [doit] être défini à partir de critères objectifs. Il [peut] notamment s'agir de la fréquence du ramassage, du type d'organisation de la collecte (en porte à porte ou par apport volontaire des ménages dans des points de collecte, auquel cas il pouvait également être tenu compte de la distance à parcourir) ou encore du mode de collecte (tri sélectif ou non). [...] Les collectivités [disposent] donc d'une entière liberté sous réserve de l'appréciation souveraine du juge administratif » (Rep. Min., QE n°14916, JOS (Q), 21 avril 2005, p.1148).

Par ailleurs, un critère relatif au coût du service peut être retenu. Il peut s'agir du coût du service pour l'usager. C'est ainsi que la même réponse ministérielle a ajouté que « la prise en compte de la notion de coût du service comme critère de son importance permet aux collectivités de voter un taux de TEOM en fonction notamment du coût du service par habitant dans chaque zone et ainsi de prendre en compte les disparités de valeur locative entre communes membres d'un même EPCI ». Cette solution ressort également des échanges au Parlement, qui ont précédé l'adoption de cette disposition. Comme le précise un des sénateurs à l'origine de cette mesure, lors des discussions au Sénat, « en présence de différences considérables de valeurs locatives moyennes des locaux d'habitation dans des groupes de communes, il est parfaitement logique d'établir le zonage en fonction de ces différences de base pour faire en sorte que le taux soit modulé » (Yves FREVILLE, Compte rendu des débats au Sénat, Séance du 13 décembre 2004).

En outre, lorsque sur le périmètre d'un même Etablissement Public de Coopération Intercommunale, certaines communes sont incluses dans le périmètre d'un syndicat mixte et d'autres communes sont gérées directement par cet EPCI, une distinction de taux entre ces zones est possible (Rep. Min., QE n°01936, JOS(Q), 8 mai 2003, p.1555). Vu l'avis favorable de la Direction Départementale des Finances Publiques sur la définition des zones, le conseil communautaire, en séance le 12 octobre 2023, a défini les zones en fonction :

- De l'inclusion ou non des communes de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois au sein du périmètre du SMICTOM Ouest Audois, les communes non incluses dans le périmètre du SMICTOM Ouest Audois bénéficiant d'un niveau de service identique.
- De critères relatifs aux conditions de réalisation du service, à savoir :
 - du mode de collecte,
 - de la fréquence de collecte,
- D'un critère relatif au coût du service pour l'utilisateur, à savoir la valeur locative moyenne sur chaque commune. Les valeurs locatives moyennes seraient réparties selon les tranches suivantes :
 - une valeur locative inférieure à 700 € par habitant,
 - une valeur locative comprise entre 700 et 800 € par habitant,
 - une valeur locative comprise entre 800 et 950 € par habitant,
 - une valeur locative supérieure à 950 € par habitant.

Considérant que, dans un souci d'équité, il convient de distinguer les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères en fonction de critères liés aux conditions de réalisation de service et de critères liés au coût pour l'utilisateur ;

Le conseil communautaire a défini les zones comme suit :

zone	Communes non incluses dans le périmètre du SMICTOM Ouest Audois	zonage par VL (€/habitant)
zone 1	Cumiès	>950
zone 2	Belflou	entre 800 et 950
	Salles-Sur-L'Hers	
zone 3	Gourvieille	entre 700 et 800
	La Louvière	
	Marquein	
	Mayreville	
	Montauriol	
	Payra-sur-L'Hers	
	Peyrefitte sur L'Hers	
Sainte Camelle		
zone 4	Fajac La Relenque	<700
	Mézerville	
	Molleville	
	Saint-Michel de Lanès	

Zone	Communes incluses dans le périmètre du SMICTOM Ouest Audois	mode de collecte	fréquence	zonage par VL (€/habitant)
Zone 5	Lasbordes	bacs de regroupement + porte à porte		
Zone 6	Castelnaudary	porte à porte+ colonnes + bacs		
zone 7	Mas Sainte-Puelle	bacs de regroupement	2 collectes par semaine pour le centre et 1 collecte par semaine pour la périphérie	Entre 800 et 950
zone 8	Labstide d'Arjou,	bacs de regroupement	2 collectes par semaine pour le centre et 1 collecte par semaine pour la périphérie	< 700
	Saint Martin Lalande	bacs de regroupement		
	Villeneuve La Comptal	bacs de regroupement		
Zone 9	Airoux	bacs de regroupement	1 collecte par semaine	>950
	La Pomarède	bacs de regroupement		
Zone 10	Fendeille	bacs de regroupement	1 collecte par semaine	entre 800 et 950
	Mireval Lauragais	bacs de regroupement		
	Montmaur	bacs de regroupement		
	Puginier	bacs de regroupement		
	Saint Paulet	bacs de regroupement		
	Soupeux	bacs de regroupement		
Zone 11	Verdun en Lauragais	bacs de regroupement	1 collecte par semaine	entre 700 et 800
	Issel	bacs de regroupement		
	Labécède Lauragais	bacs de regroupement		
	Laurabuc	bacs de regroupement		
	Peyrens	bacs de regroupement		
	Ricaud	bacs de regroupement		
	Saint Papoul	bacs de regroupement		
Tréville	bacs de regroupement			
Zone 12	Villemagne	bacs de regroupement	1 collecte par semaine	< 700
	Baraigne	bacs de regroupement		
	Les Cassès	bacs de regroupement		
	Mortferrand	bacs de regroupement		
	Souilhanel	bacs de regroupement		
	Souilhès	bacs de regroupement		



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS /
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

commande publique

Les marchés publics supérieurs à 40 000 € H ci-dessous ont été conclus en 2022 :

MARCHES PUBLICS 2022

Objet	Lots / Attributaire		Montant en € HT
Travaux d'aménagement de la crèche "Los Drollets" 11400 SAINT PAPOUL	1	Démolitions- Gros- Oeuvre- maçonnerie- enduit	Absence d'offre : procédure infructueuse
	2	Structure bois- bardage bois	SUD CHARPENTE 11400 FENDEILLE 18 216,72 €
	3	Menuiseries extérieures	SAS CLERC Thierry 11400 CASTELNAUDARY 23 758,24 €
	4	Plâterie- isolation	SASU PERIES ET FILS 11400 CASTELNAUDARY 8 807,42 €
	5	Electricité- climatisation	SARL CHARTIER ELEC 11400 FENDEILLE 4 000,00 €
	6	Plomberie	Sans suite pour cause d'infructuosité justifiée par la disparition du besoin
	7	Revêtement de sol	Sans suite pour cause d'infructuosité justifiée par une offre irrégulière
Travaux d'aménagement de la crèche "Los Drollets" 11400 SAINT PAPOUL	1	Démolitions- Gros- Oeuvre- maçonnerie- enduit	Entreprise Chauvienne du Bâtiment 11492 CASTELNAUDARY 13 903,50 €
Travaux d'aménagement de la crèche "Los Drollets" 11400 SAINT PAPOUL	7	Revêtement de sol	SARL CEDRIC LAURENT C DANS L'AIRE 34700 LODEVE 29 480,00 €
Mise en œuvre du DOCOB du site Natura 2000 Phase 7		Ligue pour la Protection des Oiseaux Occitanie 11100 NARBONNE (mandataire) / Chambre d'Agriculture de l'Aude / Fédération des Chasseurs et de la Nature de	36 621,00 €
Accord-cadre pour les fournitures de bureau, de consommables informatiques et de papiers	1	Fournitures courantes de bureau	SAS LACOSTE DACTYL BUREAU & ECOLE 84250 LE Maximum annuel: 13 000,00 €
	2	Consommables informatique	DYADEM SAS 37270 PARCAY MESLAY Maximum annuel: 3 200,00 €
	3	Papiers	Absence d'offre : procédure infructueuse
Travaux de priorité 1 du schéma directeur d'alimentation en eau potable de la commune de LA POMAREDE		DAVID SA 11320 LABASTIDE D'ANJOU	Tranche ferme: 41 077,00 € HT Tranche optionnelle 1: 72 703,00 € HT Tranche optionnelle 2: 6 600,00 € HT
Mise en place d'une solution logicielle globale petite enfance et jeunesse intégrant un portail famille		ABELIUM COLLECTIVITES 35730 PLEURTUIT	Logiciels : 3 950,00 € Portails PWA : 2 770,00 € Pointage : 5 490,00 € Audit/ paramétrage, interfaces et conduite de projet : 10 725,00 € Formations : 6 325,00 € Maintenance annuelle : offerte la 1 ^{ère} année puis 2 835,00 € par an sur une période de 3 ans Hébergement et abonnement annuel : 2 420,00 € par an sur une période de 4 ans Ajout d'un accès supplémentaire : - logiciel : 395,00 € - maintenance annuelle : 110,00 € - hébergement annuel : 200,00 € Prestations supplémentaires éventuelles : Reprise des données : 790,00 €
Réhabilitation du réseau d'assainissement du bourg de LABASTIDE D'ANJOU	1	"Réhabilitation traditionnelle" - Tranche ferme n°1: Route de l'Ourmette 1 ^{ère} phase - Tranche ferme n°2: Rue des Quatre Vents - Tranche optionnelle n°1: Route de l'Ourmette 2 ^{ème} phase	Sans suite pour motif économique
	2	"Réhabilitation sans tranchée" OULES SAS (mandataire) 31180 CASTELMAUROU/ S.RESEAUX ENVIRONNEMENT/ OULES SAS	13 830,96 €
Réhabilitation du réseau d'assainissement du bourg de LABASTIDE D'ANJOU		S. RESEAUX ENVIRONNEMENT (mandataire) 11400 CASTELNAUDARY / OULES SAS	174 680,00 €
Accord-cadre mono attributaire à bons de commande pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement des eaux usées et d'eau potable		EURL CETUR INGENIERIE 11400 CASTELNAUDARY	Enveloppe de travaux en € HT: - jusqu'à 100 000 €: 7% - entre 100 000 € et 299 000 €: 6% - au-delà de 300 000 €: 5%

• **Accord-Cadre pour la fourniture de repas en liaison froide**

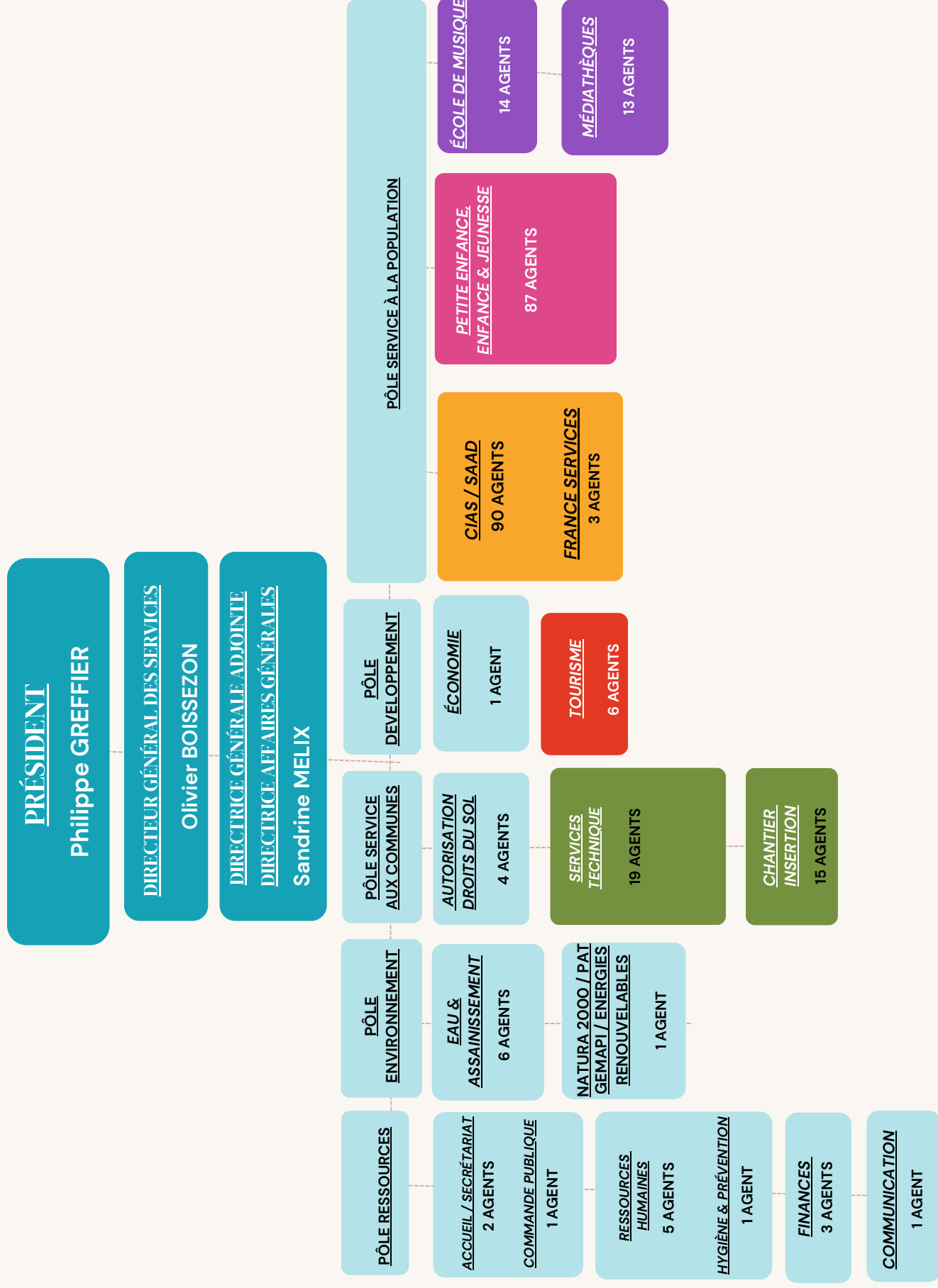
1	Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois	API RESTAURATION SAS 11610 PENNAUTIER	Crèche : repas + goûter	Mixé :	3,69	
				Haché	4,1	
				Morceaux	4,47	
				Maternelle	4,73	
			Cantine : repas	4 composantes	Maternelle	2,84
					Elémentaire	3
				5 composantes	Ado/adulte	3,27
					Maternelle	3,12
			Cantine : pique-nique	Elémentaire	3,29	
				Ado/adulte	3,51	
Maternelle	3,82					
Accueil de loisirs : repas + goûter	4 composantes	Elémentaire	3,82			
		Ado/adulte	4,11			
	5 composantes	Maternelle	3,79			
Elémentaire		3,95				
Accueil de loisirs : pique-nique + goûter	4 composantes	Ado/adulte	4,22			
		Maternelle	4,07			
	5 composantes	Elémentaire	4,24			
Ado/adulte		4,46				
				Maternelle	3,82	
				Elémentaire	3,82	
				Ado/adulte	4,11	
Prestations Supplémentaires Eventuelles :						
Si en cours de contrat, le four et/ou réfrigérateur et/ou lave-vaisselle de l'un des sites du lot n°1 venaient à ne plus fonctionner : le titulaire devra être en capacité de mettre à disposition du site : four et/ou						
2	Commune de LABASTIDE D'ANJOU	API RESTAURATION SAS 11610 PENNAUTIER	Coût supplémentaire en € par repas	Mise à disposition d'un four :	0,15	
				Mise à disposition d'un réfrigérateur :	0,1	
				Mise à disposition d'un lave-vaisselle :	0,1	
			Cantine : repas	4 composantes	Maternelle	2,84
					Elémentaire	3
				5 composantes	Ado/adulte	3,27
Maternelle	3,12					
Cantine : pique-nique	Elémentaire	3,29				
	Ado/adulte	3,51				
	Maternelle	3,82				
4	Commune de SAINT PAPOUL	API RESTAURATION SAS 11610 PENNAUTIER	Cantine : pique-nique	Elémentaire	3,82	
				Ado/adulte	4,11	
				Prestations Supplémentaires Eventuelles :		
Si en cours de contrat, le four et/ou réfrigérateur et/ou lave-vaisselle venaient à ne plus fonctionner : le titulaire devra être en capacité de mettre à disposition du site : four et/ou réfrigérateur et/ou lave-vaisselle						
5	Commune de VILLENEUV COMPTAL	API RESTAURATION SAS 11610 PENNAUTIER	Coût supplémentaire en € par repas	Mise à disposition d'un four :	0,15	
				Mise à disposition d'un réfrigérateur :	0,1	
				Mise à disposition d'un lave-vaisselle :	0,1	
6	Syndicat Intercommunal Maternelles et Ecoles et Primaires	API RESTAURATION SAS 11610 PENNAUTIER	Cantine : repas	4 composantes	Maternelle	2,84
					Elémentaire	3
				5 composantes	Ado/adulte	3,27
					Maternelle	3,12
			Cantine : pique-nique	Elémentaire	3,29	
				Ado/adulte	3,51	
Maternelle	3,82					
				Elémentaire	3,82	
				Ado/adulte	4,11	
Prestation Supplémentaire Eventuelle :						
Si en cours de contrat, le lave-vaisselle venait à ne plus fonctionner : le titulaire devra être en capacité de mettre à disposition un lave-vaisselle pour la durée						
			Coût supplémentaire en € par repas	Mise à disposition d'un lave-vaisselle :	0,1	

Accompagnement technique du Projet Alimentaire Territorial de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AUDE 11800 TREBES (mandataire)/ BIOCOVAM DE L'AUDE 11800 TREBES		49 668,00 €	
Transport vers les accueils de loisirs et sorties Année scolaire 2022 – 2023	1	PAYRA SUR L'HERS - SALLES SUR L'HERS	Maximum annuel: 6 500,00 €	
	2	ISSEL - SAINT PAPOUL	Maximum annuel: 6 500,00 €	
	3	MONTFERRAND- MONTMAUR - PEYRENS	SARL VIDAL ET FILS 11270 FANJEAUX Maximum annuel: 6 500,00 €	
	4	VILLENEUVE LA COMPTAL - FENDEILLE	Maximum annuel: 6 500,00 €	
	5	SOUILHANELS - SOUILHANELS	Maximum annuel: 6 500,00 €	
	6	SAINT PAPOUL – PEYRENS- SOUILHANELS	Maximum annuel: 4 000,00 €	
	7	PEYRENS - FENDEILLE	RUBANBLEU LAURAGAIS 11400 VILLENEUVE LA COMPTAL Maximum annuel: 4 000,00 €	
	8	SORTIES MERCREDIS ET VACANCES	Maximum annuel: 8 000,00 €	
Commune de SAINT MARTIN LALANDE: extension des réseaux d'eaux usées et renforcement du réseau d'eau potable chemin de la Boulmière (d116) et rue du 8 mai 1945	DAVID SA 11320 LABASTIDE D'ANJOU		89 978,00 €	
Travaux d'étanchéité et de ravalement pour les ouvrages d'eau potable	ETANDEX 31790 SAINT SAUVEUR		Maximum annuel: 200 000,00 €	
Accord-cadre pour la réalisation de travaux sur les réseaux d'assainissement 2023- 2026	UVEO 31180 CASTELMAUROU (mandataire) S. RESEAUX ENVIRONNEMENT 11400 CASTELNAUDARY OULES SA 31180 CASTELMAUROU		Maximum annuel: 500 000,00 €	
Travaux de renouvellement des équipements de serrurerie / sécurité	ETANDEX 31790 SAINT SAUVEUR		Maximum annuel: 200 000,00 €	
Déplacement du réseau d'Alimentation en Eau Potable (AEP) CASTELNAUDARY- nouveau rond- point avenue Martin d'Auch	S. RESEAUX ENVIRONNEMENT 11400 CASTELNAUDARY		58 921,00 €	
Nettoyage et désinfection des réservoirs d'eau potable : communes en régie	SAS HYDRA+ 11360 FRAISSE DES CORBIERES		Maximum annuel: 22 000,00 €	
Suivi et études de pollution du TREBOUL	AQUASCOPE BIOLOGIE SAINT MATHIEU DE TREVIERIS 34270			
		Qtés /an		
		Campagnes physico chimiques	6	733,60 €
		Campagnes biologiques	1	10 390,00 €
		Rédaction rapport	1	3 565,00 €
		Réunion présentation	1	600,00 €
Inspection vidéo, essai d'étanchéité à l'air et test à la fumée des réseaux d'assainissement	SARP OSIS SUD EST 69120 VAULX EN VELIN		Maximum annuel: 50 000,00 €	
Service de transport à la demande Année 2023	1	Zone de desserte n°1	Infructueux: absence offre	
	2	Zone de desserte n°2	SARL VIDAL ET FILS 11270 FANJEAUX Maximum annuel: 28 000,00 €	
	3	Zone de desserte n°3	Maximum annuel: 28 000,00 €	
Réhabilitation Aire d'Accueil des Gens du Voyage CASTELNAUDARY	1	VRD/ G.O.	Infructueux: absence offre	
	2	Serrurerie- Menuiseries ex	Infructueux: absence offre	
	3	Electricité/ Gestion informa	SARL CHARTIER ELEC 70 286,68 €	
	4	Plomberie Sanitaires	SARL CHARTIER MAINTENANCE 38 800,00 €	
Aménagement de bureaux Castelpark II	1	Verrières- skydomes	Infructueux: absence offre	
	2	Plâtrerie	297 519,84 €	
	3	Electricité	108 000,00 €	
	4	Plomberie	20 600,00 €	
	5	Sol souple- faïences	69 123,47 €	
	6	Chauffage-climatisation	106 000,00 €	
	7	Peinture	32 276,10 €	
	8	Serrurerie	8 141,00 €	
	9	Banque accueil et placards	Infructueux: absence offre	
	10	Cuisine	Infructueux: absence offre	

RESSOURCES HUMAINES 2022



ORGANIGRAMME GÉNÉRAL



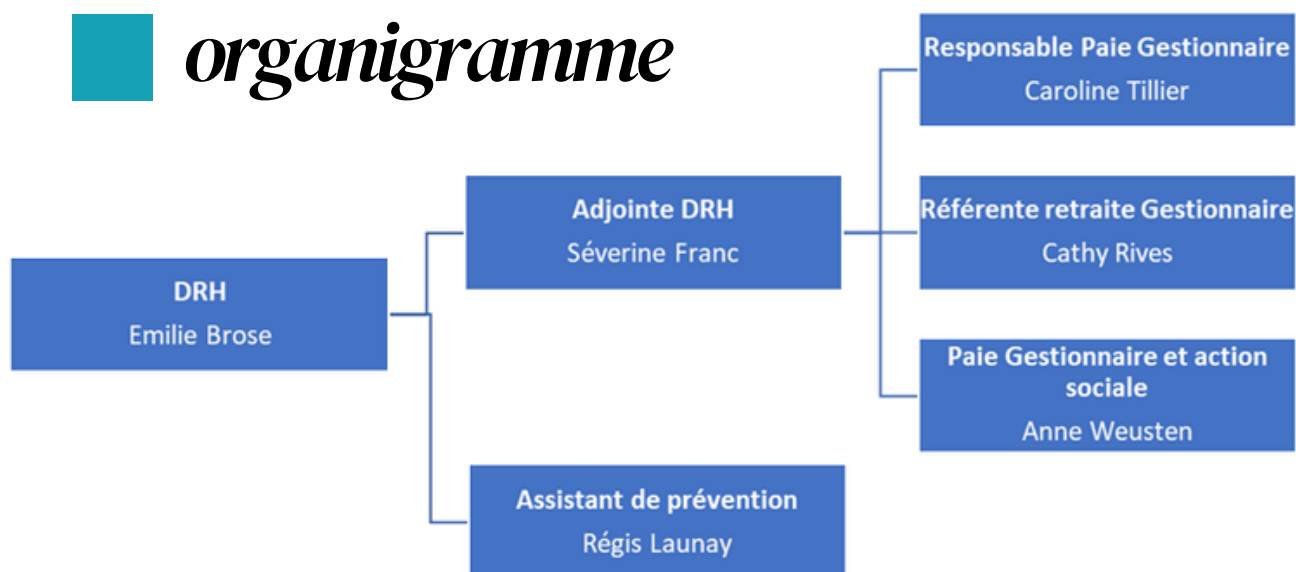
Ressources Humaines

La fonction RH est l'ensemble des acteurs et des processus de la politique RH.

Rôles attribués à la fonction RH :

- *Gestion de l'administration et des processus : Met en oeuvre la politique sociale et salariale défini par les élus, notamment dans les domaines de la santé, la prévention et la mutuelle santé. Garant des salaires payés à temps et des obligations légales respectées. Assure les fondamentaux de la fonction RH (absences, carrières,...). Création, standardisation et amélioration permanente des processus RH. Ces missions sont orchestrées par le DRH. La réalisation, le suivi, la gestion sont assurés par l'équipe RH (4 agents).*
- *Partenaire stratégique : Création et mise en place de politiques RH correspondantes à la stratégie de la collectivité. Anticipation des besoins de compétences tant qualitatifs que quantitatifs (recrutement, mobilité, formation, ...). Mise en place des Lignes directrices de gestion pour le mandat en cours en corrélation avec le projet politique. Ce rôle ne peut exister qu'en étroite collaboration avec le DGS, les élus, les partenaires sociaux et l'équipe de Direction.*
- *Acteur du changement : Contribution active à la transformation des organisations. Planification, accompagnement.*
- *Développeur de l'engagement : Accompagnement des agents, des directeurs. Rôle de médiation à l'écoute de l'ensemble du corps social.*

organigramme



Le service comprend 6 agents, 5 à temps plein et un mi-temps pour l'assistant de prévention. Le service est RH est mutualisé pour l'ensemble des collectivités (CCCLA et CIAS).

positionnement

La fonction RH a toujours été une position transversale sur l'ensemble d'une collectivité. La fonction de RH se positionne chez nous sous la responsabilité du DGS. La Direction des Ressources Humaines se situe dans l'organisation au niveau des Directeurs de services (Médiathèque, Ecole de Musique, Tourisme, Enfance jeunesse et petite enfance, Technique, Administration Générale, Finances, Communication, Environnement, Urbanisme, Eau et Assainissement, CIAS). **Cette équipe forme le Comité de Direction.**

relations avec la fonction RH

- **Directeur Général des Services**

Echange régulier d'informations. Partage de la vision stratégique à court, moyen et long termes. Ses conseils concernent autant la gestion stratégique RH que la gestion opérationnelle RH lorsque celle-ci nécessite un arbitrage DGS.

Le DGS donne à la fonction RH les **grandes lignes de conduite** de la politique RH afin de permettre aux RH de projeter la politique RH en plan d'action, de prioriser les projets en fonction des enjeux.

La réussite des opérations d'ajustements des chantiers RH tant sur l'organisation, sur l'équité, nécessite un fort accompagnement du service RH tant en amont que lors de la mise en œuvre de ces opérations. L'aspect positif est la collaboration étroite entre RH et DGS. La place est laissée à la RH sur l'aspect technique des ressources humaines tant sur le plan Administratif, Managérial, Accompagnement, Disciplinaire, Recrutement, Stratégique. La Direction générale quant à elle arbitre et oriente les priorités RH avec toute l'expertise d'une vision macro de la collectivité.

- **Dialogue social**

La Direction des Ressources Humaines joue un rôle clé dans la qualité du dialogue social et donc un positionnement adéquat envers tous les représentants du personnel.

Le dialogue social actuel dans la collective se passe en bonne gestion et en bonne intelligence. Nous pouvons coconstruire ensemble les projets, il en est d'ailleurs ainsi pour les LDG (Groupe de travail = DGS + DRH + Représentants du personnel + Représentants des Elus).

Un dialogue de confiance est établi entre élus et organisation salariale qui a permis d'augmenter les tickets restaurant, les primes mais aussi la participation employeur à la santé et prévoyance.

- **Les Elus :**

La contribution de la DRH vis-à-vis des élus, dans le cadre d'une gestion professionnelle de la RH, se situe au point d'équilibre entre la sphère politique et la sphère RH : pas de porosité, respect mutuel, confiance.

Nous avons mis en place un échange entre RH et Elus (Vice-présidents et président). **Une remontée est régulièrement faite en fonction des thématiques et des enjeux.** Pour prendre un exemple, en fonction du poste à recruter, les élus assistent aux entretiens afin de les intégrer à nos processus et notre vision RH.

Ils sont informés des modifications significatives sur le plan RH et le service se tient à disposition pour compléter les besoins en informations.

La fonction RH est également vis-à-vis des élus :

- dispositions de la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- l'appui pour définir des orientations RH générales (LDG) ;
- le garant des actes administratifs: délibérations et arrêtés ;
- l'analyse du poids budgétaire de la RH (masse salariale, formation,...).

- **Comité de direction**

Le Comité de direction regroupe le DGS et les directeurs de services ainsi que la DRH.

Le Comité de direction est un lieu propice pour développer au sein de la collectivité une culture RH partagée. Lors de ces réunions, nous avons travaillé sur des enjeux RH forts (organisation du temps de travail, LDG, formation, budget,...). Ces réunions permettent un moment d'échanges tant au niveau des problématiques de terrain, des projets et enjeux interco, un point RH, un point technique,... En effet, il est judicieux d'associer en amont le comité de direction à la préparation des nouveaux dispositifs RH.

De plus, la fonction RH a un rôle important à jouer pour la diffusion de la culture en **utilisant le comité de direction comme relais pour l'élargir à l'ensemble de l'encadrement.** Il est également mis en place un reporting au sein du comité de direction en apportant aux collègues toutes les informations utiles relatives aux projets et actions en cours RH.

- **Les agents**

La fonction RH est également de conseiller, d'orienter et d'accompagner les agents. De plus, et tout particulièrement depuis le début de la crise sanitaire, les ressources humaines doivent garantir la mise en œuvre des règles relatives à la santé et à la sécurité au travail. Un point également essentiel dans les relations entre RH et agents se base sur la communication.

Il y est mis un point d'honneur sur l'information et la communication RH interne (mobilité, recrutements, évaluation, organisation des services, etc.).

Des notes mensuelles RH sont envoyées avec les bulletins de salaire. De plus, le service se tient à disposition des agents et la Direction des Ressources Humaines se rend régulièrement auprès des équipes et des agents afin d'accompagner le terrain. Une communication ascendante, descendante et transversale se met en place et l'objectif est de la pérenniser.

Les enjeux :

Des enjeux forts sont portés sur la gestion des ressources humaines. Tels que :

- Elaborer des scénarios prospectifs et proposer des choix stratégiques en cohérence avec les orientations politiques ;
- Réaliser un diagnostic sur les ressources humaines de la collectivité ;
- Diffuser les orientations de la politique RH auprès des services et des partenaires sociaux ;
- Fidéliser nos agents et les monter en compétences ;
- Rendre notre collectivité attractive sur le marché de l'emploi.

les chantiers RH 2022 : plusieurs niveaux

- **Chantier interne au service RH**

Recrutement d'un agent gestionnaire RH supplémentaire ce qui a permis l'officialisation et la redéfinition du poste d'adjointe du service RH ;

Optimisation de la gestion du SIRH : dématérialisation des bulletins de salaire, des demandes de congés et absences. Développement de l'outil de pilotage de l'accidentologie.

- **Interne aux services de la collectivités**

Un axe essentiel est d'accompagner les services dans leur organisation, changement et création d'outil de gestion. La Direction des Ressources Humaines accompagne les différents services de la collectivité sur l'optimisation du fonctionnement et le bien-être au travail (gestion de conflits, amélioration des conditions de travail, définition des postes, création d'outils, besoins en formation,...). L'objectif est d'être au plus près du terrain et d'être un réel appui pour les services.

Des réunions RH ont été mises en place sur chacun des services et sites afin d'accompagner au mieux les agents, de répondre à leurs interrogations ainsi que les intégrer au projet global de la collectivité.

Des **permanences RH** sont organisées sur Salles sur L'Hers et sur Soupex. L'objectif est de pouvoir assurer de la RH « hors les murs » et d'aller à la rencontre des agents et du terrain.

- **Global sur l'ensemble de la collectivité**

De nombreux projets et chantiers sont en cours de réflexion et de mise en place. Ceux-ci s'articulent autour de l'élaboration et du suivi des LDG (votées en Comité Technique et délibérées au Conseil communautaire en décembre 2020) :

Les lignes directrices de gestion sont prévues à l'article 33-5 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Les modalités de mise en œuvre de ce nouvel outil de GRH sont définies par le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019.

Lignes Directrices de Gestion

Les lignes directrices de gestion poursuivent deux objectifs :

- déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, notamment en matière de GPEEC
- fixer des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels. En effet, les CAP n'examineront plus les décisions en matière d'avancement et de promotion à compter du 1er janvier 2021.

En 2022, le service RH, en collaboration avec l'équipe de direction et les services, a pu avancer sur plusieurs axes des lignes directrices de gestion de la collectivité :

1. Politique de l'emploi

- Faire vivre le Tableau des effectifs ;
- Projeter les départs ;
- Identifier et faciliter les mobilités internes.

2. Politique salariale et prospective

- La politique de recrutement
- Evolution des contractuels
- Stagiairisation et titularisation (critères objectivables) sur base d'une analyse globale de la masse salariale.

3. Promotion et valorisation des parcours professionnels

4. Politique d'organisation et de Management

- Accord sur le temps de travail
- Organisation du temps de travail
- Développer la Qualité de Vie au Travail

5. Politique Formation

6. Politique santé au travail

- Mise à jour document unique d'évaluation des risques professionnels (en cours)

7. Simplification administrative

- Gestion dématérialisée
- Réactualisation des organigrammes

• Externe à la collectivité

Nous sommes confrontés à de plus en plus d'échanges **collaboratifs** informels entre la direction des **ressources humaines de la collectivité et les secrétariats de mairies** du territoire. Une éventuelle formalisation et pérennisation de cette collaboration pourraient amener à réflexion sur 2023.

éléments marquants en 2022

- Amélioration de la mobilité interne en publiant en priorité les offres en interne.
- Participations à la Santé et la Prévoyance pour l'ensemble de agents .
- Elaboration d'un premier questionnaire de qualité de vie au travail réalisé en concertation avec les membres du Comité technique : Plus de 50% du taux de réponse pour une première édition.
- Mise en place d'un partenariat avec ADIXIO sur l'accompagnement de nos équipes confrontés à des publics « addictifs ».
- Augmentation significative du point d'indice de la fonction publique.
- Ajustement du RIFSEEP et du CIA.
- Dématérialisation des bulletins de salaire, des demandes de congés et absences.
- Première PPR (période préalable au reclassement) et réussite du reclassement.

chiffres clefs 2022

Budget	Dépenses en personnels	Recettes relatives aux personnels
CCCLA	5 269 206.62 €	252 126.94 € (remboursement Sécu + Assurance + chantier Insertion) + 18 711.46 € (indemnité inflation)
OT	261 179.63 €	1 751.88 € (remboursement Sécu + Assurance) + 1 065.82 € indemnité inflation
PORT	61 062.55 €	200 € (indemnité inflation)
CIA S	263 219.91 €	38 603.76 € (remboursement Sécu + Assurance) + 500 € (indemnité inflation)
SAAD	1 912 853.10 €	173 030.31 € (remboursement Sécu + Assurance + CTI) + 9 900 € (indemnité inflation)

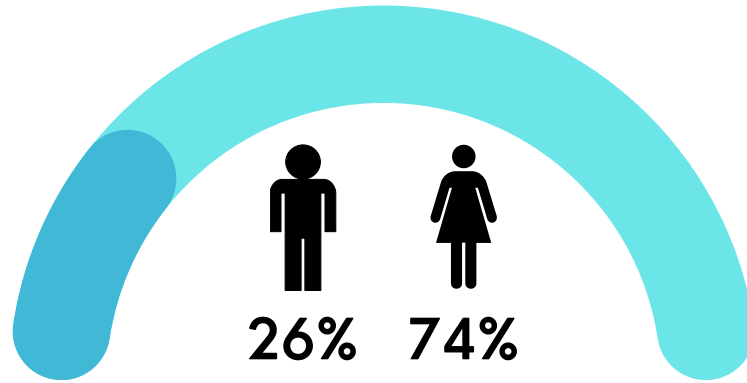
recrutement de nouveaux postes

- Secrétariat technique
- Commande publique
- Ressources humaine
- Directeur Office de Tourisme
- 3 agents à la Maison France Services
- Une équipe inclusion : 1 Assistant socio-éducatif + 1 Moniteur éducateur
- 2 agents du service « Ados » suite au transfert de compétence

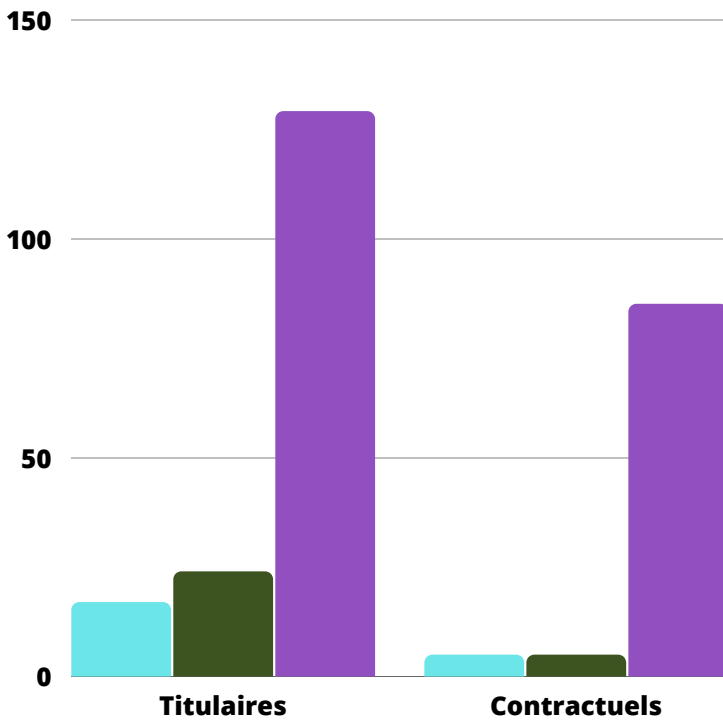
- 82 entrées de nouveaux agents
- 14 départs volontaires
- 5 mobilités internes
- 16 titularisations
- 2 promotions internes
- 16 avancements de grade
- 390 agents sur l'année 2022
- 1200 actes
- 3500 paies
- 363 jours de formation pour 25 000 euros



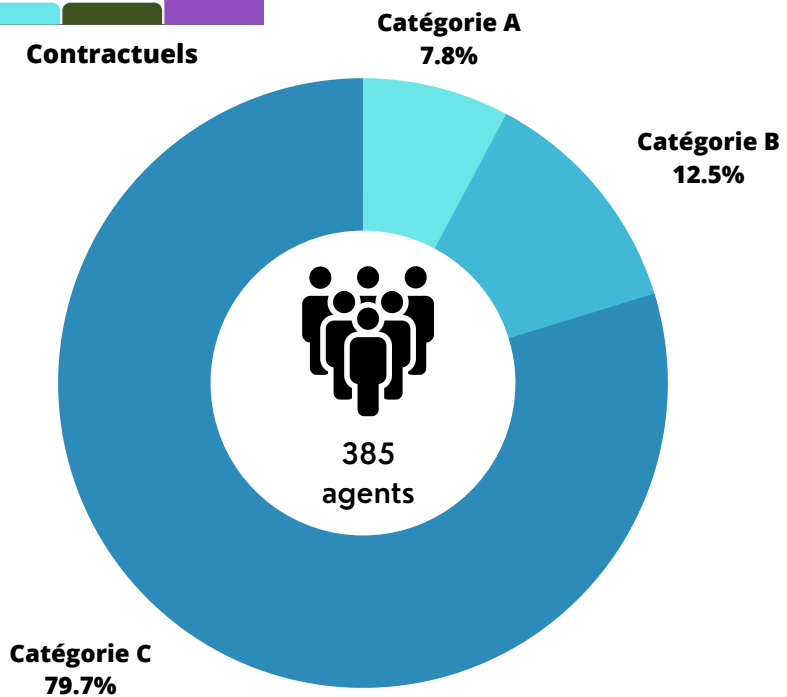
le statut des agents en un coup d'oeil



■ A ■ B ■ C



	A	B	C
Nombre d'agents (titulaires + contractuels)	30	48	307
	25	36	226
	5	12	81



2022 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Developpement économique

Accompagner le développement économique des entreprises

La stratégie retenue dans le projet intercommunal 2021-2026 vise à soutenir le développement économique au travers de 16 actions :

- **1. Maintenir l'engagement financier de la CCCLA en faveur du développement économique** : Ce point a été réalisé au travers de l'enveloppe budgétaire inscrite identique aux exercices précédents.
- **2. Renforcer l'attractivité du territoire en direction des étudiants en enseignement supérieur en recherche de lieux de stages** : Ce point a été réalisé par l'accueil de stagiaires lorsque les conditions étaient requises pour les services. Cela a été par exemple le cas pour l'école de musique, ou la DRH.
- **3. Contribuer à l'insertion des jeunes du territoire dans un parcours d'enseignement supérieur** : Ce point a été réalisé par l'accueil d'un alternant dans le domaine de l'eau et l'assainissement.
- **4. Faciliter les embauches pour les chefs d'entreprises du territoire** : Le suivi régulier en lien avec les acteurs du territoire (chefs d'entreprises, pole emploi, cellule économique centre et ouest audois) a permis de mieux connaître les besoins des chefs d'entreprises. Par la suite la mise en relation ainsi que la participation à l'attractivité du territoire (développement touristique, favoriser l'implantation de commerces de loisirs, marketing territorial, participation aux journées de l'emploi ...) sont les leviers utilisés pour l'année 2022.
- **5. Continuer le financement de Territoires d'Industries à hauteur de 13.000€/an**
La CCCLA a maintenu son soutien au programme territoire d'industrie qui est arrivé au terme de son engagement initial fin 2022. La CCCLA a validé en 2023 le démarrage d'un nouveau cycle avec 3 objectifs principaux : les EIT, la création d'un groupement d'employeurs et la labellisation pour le nouveau programme territoire d'industrie, et la réalisation d'une opportunité sur l'hydrogène.

- **6. Acquérir de nouvelles réserves foncières** : Au vu du contexte, la CCCLA s'est concentrée en 2022 sur l'achèvement des ses programmes de Fendeille et de Saint Papoul avec la création respectivement de 6 et 4 lots en zone d'activité. L'ensemble des lots ont été préservés.
- **7. Poursuivre les aides à l'immobilier d'entreprise** : En 2022, 31.500€ ont été versés.
- **8. Mettre en œuvre une démarche de promotion/prospection** : L'année 2022 a été marquée par de nombreux contacts d'entreprises, et le lien avec des agences de promotion recherchant des locaux pour leurs clients. Les résultats ont été élevés, avec notamment la concrétisation de l'installation d'une entreprise sur le parc Appert dans le secteur du Luxe devant créer 500 emplois sur 5 ans.
- **9. Mettre en place un dispositif spécifique dédié à l'accueil des salariés** : L'année 2022 a permis de créer un guide des actions de l'intercommunalité, ce qui donne les moyens aux salariés de contacter facilement les services qui leur seraient utiles. Cette démarche doit être poursuivie en 2023 et 2024.
- **10. Réaliser un diagnostic des activités commerciales et artisanales** : Ce diagnostic n'a pas été achevé en 2022. En 2023 un diagnostic des zones d'activités sera réalisé.
- **11. Soutenir la plateforme d'initiative Carcassonne Castelnaudary** : Maintien du dispositif avec l'accompagnement de 9 entreprises sur site plus 5 conventions hors murs (entreprises n'ayant pas besoin de locaux). A cela se rajoute une centaine de rendez-vous.
- **12. Aménager une nouvelle zone d'activité** : Outre les zones de Fendeille II et saint Papoul, la CCCLA s'est mise en œuvre pour la création d'une extension à la zone N Appert, ce qui prendra, si le projet aboutit, plusieurs années.
- **13. Faciliter la construction de projets professionnels pour les habitants du territoire** : Une dizaine de projets professionnels ont été accompagnés au travers de contacts, de mises en relation et de rencontres. La plupart n'ont pas été concrétisés car l'inflation et l'accès plus difficile à l'emprunt n'ont pas permis aux personnes de faire aboutir leurs projets. Par ailleurs, le faible nombre de locaux disponibles sur le territoire reste un frein.
- **14. Développer l'accès aux formations aux métiers du numérique et établir des stratégies pour l'installation d'entreprises du secteur numérique.** Ce point est assez faible sur le secteur, même si la pépinière d'entreprises à laquelle participe la CCCLA est en mesure d'aider à l'installation de start up ou d'entreprises qui souhaiteraient se lancer dans le numérique.
- **15. Favoriser de nouvelles dynamiques de consommation.** Point travaillé sans matérialisation concrète. Réalisation d'une étude sur le P.A.T.
- **16. Acquérir une solution numérique de vente en ligne pour les artisans et les commerçants du territoire** : Point non abouti.

2022 AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



renforcer l'attractivité du territoire

Les éléments contenus dans les rapports précédents restent valables car la stratégie développée est conforme au projet communautaire :

Le développement démographique reste sur un rythme soutenu et dans l'épure des 6.000 habitants attendus d'ici 2040. Cette dynamique est encouragée par l'accueil de nouvelles entreprises et la création d'emplois, ainsi que par un renouvellement du type de population, notamment dans des communes de l'ouest du territoire.

L'accueil de ces habitants est assuré par l'ouverture de nouveaux espaces comme la zone du Griffoul (150 logements attendus d'ici 2025) à Castelnaudary, mais aussi des opérations de lotissement à Saint-Papoul ou Lasbordes par exemple.

Au vu des diagnostics, la stratégie retenue dans le projet intercommunal 2021-2026 vise 3 domaines :

- Planification – en lien avec le Pôle d'Équilibre Territorial Rural du pays Lauragais
- Prise en compte du développement durable
- Déploiement du Très haut Débit

La dernière étude de l'INSEE montre une croissance d'un taux de 1.1%. Ce taux est similaire à celui des départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault et trois fois supérieur à celui de l'Aude

1. Planification en lien avec le PETR du Pays Lauragais

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale qui établit une vision prospective du territoire sur une vingtaine d'années.

Il est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et de l'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement.

Il est en cours de révision avec pour ambition d'être approuvé en 2025. Cette révision devra permettre de l'adapter aux règles qui ont été modifiées.

A ce stade le SCOT actuel concerne 166 communes, prévoit l'accueil de 39.000 habitants entre 2012 et 2030, et la création dans la même période de 14.280 emplois.

2. La prise en compte du développement durable

Le développement durable constitue une volonté forte au travers des programmes tels que le plan alimentaire territorial ou le développement des énergies renouvelables.

La Communauté de Communes a réalisé un travail d'accompagnement des communes pour leur permettre d'appréhender au mieux les projets qui leur sont présentés. Pour cela une charte des énergies renouvelables a été créée et des formations ont été dispensées en lien avec le PETR. Elle accompagne les communes dans le cadre des zones d'accélération des ENR.

Le territoire a une consommation d'espace principalement agricole, ce qui souvent vient à l'encontre de la réalisation de projets et a produit plusieurs refus en commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Malgré cela, des projets se réalisent. C'est notamment le cas de deux projets (Saint Papoul et Fendeille) réalisés sur des terrains de la Communauté de Communes.

Il est à noter que pour inciter à la réalisation de telles installations, la Communauté de Communes a décidé de partager les ressources de l'IFER photovoltaïque avec les Communes concernées par les réalisations de parcs.

L'objectif global reste d'être territoire à énergie positive en 2050.

La labellisation en 2015 de territoire à Energie positive et Croissance verte vient confirmer cette volonté.

Fin 2022, le nombre d'établissement photovoltaïques soumis à un IFER (avec donc une production d'électricité significative) était de 31 sur le territoire pour une recette de 140.604€ contre 28 établissements en 2021 et une recette de 114.624€ soit une augmentation de 23%.

Par ailleurs, la collectivité porte à la fois l'animation d'une Zone Natura 2000, et depuis janvier 2023 un Projet Agroenvironnemental et Climatique (PAEC).

3. Déploiement du très haut débit

Le schéma directeur d'aménagement numérique de l'Aude prévoit le déploiement du Très Haut Débit (THD) en deux phases pour un total de 14.399 prises.

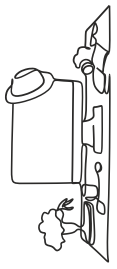
En 2022, la première phase a été achevée par la création de 10.765 prises et a permis de raccorder les communes de Castelnaudary, Saint Papoul, Saint Martin Lalande, Lasbordes, Fendeille, Villeneuve la Comptal, Mas-Saintes-Puelles, Salles sur l'hers, Labastide d'Anjou, Ricaud, Souilhanel, Souilhe, Soupex et Peyrens.

Le déploiement des autres communes est réalisé selon le calendrier préconisé par les techniciens de manière à être le plus efficace possible. Il s'achèvera définitivement en 2025.

La participation de la CCCLA à la phase 2 est de 1.215.985,56€, dont 303.997,54€ versés au titre de 2022. Dans l'attente de la réalisation de la phase 2 fin 2021, 97% du territoire était couvert par le THD en complétant la fibre par de la radiotéléphonie. **Au total, le coût du déploiement de la fibre optique s'élèvera à près de 3,5 millions d'euros pour la cccla.**

éléments marquants en 2022

- Accélération de l'animation Natura 2000 et candidature retenue au Programme Agroenvironnemental et Climatique, déploiement du Plan Alimentaire Territorial
- Recettes d'IFER Photovoltaïques 23% supplémentaire entre 2021 et 2022
- Mise au point de la charte
- Démarrage de la Phase 2 du déploiement du Très Haut débit



2022 COMMUNICATION



Communication

Le service communication est composé d'un agent à temps complet qui a pour mission de mettre en oeuvre la stratégie de communication de la communauté de communes. Pour cela, un plan de communication annuel est fixé lors des commissions communication.

Rappel de la stratégie de communication :

- **AXE 1 : renforcer la fierté d'appartenance**

La Communauté de Communes doit être plus visible et mieux identifiable auprès de toutes les cibles. Les outils existants doivent être harmonisés, mis à jour, améliorés et mieux diffusés. Les agents et élus doivent incarner l'esprit de communauté et partager « l'énergie positive » de la CCCLA. Cela permettra la structuration d'une identité forte. L'objectif est dans un premier temps de s'appuyer sur ses services forts (tourisme, culture, CIAS, enfance et jeunesse...) pour rendre la CCCLA plus visible au plus grand nombre. Faire connaître la CCCLA au travers de ses compétences.

- **AXE 2 : Créer du lien, animer le territoire**

Dans cet axe nous renforçons notre présence par de la matérialisation pérenne. Lors de ces actions, communiquons politiquement dans le territoire lors de conférences de presse / reportages relayés dans nos supports. Le site internet est une interface pour tous les utilisateurs et tous les services (internes et externes). Cela permet une meilleure diffusion des informations et la canalisation vers une plateforme unique. Une chargée de communication fait le lien entre les différents réseaux de diffusion afin de garantir l'unité de l'image de la CCCLA et l'animer.

- **AXE 3 : La CCCLA, co-promoteur du territoire**

Après avoir acquis une identité claire puis une image dans son territoire, la CCCLA travaille à l'attractivité du territoire. La CCCLA est une instance reconnue et légitime pour sa diffusion de l'information.

commission communication

La commission communication est composée de neuf élus et d'un technicien. Elle est une instance de réflexion, de concertation et de proposition. Elle donne son avis et fait des propositions qui sont ensuite présentées au conseil communautaire. Ses missions sont de :

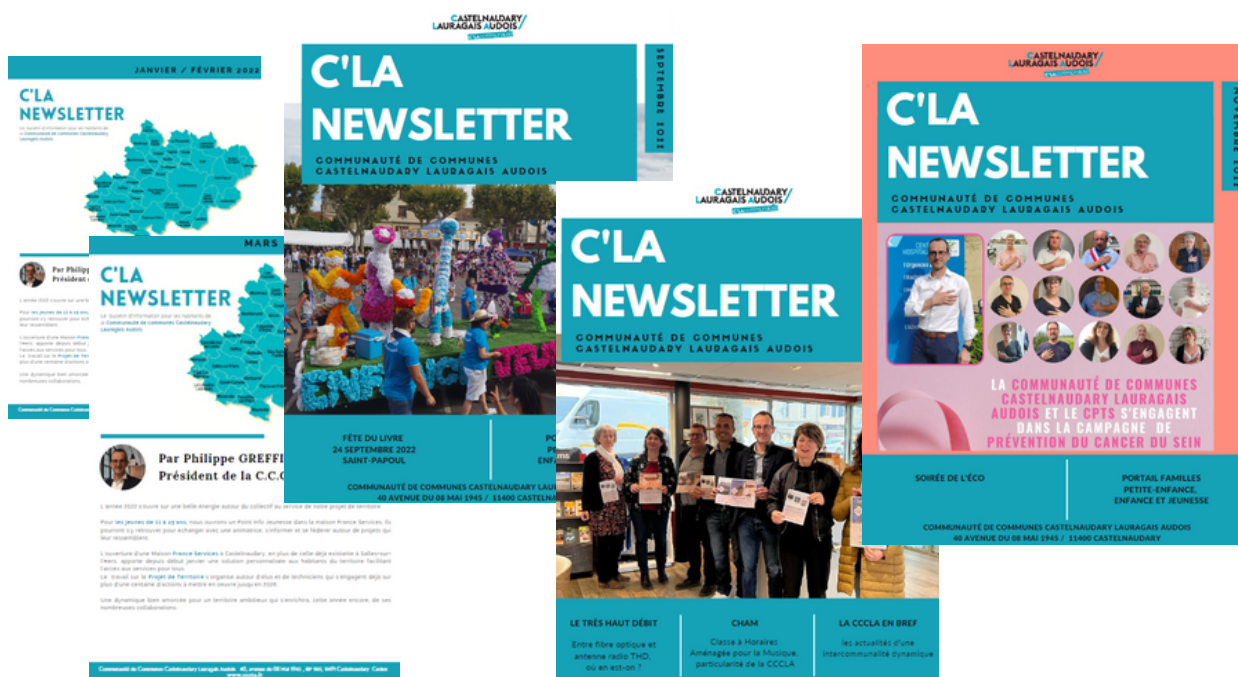
- Valider la stratégie et le plan d'action communication pour la CCCLA
- Définir les moyens de communication à mettre en œuvre.
- Définir les informations à communiquer.
- Solliciter les vice-présidents et/ ou directeurs afin qu'ils communiquent sur leurs projets, évènements, réalisations.
- Constituer des groupes de travail.
- Échange sur l'ensemble des supports de communication.
- Échange sur l'ensemble de l'information à intégrer dans les supports de communication.

En 2022 ce sont 8 commissions communication qui se sont tenus.

newsletter

5 éditions pour la newsletter en 2022, diffusée à près de 400 contacts, dont les mairies, afin de diffuser les actualités aux habitants du territoire.

Les Newsletters (et nos autres publications) sont consultables dans notre espace Calaméo.



supports de communication

L'Axe 1 de la communication générale a pour objectif d'améliorer la visibilité de celle-ci. Dans ce but voici quelques actions qui ont été réalisées cette année :

- **Vidéos**

Soirée de l'Eco : réalisation d'une vidéo de présentation sur le thème du développement économique.

Raid tout absolu : achat de rushs vidéo de cet évènement qui s'est déroulé le dimanche 19 juin 2002 autour de la Ganguise et des collines du vent. Cela a permis d'avoir de plans en drone de certaines communes, des paysages ainsi que de certains éléments du patrimoine.

Vidéo sur l'accueil de loisirs de Souilhanel pour montrer les différents bâtiments de La Rouatière suite à la réorganisation des accueils de loisirs durant la période estivale.

- **Flyer**

Maquettage et impression flyer école de musique intercommunale,

Flyer France Services,

Livret vacances pour le service enfance et jeunesse,

- **Oriflammes**

Afin de mieux identifier la présence de la CCCLA lors de forum/salons, 6 oriflammes ont été réalisés : office de tourisme, école de musique, médiathèque, service enfance et jeunesse, Petite-Enfance et un oriflamme générique administratif Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Ces oriflammes sont systématiquement installés par les services lors des évènements grand public.

- **Guide des Services**

Nous avons conçu et imprimé le premier guide des services de l'intercommunalité. L'objectif était de proposer au grand public un support qui recense les compétences, services et informations pratiques et utiles.

Ce guide a été proposé aux différentes mairies et déposé dans les différents lieux d'accueil au public intercommunaux (bureau de Soupex, office de tourisme, médiathèque, école de musique, CIAS...) ainsi qu'à la Maison des Associations de Castelnaudary.

Ce document a été édité en 5000 exemplaires.

- **Signalétique**

En 2022 nous avons pu retravailler en lien avec les services techniques et les services concernés quelques éléments de la signalétique à savoir : l'enseigne de la médiathèque Canguilhem à Castelnaudary, enseigne médiathèque Silène à Salles sur l'Hers, enseigne CIAS / LAEP/RPE Cours de la République à Castelnaudary, panneau école de musique, France Services ainsi que les panneaux de chantiers (PFIL et EMI/Capitainerie)

service support aux services internes de la CCCLA

- Le service communication vient en soutien de différents services afin de les accompagner dans la réalisation de différents supports de communication : affiches, flyers, diffusion sur les réseaux sociaux, site internet, articles de presse ou spots radios.

En 2022 voici quelques réalisations : offres emploi service RH, fiches emploi pour forums, questionnaire Qualité de Vie au Travail; bannière site web portail famille, livret avec les séjours et accueils en centre de loisirs, plateau de jeu avec cartes à gagner dans le cadre du PAT en lien avec le service enfance et jeunesse, affiches des concerts, invitations et flyer de présentation CHAM à diffuser auprès des écoles pour l'école de musique, flyer Secrets de nos villages pour le tourisme ou encore mise en forme des dossiers de subventions pour l'administration générale.



réseaux sociaux

- Facebook**

C'est le réseau social privilégié à ce jour. Il est utilisé dans une communication grand public avec la publication d'évènements rythmant la vie de la CCCLA, l'agenda, les recrutements et les informations provenant de partenaires institutionnels.

La page a gagné en abonnés progressant de :

mai 2021 : 493 likes / 575 abonnés

décembre 2022 : 1289 likes / 1712 abonnés

- Youtube et LinkedIn**

La CCCLA est présente sur deux autres réseaux sociaux :

Youtube : Plateforme de mise en ligne de vidéos de promotion territoriale avec notamment une première sur le dynamisme économique et une deuxième sur les multiples ressources mises en oeuvre dans le milieu de la santé. Sont également diffusées des présentations de certains services de la CCCLA ou des évènements tels que la journée Natura 2000.

A ce jour nous avons 8 vidéos sur notre chaîne Youtube et on comptabilise 18 abonnés.

La vidéo la plus regardée est celle réalisée en partenariat avec le ROC sur la sensibilisation au dépistage du cancer du sein qui aura été visionnée près de 700 fois.

LinkedIn : réseau social professionnel comptabilisant près de 200 abonnés.



site internet

Le site internet connaît une **fréquentation en augmentation**; on peut constater que de plus en plus d'internautes reviennent sur le site chercher des informations et se tenir au courant des actualités. La progression est sans doute à mettre en parallèle avec la progression de notre page facebook qui y renvoie systématiquement pour les offres d'emploi (page la plus consultée du site).


Les sites institutionnels tel que le Pays Lauragais et le Département sont d'importants vecteurs de flux tout comme le site de l'office de tourisme intercommunal.

En 2023 une réflexion sur une nouvelle ergonomie du site et les liens avec les sites de communes sera à travailler.

- **Fréquentation du site internet www.cccla.fr**

COMPORTEMENT DE L'INTERNAUTE EN 2022

- **2022 : 8548 utilisateurs, 12 529 sessions pour 35 355 pages vues.**
2021 : 7 933 utilisateurs, 10776 sessions pour 33616 pages vues
- 56.9% desktop, 41.7% mobile, 1.43% tablette
- **83.93% nouveaux visiteurs, 16.07% déjà consulté**
2021 : 85.6% nouveaux, 14.4% déjà consulté
- **2022 : 64.9% organic search, 21.2% direct, 8.3% social**
2021 : 63% organic (moteur de recherche), 23.2% direct, 3% social
 - 35-44 ans = 23.43%
 - 25-34 ans = 22.70% = jeunes actifs
 - 18-24 ans = 16.96%
 - 57.1% femmes, 42.9% hommes

 **FACEBOOK :** 31.12.2021 813 likes / 948 followers
31.12.2022 1 289 likes / 1712 followers



PAGES DE DESTINATION

1. **emploi**
2. **guide-conférencier** (détail d'un poste à pourvoir)
3. **accueil**
4. **emploi directeur oti**
5. **agenda**
6. **actualités**
7. **culture**
8. **ecole de musique**
9. **petite enfance**
10. **enfance**

SITES DE PROVENANCE

1. **pole emploi**
2. **search lilo**
3. **castelnaudary-tourisme.com**
4. **search yahoo**
5. **joblift**
6. **aude.fr**
7. **wikipédia**
8. **pays-lauragais**
9. **sendinblue** (newsletter)
10. **journal des femmes**

évènements en 2022

De nombreux évènements rythment la vie de l'intercommunalité. Voici un focus sur quelques-uns des temps forts de 2022 porté par le service Com'.

- **Salon des Collectivités**

A l'initiative de l'Association des Maires de l'Aude, l'Arena de Narbonne accueillait en octobre dernier le tout premier salon destiné aux élus et agents de la fonction publique territoriale. Le salon était rythmé par des animations et conférences sur des thématiques très diversifiées telles que la sécurité, les risques de l'eau ou encore la préservation des ressources. La Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois a été particulièrement remarquée et même apprécié, épaulée avec La Grande Confrérie du Cassoulet qui a fait déguster près de 200 parts de cassoulet aux nombreux visiteurs !



- **Première Journée cohésion pour les agents le 08.10.22**

Première matinée des agents à Fendeille, 120 participants !

Près de 120 agents se sont retrouvés sur une matinée lors d'un moment de jeu et de convivialité. Chaque service a pu se présenter à l'ensemble des collègues dans le format de son choix. L'objectif était de se rencontrer et de mieux connaître les différents métiers des autres services. Nous avons eu des présentations très originales telles que les super-héros du service CIAS, le Haka du service petite enfance, enfance et jeunesse, les pépites des touristes, vidéos Bref (médiathèque et administratif), un magnifique concert de l'école de musique ou encore le service Schtroumpf du service RH...

Après cela, deux heures de jeux se sont écoulées en terminant par la fabrication d'un cocktail maison.



évènements en 2022

- **Quinzaine de l'engagement au féminin**

Deuxième édition de belle qualité autour de la lutte contre les stéréotypes. L'ouverture de la Quinzaine s'est faite au cinéma VEO de Castelnaudary avec la projection du film Mauvaises Filles en avant-première en présence de la réalisatrice. C'était la première fois que le film était diffusé sur écran géant et nous avons eu une trentaine de spectateurs. Par la suite, le service jeunesse a organisé chaque mercredi un jeu sous forme de quiz. On les remercie pour leur implication toujours aussi vivante dans les actions de la collectivité.

Tout au long des 15 jours une exposition était accessible à la Maison France Services. Une exposition créée par Tristan, notre conseiller numérique sur la thématique des Femmes pionnières dans l'informatique.

La quinzaine s'est clôturée le vendredi 18 novembre par une table ronde au Mas Saintes Puelles en présence notamment de Lucie Roesch, Secrétaire Générale de la Préfecture, puis la projection du film "A la Vie" à la Médiathèque.



- **Le Lauragais qui Gagne / Soirée de l'Eco**

Le 28 septembre le Club de l'Eco organisait avec L'Indépendant, La Dépêche du Midi et la CCCLA une soirée pour les entreprises autour du développement économique.

Deux tables rondes ont eu lieu afin de favoriser les échanges et débats.

Première table ronde avec Philippe Greffier, Président de la CCCLA, Philippe Andrieu Conseiller Régional, Lucie Roesch, Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Aude, et Patrick Maugard, Maire de Castelnaudary et vice-président chargé de l'emploi et de l'économie. Deuxième Table Ronde en présence des entreprises : Groupe Sobel, Audary, les Moulins de Catalogne, VandB Castelnaudary et ATNOS Informatique.



évènementiels en 2022

- **Accueil des Internes en médecine : en mai à Castelnaudary et en novembre à Carcassonne.**

Notre territoire se bat pour accueillir de futurs médecins dans le cadre de leurs études.

En partenariat avec Carcassonne Agglo et les professionnels de santé de l'Ouest Audois, nous avons participé à l'accueil des jeunes internes en médecine du CHU de Purpan.

Ces jeunes doivent choisir où faire leurs prochains stages.

C'est dans ce cadre que la CCCLA a pu leur présenter les différentes structures qui pourraient les accueillir et montrer la diversité des métiers de la santé déjà présents qui pourront les accompagner tout au long de leur formation universitaire.

Petit clin d'oeil : des boîtes de cassoulet 1 part personnalisées leur ont été offertes pour l'occasion.



- **Forum Santé du 09 au 14 mai 2022**

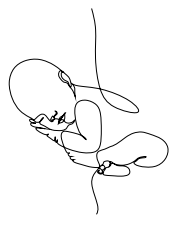
Pour ce premier forum le service communication a participé au financement des différents supports de communication : affiches et flyers. Au-delà, nous avons pu réaliser une vidéo de sensibilisation au dépistage du cancer du sein avec le Rugby Olympique Castelnaudary.

Dans la vidéo, des joueurs se sont prêtés au jeu en reproduisant le parcours du patient, de la prise de rdv sur Doctolib jusqu'à la mammographie. Cette vidéo est visible sur notre chaîne Youtube.

Le service Com' a accompagné ses collaborateurs lors d'autres évènementiels tels que :

- **Inauguration médiathèque Salles sur l'Hers "Silène"**
- **Fête du Livre à Saint-Papoul** : Création du programme et affiches, impression.
- **Village des Familles** : Création du programme, affiches et impression





2022 PETITE ENFANCE



Petite Enfance

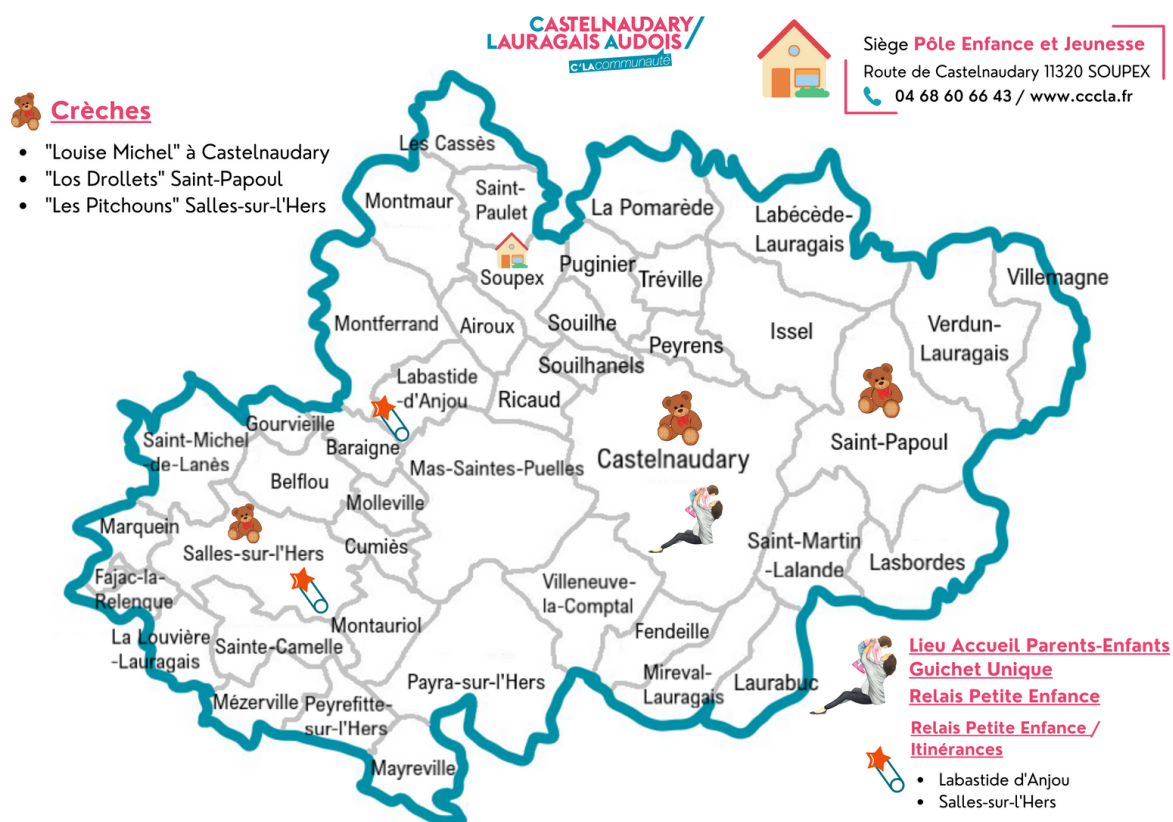
La compétence Petite Enfance de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA) comprend un pôle administratif basé à Soupex et des structures accueillant les jeunes enfants et les professionnels proposant de l'accueil individuel (Assistant maternel) au sein de l'ensemble du territoire.

Le pôle petite enfance se compose :

- D'un pôle administratif (petite enfance-enfance jeunesse) basé à Soupex. Pôle qui a pour missions premières de traduire les orientations politiques en plans d'actions, d'initier de nouvelles logiques territoriales, de développer et animer des partenariats pour créer une dynamique intercommunale et coordonner l'offre de service du territoire afin de répondre au mieux aux besoins des familles. Enfin il gère le volet administratif de l'ensemble des structures notamment de l'enfance et de la jeunesse (inscription, facturation, ...)*
- D'un Relais Petite Enfance (RPE) lieu névralgique central avec fonction guichet unique renforcée qui présente aux familles les différents modes d'accueil existants sur le territoire, collectifs et individuels, publics et privés, les tarifs, les aides financières possibles selon le mode d'accueil choisi ainsi que les démarches administratives.*
- De trois crèches multi-accueils ou Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), soit 84 places en accueil collectif proposées à :
 - la crèche de Louise Michel, basée à Castelnaudary (agrément de 40 places dont 5 sont orientées en places A vocation d'Insertion Professionnelle - AVIP),*
 - la crèche Los Drollets, basée à Saint-Papoul (agrément de 20 places),*
 - la crèche Les Pitchous, basée à Salles Sur L'Hers (agrément de 24 places).**
- D'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) qui accueille les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent et les futurs parents. Les séances se déroulent librement. Chacun vient et part lorsqu'il le souhaite. L'accueil est anonyme, ne nécessite pas d'inscription préalable et l'accès est gratuit. Les Conditions d'accueil peuvent être amenées à évoluer selon le contexte sanitaire.*

les projets marquants en ALP en 2022

• Localisation de l'ensemble des structures du pôle petite enfance



les chiffres clefs de 2022

• Les crèches

Chiffres 2022	Louise Michel	Les Pitchous	Los Drollets
Agrément PMI (places)	40	24	20
Amplitude d'ouverture	Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis - De 7h30 à 18h30		
Jours d'ouverture 2022	246	227	226
Actes facturés 2020	57 928	28 679	24 235
Actes facturés 2021	68 388	39 909	33 373
Actes facturés 2022	70 741	39 720	36 737
Nbre d'enfants différents accueillis 2020	104	42	47
Nombre d'enfants différents accueillis 2021	106	38	46
Nbre d'enfants différents accueillis 2022	93	46	42

- **Résidence des enfants accueillis en 2022**

Crèche Castelnaudary		Les Pitchous		Los Drollets	
Communes	Nbre d'enfants	Communes	Nbre d'enfants	Communes	Nbre d'enfants
Castelnaudary	67	Castelnaudary	1	Castelnaudary	4
Fendeille	1	Fendeille	1	Issel	3
Issel	2	Mas-Stes-Puelles	1	Lasbordes	1
Labastide-d'Anjou	1	Montauriol	1	Mas-Stes-Puelles	1
Les-Casses	1	Payra-sur-l'Hers	9	Souilhanel	2
Pexiora	1*	Ste-Camelle	1	St-Martin-Lalande	2
Peyrens	5	Salles-sur-l'Hers	28	St-Papoul	22
Ricaud	1	St-Michel-Lanès	4	Verdun-en-lauragais	4
Revel	1*	TOTAL	46	Villeneuve-La-Comptal	2
St-Martin-Lalande	2			Villepinte	1
Souilhe	4			TOTAL	42
Soupex	1				
Souilhanel	1				
Villeneuve-La-Comptal	5				
TOTAL	93				

*déménagement en cours de contrat.

- **Le RPE (Relais Petite Enfance) recensait en 2022 :**

76 assistantes maternelles actives pour 91 assistantes maternelles agréées (83% taux d'activité), avec la possibilité d'accueillir 264 enfants en accueil individuel. 248 places sont occupées laissant 6% de capacité d'accueil en termes d'accueil individuel.

L'offre d'accueil des Assistantes Maternelles Agréées (AMA)

Photographie des accueils au 31/12/22

Au 31/12/22	AMA	Agrément	AMA en activité	Agrément réel	Places disponibles au 13/12/22 Théorique/ réelle	Arrêts	Nouveaux agréments
BARAIGNE	0	0	0	0	0	0	0
CASTELNAUDARY	31	102	27	91	7	7	2
FENDEILLE	5	16	4	13	0	0	0
ISSEL	1	4	1	4	0	0	0
LABASTIDE D'ANJOU	8	29	5	18	3	0	0
LABECEDE LAURAGAIS	0	0	0	0	0	0	0
LASBORDES	2	8	2	8	0	0	0
LAURABUC	0	0	0	0	0	0	0
LES CASSES	0	0	0	0	0	0	0

MAS STES PUELLES	3	12	3	12	0	0	0
MIREVAL LAURAGAIS	1	3	1	3	0	0	0
MONTFERRAND	1	4	1	4	0	0	0
MONTMAUR	1	3	1	3	0	0	0
PEYRENS	4	11	4	11	0	1	1
RICAUD	2	5	1	3	0	0	0
SAINT-PAULET	3	12	3	12	4	0	0
SALLES SUR L'HERS	3	9	2	8	0	1	0
SOUILHANELS	0	0	0	0	0	0	0
SOUILHE	2	4	2	4	0	0	0
SOUPEX	1	3	0	0	0	0	0
ST MARTIN LALANDE	8	26	7	25	2	0	0
ST MICHEL DE LANES	5	20	4	20	0	0	0
ST PAPOUL	2	5	1	3	0	0	0
VERDUN LAURAGAIS	1	2	1	0	0	0	0
VILLENEUVE LA COMPTAL	6	22	6	22	0	0	0
VILLEMAGNE	1	2	0	0	0	0	0
TOTAL 2022	91	302	76	264	16	9	3
TOTAL 2021	99	327	72	251	25	11	1
2020	107	351	83	244	43	11	3
2019	113	356	99	308	58	13	4

- L'activité du RPE en chiffres

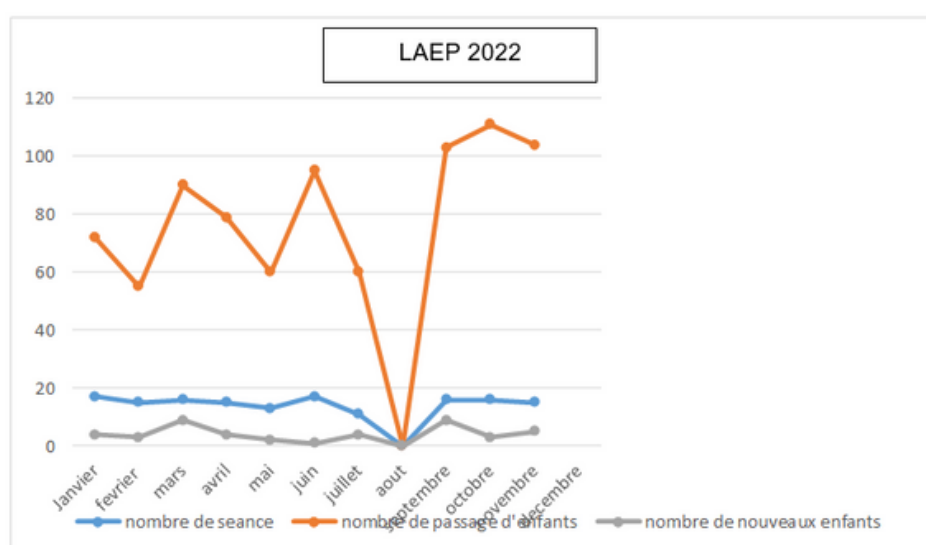
Motifs des contacts en 2022	AMA	Parents
Agrément / Formation AMA <i>Contacts en lien avec l'agrément et les formations professionnelles des AMA Ce thème ne concerne que les professionnels de l'accueil individuel</i>	87	-
Divers <i>Contacts en lien avec des modifications / annulations de RDV ou sans lien direct avec l'activité du RPE.</i>	7	24
Gestion offre et demande (recherche d'accueil/ disponibilité) <i>Contacts liés pour les AMA à la mise à jour de leurs disponibilités, pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil et suivi de demande</i>	120	331
Relation AMA/parents/enfants <i>Contacts en lien avec du soutien à la professionnalisation pour les AMA, soutien à la parentalité pour les familles, conflit/médiation entre parents et AMA.</i>	10	0
Soutien administratif <i>Contacts en lien avec la relation contractuelle salarié-parent employeur (contrat, rupture, institutionnels...)</i>	47	34
Vie du RPE <i>Contacts liés aux activités du RPE (gestion des inscriptions aux activités, formations, projets, réunions...).</i>	495	3
TOTAL 2022	766	392

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Sur l'année 2022, ont été dénombrés **829 passages d'enfants dont 101 enfants distincts** (74 en 2021). Parmi ces 101 enfants, 44 proviennent de nouvelles familles.

On note une **augmentation du nombre de pères** fréquentant le LAEP, même si ce sont encore majoritairement les mères qui accompagnent leur enfant.

Des partenaires comme la PMI, la CAF ou les écoles (en particulier la TPS de l'école du petit prince avec qui nous travaillons en collaboration) et majoritairement le RPE sont le plus souvent à l'origine des visites.



les éléments marquants 2022, une dynamique forte de projets

• Adhésion au Projet Alimentaire de Territoire (PAT) :

Toutes les structures ont mis en place grâce aux financements conséquents octroyés dans le cadre du PAT :

- Des temps partagés et de sensibilisation autour de la nutrition et de l'équilibre alimentaire à destination des professionnelles du pôle, de l'accueil individuel, garde domicile
- De nombreux ateliers « découverte des goûts, de produits locaux et de saison » à destination des enfants, des familles avec sortie au sein de Maraichers Ségonne à Saint-Martin, de ferme la Marg'Aude à Payra sur l'Hers..., venue de fermes nomades
- Des jardins-potagers

Animations « parentalité » dans le cadre du REAAP et de la Convention Territoriale Globale (CTG) par la mise en place de trois soirées « papotage » et d'une soirée ciné-débat ; et la 1ère édition du « Village des familles » à Fendeille, pas moins de 64 familles sont venues découvrir les nombreux quartiers autour des thématiques de la petite enfance et de la parentalité, les structures du pôle et l'offre de garde proposée au sein de la CCCLA.

- Fête de fin d'année du pôle qui a accueilli plus de 200 personnes au sein de la Halle aux grains
- Travaux de rénovation et d'agrandissement au sein de la crèche Los Drollets (financement Caf)
- Changement de prestataire restauration et logiciel avec mise en place de portail famille
- Déménagement de l'itinérance RPE de Soupex à Labastide



2022 ENFANCE ET JEUNESSE



Accueil



Enfance & Jeunesse

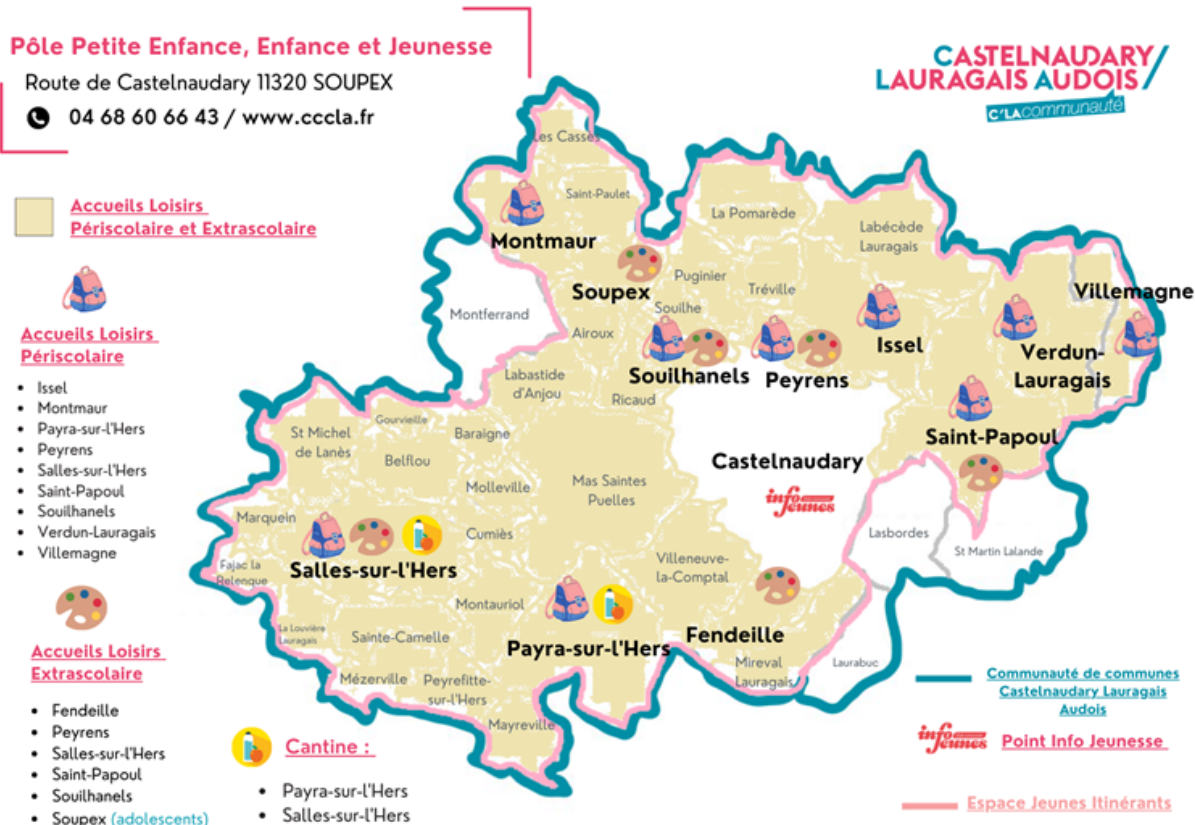
Au 1er janvier 2022, le service Enfance Jeunesse est transféré du Syndicat Lauragais Audois à la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA). Depuis, son périmètre a évolué pour compter aujourd'hui 39 communes.

Chaque commune de la CCCLA a une adhésion à la carte et peut adhérer en fonction de ses besoins (carte des structures ci-dessous) :

- aux Accueils de Loisirs Extrascolaires (vacances),
- aux Accueils de Loisirs Périscolaires,
- aux mercredis,
- aux cantines.

Au 1er septembre la compétence jeunesse est transférée de la Ville de Castelnaudary à la CCCLA.

organisation



Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (ALE hors spécificité ados)

Le service Enfance-Jeunesse gère les Accueils de Loisirs Extrascolaires (ALE) de :

- Fendeille, le Chalet Avenue du Parc, 11400 FENDEILLE.
- Peyrens, Rue de l'école, 11400 PEYRENS.
- Saint-Papoul, 2 Chemin du Carla, 11400 SAINT PAPOUL.
- Salles sur l'Hers, 1 Rue des Ecoles, 11410 SALLES-SUR-L'HERS.
- Souilhanel, Rue Lilas Le Casal, 11400 SOUILHANELS.

Ces Accueils de Loisirs Extrascolaires (ALE) fonctionnent pendant les vacances scolaires, hors vacances de Noël. Ils fonctionnent aussi les mercredis durant les semaines scolaires qui sont des temps périscolaires.

Pour rappel : **les Accueils de Loisirs sont ouverts aux enfants qui sont scolarisés et/ou dont l'un des parents ou représentant légal réside sur les communes adhérentes ou conventionnées avec le service EJ de la CCCLA, aux enfants en famille d'accueil, ou en vacances chez les grands-parents résidant sur le territoire des communes adhérentes.**

Enfin les communes hors territoire de la CCCLA concernent les familles ayant des situations particulières (parents séparés, déménagement...).

Les ALE sont agréés par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et par la Protection Maternelle Infantile (PMI).

Capacités maximales déclarées auprès du SDJES :

ALE	Moins de 6 ans	6 ans - 13 ans	TOTAL
Peyrens-SIMEP	30	18	48
Souilhanel-SIRS	40	50	90
Salles	30	36	66
Saint Papoul	24	36	60
Fendeille	24	23	47

La répartition au sein des ALE du nombre d'enfants par commune :

COMMUNES	Team SODA	ST PAPOUL	SALLES SUR L'HERS	SIRS	FENDEILLE	SIMEP
	SOUPEX			SOUILHANELS		PEYRENS
AIROUX	4			9	4	3
BARAIGNE			1	6	1	
BELFLOU	1		7	1		
CUMIES			4	1		
FAJAC LA RELENQUE			1	1	1	
FENDEILLE	6	2	4	5	18	
GOURVIEILLE						
ISSEL	4	6	1	6	6	2
LA LOUVIERE LAURAGAIS						
LA POMAREDE			3	4	1	6
LABASTIDE D'ANJOU	1			39	11	
LABECEDE LAURAGAIS	6	9	3	4	6	1
LES CASSES	1		2	19	9	
MARQUEIN						
MAS SAINTES PUELLES	12			6	10	
MAYREVILLE			2	2	1	
MEZERVILLE			3		1	
MIREVAL LAURAGAIS					8	
MOLLEVILLE	1		2	1		
MONTAURIOL			4			
MONTMAUR	10		3	15	9	20
PAYRA SUR L'HERS			14	3		
PEYREFITTE SUR L'HERS			2			
PEYRENS	1	3	5	16	10	25
PUGINIER				3	1	8
RICAUD	3			5		
SAINTE MICHEL DE LANES			16		1	
SAINTE PAPOUL	15	39	5	27	20	
SAINTE CAMELLE			6			
SAINTE-PAULET	8		1	13	1	
SALLES SUR L'HERS	1		70	4	5	
SOUILHANELS	9		3	14	5	
SOUILHE	2		2	12	7	19
SOUPEX	3		2	7	2	
TREVILLE				5	3	6
VERDUN LAURAGAIS	1	14		4	10	2
VILLEMAGNE	1			1		
VILLENEUVE LA COMPTAL	2		4	7	36	
CASTELNAUDARY	38	9	2	15	15	8
AUTRES	6	12	7	16	17	
TOTAL	136	95	180	271	219	101

projets marquants de 2022 en ALE

- **L'organisation de l'été :**

L'été 2022 a été marqué par la mise en place d'une **nouvelle organisation**. Les accueils de loisirs de Saint Papoul et de Peyrens sont restés fermés durant cette période afin de permettre une **augmentation du nombre de séjours proposés et une ouverture en continu de l'accueil de loisirs de Fendeille**. Nous avons mis en place un système de ramassage en bus.

- **La mise en place de colos apprenantes :**

Deux colos apprenantes, ont été mise en place sur le secteur 3-12 ans. **Art et numérique**, 34 enfants, au mois d'avril et « **Repport'erre** » en Dordogne, 29 enfants, en juillet. Ces deux séjours réalisés avec le soutien financier de l'état nous ont permis de proposer aux enfants du territoire un programme riche et varié à un tarif accessible. De plus, la présence d'un enseignant sur ces séjours renforce le lien avec nos partenaires de l'éducation nationale.

- **Activité culturelle :**

Comme tous les étés, nous avons proposé une activité dans le cadre des projets « c'est mon patrimoine » soutenu par la DRAC. Nous avons, durant cet été, organisé des rencontres avec le musée aéronautique de la montagne noire et des activités artistiques en lien avec l'histoire de l'aéronautique.

les Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP)

Neuf Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP) sont présents sur le territoire CCCLA, répartis en deux multi-sites :

- Le multi-sites de Saint-Papoul composé des ALP de Saint-Papoul, d'Issel, de Verdun, de Villemagne et de Souilhanel.
- Le multi-sites de Salles/Hers composé des ALP de Salles/Hers, de Payra/Hers de Peyrens et de Montmaur.

Depuis septembre 2018, est en place une organisation mixte des rythmes scolaires :

- Les sites de Saint-Papoul, Verdun et Villemagne ont une organisation à 4 jours et les autres sites ont une organisation à 4.5 jours d'école.
- Les ALP fonctionnent pendant les périodes scolaires, les lundis, mardis, jeudis, et vendredis sur trois temps d'accueil (matin, midi et soir) ainsi que les mercredis matin, après-midi ou journée. Ces temps du mercredi sont labellisés « Plan mercredi » cadrés par le Projet Educatif de Territoire (PEdT) qui permettent de percevoir le fonds de soutien.

L'accueil des enfants se déroule dans les locaux des écoles ou dans des annexes mises à dispositions par les mairies.

ECOLE/ALP	Nombre d'enfants scolarisés	Nombre d'enfants différents accueillis à l'ALP
Salles/Hers	138	135
Payra/Hers	45	42
Montmaur	38	37
SIMEP (Peyrens, Puginier, Souilhe, La Pomarède)	114	100
SIRS (Souilhanel, Soupex, Les Casses, Saint-Paulet)	83	78
Saint-Papoul	110	106
Issel/Labécède	73	71
Verdun	12	12
Villemagne	9	9
TOTAL	622	590

Les ALP sont agréés par la Protection Maternelle Infantile (PMI) et par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) selon le tableau ci-dessous :

ALP	Moins de 6 ans	6 ans-13 ans	TOTAL
Multi-sites Salles	120	170	290
Multi-sites St-Papoul	80	140	260

Ci-dessous la répartition du nombre d'enfants par commune et par multisites (cela concerne les enfants scolarisés au sein des écoles du territoire anciennement SLA) :

COMMUNES	Multi-sites Salles (Salles Sur L'Hers, Payra, Montmaur, Peyrens)	Multi-sites St-papoul (Verdun, Villemagne, Issel, St Papoul, Souilhanel)
AIROUX	1	
BARAIGNE	2	
BELFLOU	5	
CUMIES	3	
FAJAC LA RELENQUE	3	
FENDEILLE		1
GOURVIEILLE	2	
ISSEL	1	35
LA LOUVIERE LAURAGAIS	2	
LA POMAREDE	11	
LABECEDE LAURAGAIS		24
LES CASSES	2	24
MARQUEIN		
MAS SAINTES		

PUELLES		
MAYREVILLE	5	
MEZERVILLE	3	
MOLLEVILLE		
MONTAURIOL	8	
MONTMAUR	32	
PAYRA SUR L'HERS	21	
PEYREFITTE SUR L'HERS	6	
PEYRENS	35	4
PUGINIER	11	
RICAUD		2
SAINT MICHEL DE LANES	20	
SAINT PAPOUL		70
SAINTE CAMELLE	13	
SAINT-PAULET		20
SALLES SUR L'HERS	88	
SOUILHANELS		16
SOUILHE	32	
SOUPEX		15
TREVILLE	7	
VERDUN LAURAGAIS	2	25
VILLEMAGNE		9
CASTELNAUDARY	10	14
AUTRES	11	14
TOTAL	336	274

les cantines scolaires

La CCCLA gère deux cantines scolaires :

- La cantine de Salles/Hers
- La cantine de Payra/Hers

CANTINE	Capacité d'accueil	Nbre d'inscription par jour (moyenne)
Salles/Hers	120	118
Payra/Hers	45	40

Le prix du repas est de 3€45 depuis le 1er septembre 2022.

Les repas sont confectionnés et livrés par le prestataire de service API depuis la rentrée 2022. Initialement, Ansamble assurait cette prestation.

les projets marquants en ALP en 2022

Différents projets d'activités ont rythmé cette année dans les accueils de loisirs périscolaires, parmi ces projets :

- **Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)**

L'objectif est de

- Sensibiliser les enfants et leurs familles à la nécessité d'un bon équilibre alimentaire.
- Valoriser certains aliments à travers le savoir-faire des producteurs, maraichers, et agriculteurs.
- Découvrir des goûts et des saveurs locales

Ces objectifs sont traduits par la mise en place de deux actions sur chaque ALP :

- **Créer des jardins et/ou potagers :**

L'action consiste en la création de jardins/potagers au sein des différents Accueils de Loisirs Périscolaires : espaces de plantation en plein sol, plantations hors-sol, carré de cultures en bois, en pots, etc... Ce projet est un support d'animation pédagogique qui permet de proposer des activités tout au long de l'année mais aussi des activités transversales :

- S'initier : plantation, entretien, récolte
- Comprendre : observation du développement « de la plantation à la dégustation »
- Goûter : ateliers cuisine et saveurs
- Communiquer : échanger, graine, plants, semis et récoltes avec les autres accueils et partenaires locaux (habitants, parents, ...), partager des expériences.

- **la mise en place de goûters « locaux » :**

Goûters à thème : Proposer aux parents une thématique de goûters pour leurs enfants :

L'objectif est d'inviter les parents à confectionner des goûters pour leurs enfants plus équilibrés. Goûter local : Organiser un goûter avec des produits locaux (Invitation d'intervenants : producteurs locaux, Ateliers cuisine, Ateliers dégustations). L'objectif est de permettre aux enfants de goûter à des produits différents, et de leur faire découvrir des produits locaux qu'il est très facile de les intégrer dans le goûter de tous les jours.

- **Le « Passeport solidarité plaisir »**

Ce document regroupe les différentes activités mises en place au travers d'axes pédagogiques communs à l'ensemble des ALP. Ces axes sont les suivants :

- Se protéger et protéger les autres
- Préserver son environnement
- Prendre soin de ses aînés
- Savoir donner
- Participer à la vie du village, au territoire local

Un passeport est remis à chaque enfants, ce qui lui permet de formaliser un parcours d'activités auxquelles il aura participé tout au long de l'année scolaire.

les projets marquants en ALP en 2022

- **La Fête du Cassoulet**

Après un report d'un an, pour raison sanitaire, les accueils de loisirs ont participé au défilé du corso fleuri à la Fête du Cassoulet 2022, avec la réalisation d'un char sur le thème la « Différence ».

Le service enfance jeunesse, a aussi été présent au « Village des Villages », avec l'organisation d'un concours de cassoles réalisées par les enfants des Accueils de Loisirs Périscolaires.

- **Handisport**

Dans le cadre de l'appel à projet CAF « Être différent 2022 », différents ateliers d'handisports ont été programmés avec la participation d'un intervenant du Comité Départemental Handisport. Des séances de handi'volley, handi'rugby, handi'danse, handi'hand, sont proposées aux enfants des ALP. Une journée restitution et la réalisation d'un livre sont programmés sur le premier semestre 2023.

les secteurs jeunesse de la CCCLA

- **Le contexte**

Le souhait des élus de la Communauté de Communes et de la ville de Castelnaudary en 2022 était de proposer un accompagnement des jeunes vers la citoyenneté, la responsabilisation, l'autonomie, en parfaite cohérence sur l'ensemble du territoire.

Aussi, depuis septembre 2022, le secteur jeunesse est devenu intercommunal. Le transfert de l'Accueil de Loisirs Ados de la ville de Castelnaudary à la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois s'est vu effectif au 1er octobre 2022.

C'est une équipe de 6 agents, une coordinatrice jeunesse, trois directeurs et deux animateurs qui sont désormais en charge de développer des projets en direction des jeunes de 11 à 25 ans, à travers 4 structurations différentes mais complémentaires :

- **Deux Accueils de Loisirs Extrascolaires Ados** : celui de la ville de Castelnaudary et celui de la « Team Soda » qui accueillent les jeunes de 11 à 17 ans. Un travail d'harmonisation des modes de fonctionnement, et d'adaptation des projets en fonction des tranches d'âges a été engagé depuis le mois de juin.
- **Un Espace Jeunes Itinérant**, première structuration à avoir vu le jour en partenariat avec la ville de Castelnaudary et l'ex « Syndicat Lauragais Audois » en 2020 est, quant à elle, destinée à « aller vers » les jeunes des communes du territoire qui ne fréquentent pas les structures en proposant des actions « hors les murs » ;
- **Un Point Information Jeunesse**, labellisé en janvier 2022, ayant pour objectif d'informer et d'accompagner les jeunes sur les thématiques qui les concernent : Etudes, métiers et formations, job d'été, accès aux droits, engagement, santé, mobilité...Il est également porté à l'étude la mise en place d'un Conseil Intercommunal de Jeunes, visant à leur laisser la parole tout en créant le lien entre toutes les instances existantes.

- **Fréquentation**

Sur l'année 2022, **152 jeunes âgés de 11 à 25 ans** ont été accueillis sur les différentes structures jeunesse de la CCCLA. 98 d'entre eux (61 garçons et 37 filles) sont inscrits à l'Accueil de Loisirs Extrascolaires Ados « Team Soda », 38 jeunes ont fréquenté l'Accueil Ados de la ville de Castelnaudary (de septembre à décembre 2022), 16 jeunes ont quant à eux participé aux actions de l'Espace Jeunes Itinérant uniquement.

Sur les 43 communes de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, la structure a rayonné sur 23 d'entre elles (Villeneuve-la-Comptal, Verdun Lauragais, Soupex, Souilhe, Souilhanel, Salles-sur-l'Hers, Saint-Paulet, Saint-Papoul, Saint-Martin-Lalande, Ricaud, Peyrens, Montmaur, Molleville, Mas-Saintes-Puelles, Labastide, Labécède-Lauragais, Issel, Fendeille, Castelnaudary, La Pomarède, Les Cassès, Belflou et Villemagne).

- **Des projets importants réalisés avec entre autres :**

Cette année, 2 projets, en partenariat avec la CAF de l'Aude ont été proposés au sein des structures :

- Espace Jeunes Itinérant avec un 100% gagnants « C'la Fabrique »

Forts des constats établis grâce, entre autres, aux différents projets « 100% gagnants » menés depuis quelques années déjà, le pôle jeunesse connaît une ascension bénéfique à notre public cible. En 2022, nous avons souhaité aller plus loin dans le développement d'actions permettant aux jeunes de se tourner vers l'avenir, plus qu'incertain au vu de la crise sanitaire. En effet, les échanges informels avec eux révèlent parfois une crainte vis-à-vis de l'orientation professionnelle, de l'accompagnement qui peut s'avérer insuffisant pour certains...

De ce fait, nous avons pu remarquer deux points importants dans la construction du parcours de chacun :

- Un manque de connaissances sur les métiers en devenir, et plus généralement, sur le monde du travail ;
- Un manque de savoir-faire et de savoir-être empêchant une projection sur l'avenir professionnel.

Une première réponse a été apportée avec la labellisation d'un Point Information Jeunesse intercommunal, qui a permis, à travers les différents partenariats établis, d'accompagner les jeunes dans tous les domaines qui peuvent les concerner aujourd'hui, y compris dans leur parcours professionnel.

Et c'est à travers ce projet « **C'la fabrique** » que nous avons souhaité permettre aux jeunes une prise de contact avec le monde du travail dans un contexte serein, accompagnés par une équipe d'adultes qualifiée.

Grâce au travail partenarial engagé avec les différents acteurs agissant au sein de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, ce projet sera finalisé en 2023. D'autres part, les actions « hors les murs » se développent avec une délocalisation de certaines activités sur les communes du territoire (par exemple, le géocaching est une activité qui a permis à 23 nouveaux jeunes de découvrir nos structures).

Le secteur jeunesse a également investi, grâce à la Communauté de Communes, dans du matériel numérique (imprimantes 3D, robotique, casques VR...) permettant le développement d'actions itinérantes à destination des 12-25 ans, qui seront pérennisées en 2023. Ces actions se font en lien avec la médiathèque intercommunale et le conseiller numérique de la Maison France Services.

- Accueil Ados TEAM SODA (Souplex) avec 100% gagnants « Prévenir ou Guérir, on a choisi ! »

Le but de ce projet était de sensibiliser les jeunes à plusieurs thématiques comme la différence, le harcèlement, les discriminations, les addictions ou encore les dangers des réseaux sociaux.

Il a ainsi permis aux jeunes de s'exprimer et de se positionner sur les problématiques rencontrées en abordant différents sujets, mais également de donner leur point de vue en prenant en compte l'opinion de chacun.

Des affiches « choc » ainsi qu'une malle pédagogique ont été réalisés.

Les interventions de professionnels sont venues inscrire les jeunes dans une démarche créative :

- Un professionnel du graff a travaillé sur des ateliers destinés aux lettrages, aux formes, et aux couleurs ;
- Un professionnel de la presse, axé sur la caricature, a travaillé sur l'intention de faire passer un message, en accentuant ou en exagérant la réalité ;
- Enfin, un professionnel du graphisme a travaillé sur la création visuelle, la mise en page et la signification des couleurs.

Ces échanges avec les professionnels ont permis aux jeunes de découvrir des techniques différentes et variées, visant également à favoriser les prises d'initiatives collectives et individuelles, ainsi que d'éveiller leur curiosité sur l'art mais également de porter un regard et une libre opinion sur les sujets abordés.

- **Prix du Civisme**

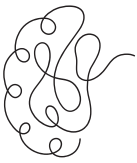
Grâce au projet citoyen et solidaire des « Boîtes à Sourires », mené en 2021, les jeunes ont été récompensés en 2022 par l'Association Nationale décernant l'Ordre du Mérite.

- Au travers de la **Quinzaine de l'Engagement au Féminin**, les jeunes ont pu participer à deux ateliers organisés à la médiathèque intercommunale autour de l'égalité femme - homme. Un premier atelier a permis aux jeunes de définir les notions de discriminations et d'inégalité. Le second atelier, plus ludique, a permis de travailler sur les notions d'inégalités dans le travail. Pour ce faire, un quizz a été créé, comportant des questions sur les différences entre les hommes et les femmes tant dans le sport que dans les métiers, genrés ou non. Ces deux ateliers ont réuni une trentaine de jeunes et d'adultes de tous horizons, élus, familles et instituteurs, entre autres.



Le service a mis en place un portail famille commun à l'ensemble des services de l'enfance jeunesse et de la petite enfance. Cet outil nous permet une communication aux familles plus efficace, un meilleur suivi des formalités administratives et le partage de la base de données entre service.

2022 INCLUSION



Inclusion

Le pôle inclusion de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois a été créé en janvier 2022 avec l'accompagnement de la Caf.

Le Pôle Inclusion est composé :

- D'une éducatrice spécialisée, identifiée comme Coordinatrice de Projets et d'Accueil Inclusif au sein de l'ensemble des structures. Elle accompagne les équipes, les familles et est clairement identifiée auprès d'un réseau élargi de professionnels.*
- D'un moniteur-éducateur qui lui aura pour mission principale l'accompagnement des enfants au sein des structures et des équipes de terrain pour des accueils adaptés.*

Leurs missions se répartissent sur les 3 crèches, les 9 accueils périscolaires, les 5 accueils extrascolaires et le service ados de la CCCLA

objectifs

- Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap en adaptant les activités proposées,
- Faire le lien entre les divers partenaires (familles, écoles, accueils de loisirs, professionnels de soins...),
- Accompagner le repérage précoce (principalement en crèche)
- Aider à la constitution de dossiers administratifs (MDPH, Gevasco...)
- Soutien aux équipes et mise en œuvre de formation en lien avec le handicap.

chiffres clefs en 2022

Pour définir les accompagnements de façon chiffrés et détaillés, on peut noter en 2022 :

- Pour les crèches : 8 accompagnements spécifiques dont 3 constitutions de dossiers MDPH. Participation aux réunions d'équipes pour mettre en œuvre des activités adaptées.
- Pour les péris et extrascolaires : 12 accompagnements spécifiques, lien éducation nationale et famille.
- Sur le service ados : 3 accompagnements spécifiques avec des jeunes parfaitement intégrés dans le groupe.

projets marquants en 2022

Le projet principal de cette année a été la **création de la convention partenariale entre la MDPH, l'Education Nationale et la CCCLA**, qui établit les objectifs et les missions de chaque institution. L'intérêt d'un tel partenariat est de fluidifier les échanges entre chacun pour assurer une continuité dans le parcours de l'enfant. Les structures de la Communauté de Communes servent d'appui éducatif aux enfants, à leurs familles et aux professionnels qui peuvent intervenir.

De ce fait, un outil de liaison commun à chaque partie a été travaillé, et sera testé, à titre expérimental dès la rentrée prochaine.

Des collaborations avec divers professionnels (psychologue, psychomotricienne, éducateurs...) ont été instauré pour servir d'appui aux familles, enfants et professionnels de terrain, toujours dans l'idée d'adapter et proposer le meilleur service possible.

Le projet « être différent » a été porté par le service inclusion, avec une action autour du handisport, en collaboration avec le comité handisport de l'Aude. L'idée de sensibiliser les plus jeunes au handicap au travers du sport et des adaptations que cela demande.

2022 CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE



Centre Intercommunal d'Action Sociale

Le centre intercommunal d'action sociale est administré par un conseil d'administration composé de 27 membres élus et de représentants du monde associatif. Il est présidé par le Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Le périmètre de compétence du CIAS se décline autour de :

- *l'aide sociale légale*
- *l'aide sociale facultative*
- *l'insertion professionnelle*
- *la domiciliation des personnes*
- *le portage de repas*
- *le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile*
- *l'accompagnement et l'orientation des publics en difficulté, l'animation d'ateliers numériques*

organisation

Le CIAS est un établissement public administratif intercommunal.

Il est régi par la loi du 6 janvier 1986, le décret du 6 mai 1986 (modifié par décret du 4 janvier 2000) et codifié aux articles R123-1 et suivants du code de l'Action Sociale et des Familles.

Il est soumis aux règles de la Comptabilité et des Marchés Publics, ainsi qu'au statut de la Fonction publique territoriale.

Il obéit également à certaines dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code de l'Action Sociale et des Familles.



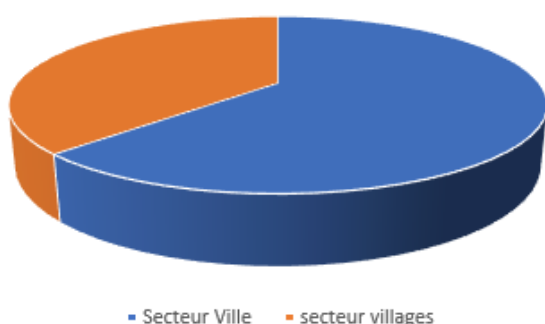


Service d'Aide et Accompagnement à Domicile

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile a pour vocation l'aide au maintien à domicile des personnes âgées, en situation de handicap ou momentanément handicapées.

- **Population servie** : Sur l'année 2022, **774 bénéficiaires** ont été servis sur l'ensemble du territoire

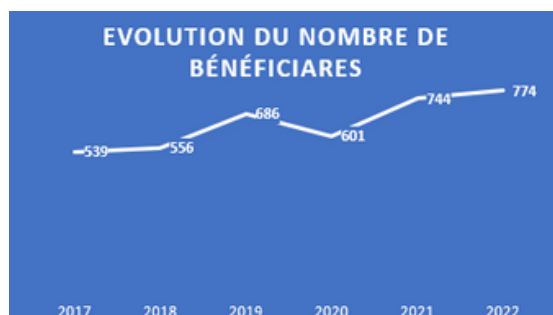
Répartition par secteurs



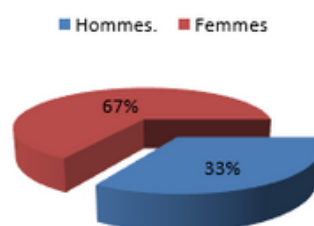
Secteur Castelnau : Castelnau, Fendeille, Lasbordes, Laurabuc, Mireval-Lauragais, St Martin Lalande et Villeneuve-la-Comptal.

Secteur Nord : Airoux, Baraigne, Belflou, Cumies, Fajac-la-Rellenque, Gourvielle, Issel, Labastide d'Anjou, Labecède-Lauragais, La Louvière-Lauragais, La Pomarède, Les Casses, Les Crozes, Marquein, Mas-Sainte-Puelles, Mayreville, Mezerville, Molleville, Montauriol, Montferrand, Montmaur, Payra-sur-l'Hers, Peyreffitte-sur-l'Hers, Peyrens, Puginier, Ricaud, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Souilhe, Soupex, Sainte Camelle, Saint-Michel-de-Lanes, Saint-Papoul, Saint-Paulet, Tréville, Verdun-Lauragais, Villemagne.

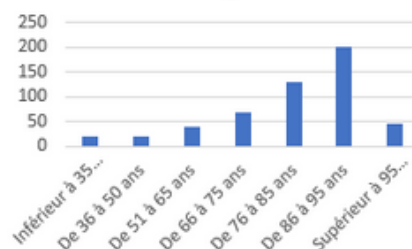
Evolution de la typologie des bénéficiaires :



Répartition des bénéficiaires par genre

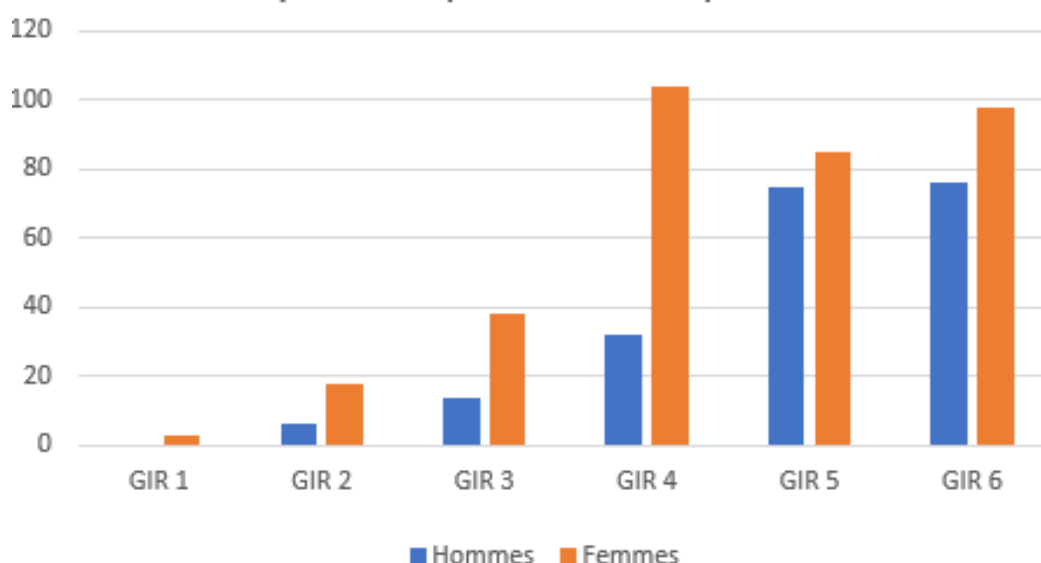


Répartition par tranche d'âge



Répartition par GIR :

Répartition par Genre et par GIR



- **Nombre d'heures effectuées :**

74 849 heures ont été effectuées sur l'année 2022 nous pouvons ainsi noter une diminution de l'activité.

Cela peut s'expliquer par la conjugaison de plusieurs facteurs :

1-difficulté de recrutement d'aide à domicile et d'auxiliaire de vie

Désengouement pour les métiers de l'aide à la personne, freins à l'embauche (garde d'enfant, permis de conduire, véhicule)

2-tarif parfois excessifs pour les usagers (+2€ environ de l'heure en 2 ans) ce qui se traduit par une diminution des demandes d'interventions, par un souhait de ne pas remplacer toutes les absences. Toutefois le prix moyen de la participation des usagers est de 5€94 de l'heure, ce qui indique que les aides sont activées.

- **Diminution des plans d'aide par les caisses de retraite ou le département :**

Comme nous pouvons le constater sur les tableaux et graphiques ci-dessous, le volume des heures contractualisées avec les caisses de retraite ou le département ont diminuées de plus de 12000 heures par an en 4 ans.

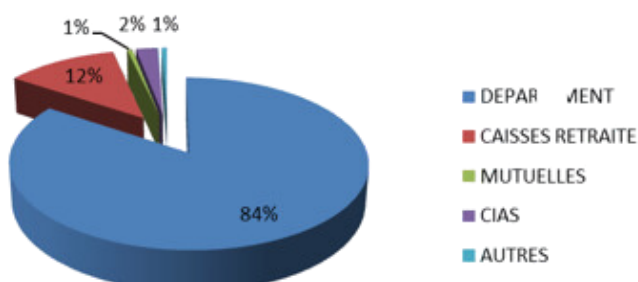
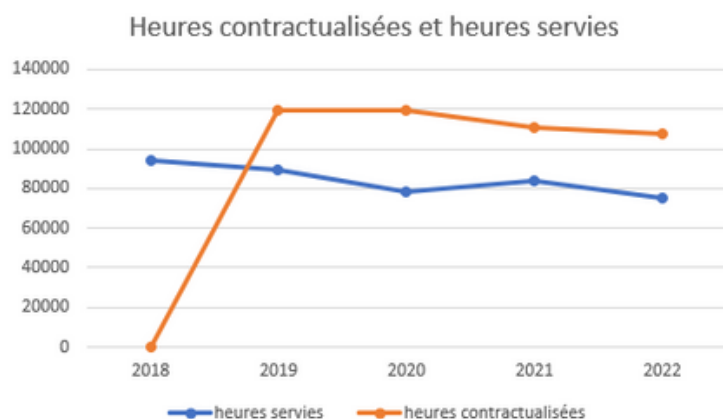
Outre la diminution des plans d'aide, nous pouvons noter une modification de la nature des heures accordées dans les plans d'aide.

Pour le département et l'APA, nous notons une diminution des plans d'aide en volume d'heures mais surtout une réorientation des heures des plans d'aide vers plus de prise en charge des actes essentiels de la vie quotidienne (aide toilette, aide lever, aide coucher, aide repas...) Ces heures nécessitent d'une part un personnel plus qualifié que nous n'avons plus et sont beaucoup moins transposable dans d'autres créneaux horaires, ce qui ne nous permet pas de faire les ajustements de plannings dans le cadre des remplacements par exemple.

Pour la Carsat : la modification des plans d'aide PAP (attribution d'heure pour l'entretien du logement, l'aide aux courses, l'accompagnement à la personne dans un même volume d'heure...) et l'évolution de ces derniers vers le dispositif OSCAR, lequel différencie désormais la nature des interventions en 3 groupes : entretien logement, aide aux courses, et accompagnement avec des modalités de prise en charge financières différentes. Ainsi, les heures dédiées à l'entretien du logement sont passés en moyenne de 10-8 heures mensuelles à 4 (le service prestataire les gère et gère les factures), les heures dédiés aux courses 8-10 heures sur 1 an (gérées par le service prestataire tout comme la facturation), et les heures dédiées à la mobilité (rendez-vous médicaux ou autres) sont gérées par la personne en fonction de l'enveloppe que la caisse lui attribue (peu ou pas actionnées par les usagers).

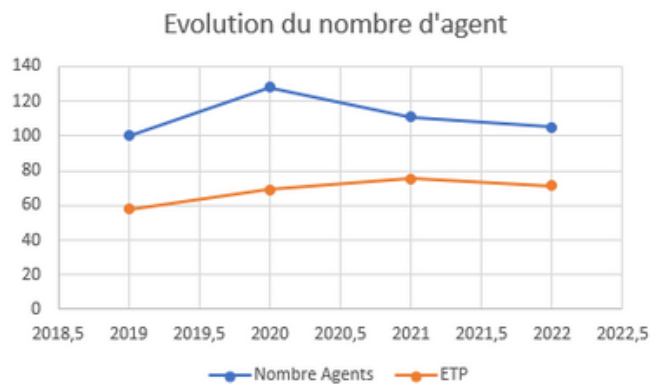
Evolution du volume d'heures servies et des heures contractualisées

	Heures servies	Heures contractualisées	Pourcentage
2018	94 422,00	<u>non</u> renseigné	
2019	87 629,50	119 451	73%
2020	78 329,50	119 451	66%
2021	84 002,00	111 090	76%
2022	74 849,00	107 328	70%



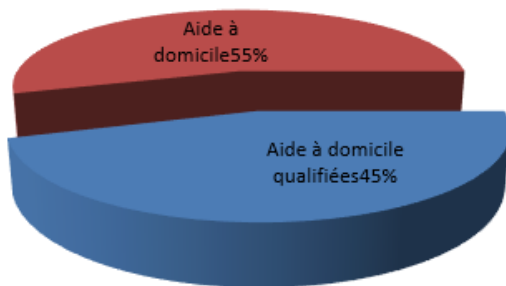
HEURES SERVIES	2018	2019	2020	2021	2022	prev 2023
APA	57 905,25	54 333,00	47 617,25	50 202,50	45 168,98	53 000,00
AIDE SOCIALE	2 277,25	16 755,75	13 884,00	12 410,51	10 221,08	13 000,00
PCH	18 036,50	2 851,00	2 359,25	14 185,00	2 913,50	3 000,00
ASE/PMI	147,00					
total conseil départemental	78 366,00	73 939,75	63 860,5	76 798,01	58 303,56	69 000,00
caisses de retraite	12 726,75	11 326,25	9 543,25	12 218,00	11 641,10	13 000,00
organismes	1 645,25	730,00	3 298,25	7 203,99	3 718,17	1 300,00
dépassement P.E.C.	1 684,00	1 633,50	1 627,50	984,50	1 186,17	4 700,00
total organismes	16 056,00	13 689,75	14 469,00	20 406,49	16 545,44	19 000,00
TOTAL	94 422,00	87 629,50	78 329,50	84 002,00	74 849,00	88 000,00

Evolution du nombre d'intervenants en ETP

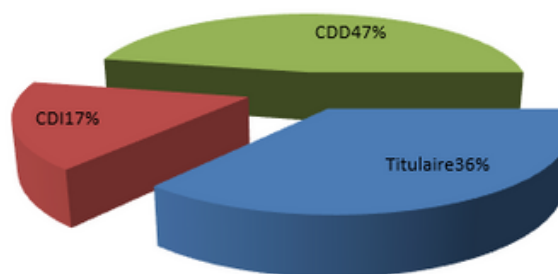


Qualification des intervenants

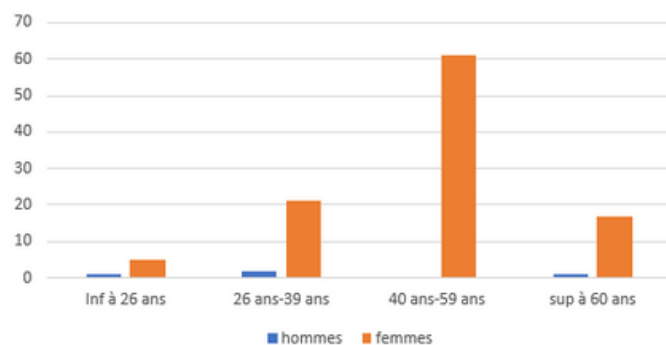
Qualification des aide à domicile



Répartition par contrat



Répartition des intervenants par âge et genre



Éléments marquants pour SAAD :

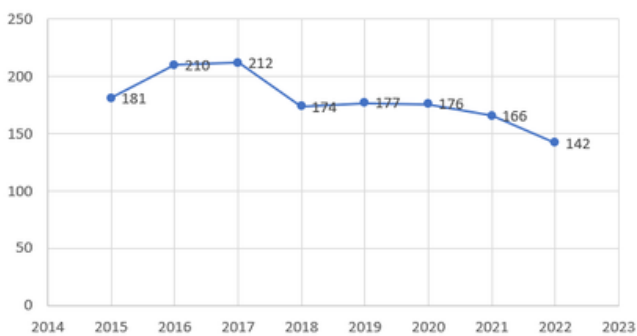
- Baisse de l'activité comme évoqué plus haut.
- D'importantes difficultés de recrutement, liés aux spécificités du métier d'aide à domicile, aux difficultés des missions, aux temps de déplacements importants, aux exigences accrues des usagers et de leur famille...
- Revalorisation salariale des aides à domicile dans le cadre de la loi SEGUR de la Santé.
- Mise en place de la télégestion mobile.
- Rémunération des intervaccations en temps réel.
- Signature du CPOM et de la Dotation Qualité (valorisation des interventions auprès des GIR 1 et 2, travail les Dimanches et Jours fériés).
- Valorisation des interventions auprès des personnes les plus dépendantes et du travail les dimanches et jours fériés dans le cadre de la Dotation Qualité.

service de portage de repas

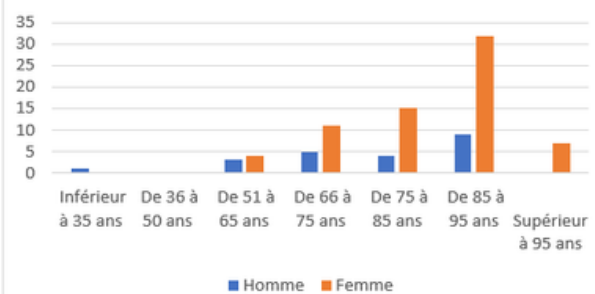
Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans, et aux personnes en situation de handicap ou momentanément handicapées, sans conditions d'âge

Le service de portage de repas, par le biais de son prestataire, assure la livraison à domicile des repas pour le midi et le soir et cela 7 jours sur 7. En 2022, 166 personnes ont pu bénéficier du portage de repas à domicile, pour un total de repas servis de 46 113 dont 5 630 repas du soir.

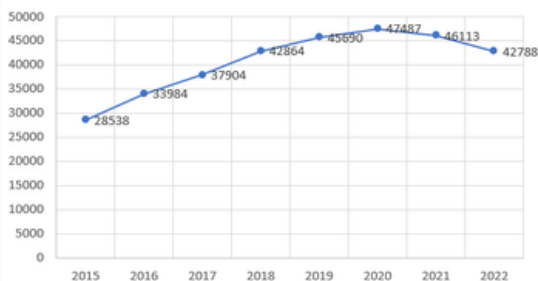
Evolution du nombre de bénéficiaires



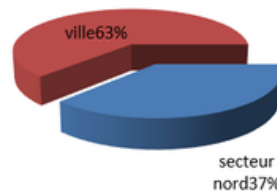
Répartition par tranches d'âge et par genre



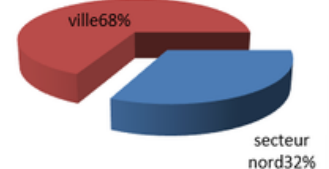
Evolution du nombre de repas servis



Répartition des bénéficiaires par secteur



Répartition des repas servis par secteur



• Evènements marquants de l'année pour le portage de repas

Baisse du nombre de bénéficiaires et du nombre de repas servis.

Le questionnaire de satisfaction laisse entrevoir une baisse de la qualité du service : repas de moins bonne qualité gustative, erreur de distribution, ...

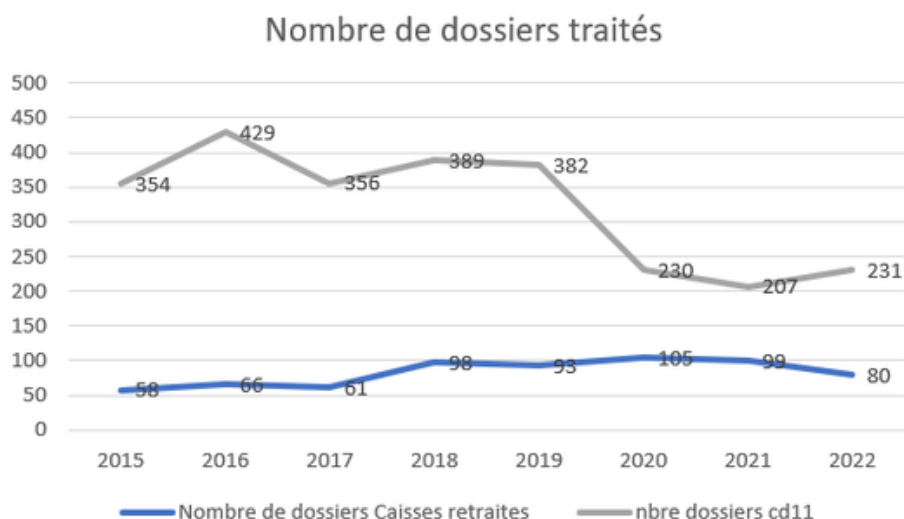
Augmentation des tarifs appliqués par la Société Occitanie et répercutés en partie vers les usagers.

aide sociale légale

A ce titre, plusieurs missions incombent au CIAS :

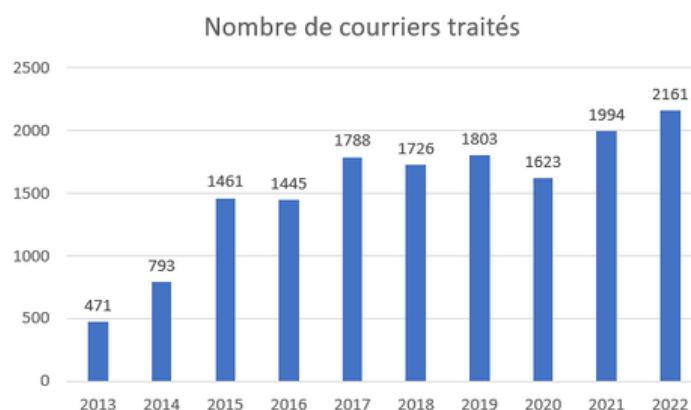
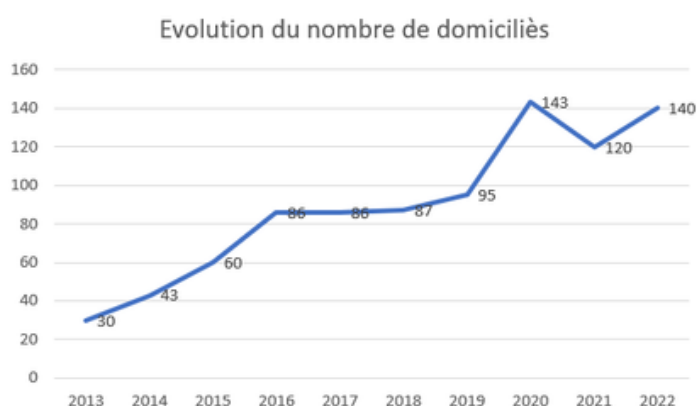
Le CIAS participe à l'instruction des dossiers d'aide sociale : APA à domicile, APA en établissements, Caisses de retraites, Services Ménagers, Portage de repas, Télé-sécurité
Le CIAS doit procéder à la domiciliation des personnes sans résidence stable
Le CIAS doit conduire une analyse annuelle des besoins sociaux (ABS) de la population de la Communauté de Communes.

- **les dossiers de demande de services ménagers, d'hébergement, d'APA, de PCH**



- **domiciliation**

Les personnes sans domicile stables doivent bénéficier d'une adresse postale pour ouvrir des droits tels que la CMU par exemple.



- **Les éléments marquants de l'année 2022 pour l'Aide Sociale Légale**

Pour la domiciliation, nous remarquons une légère hausse des demandes et un volume de courrier traités en augmentation.

Nous faisons face à un public de plus en plus complexe et agressif (problématique de la santé mentale et de la sécurité des agents d'accueil).

l'aide sociale extra légale

Autre champ d'intervention des CIAS l'aide sociale « extra légale » ou « facultative », laisse au CIAS un large champ d'intervention pour mener les politiques sociales souhaitées par les élus.

- **Les secours remboursables et les chèques alimentaire**

Pour la domiciliation, nous remarquons une légère hausse des demandes et un volume de courriers traités en augmentation.

Nous faisons face à un public de plus en plus complexe et agressif (problématique de la santé mentale et de la sécurité des agents d'accueil).

- **La Télé assistance**

Le CIAS finance par le biais de conventions une partie des frais d'installation des appareils de téléassistance mis à disposition par Présence Verte ou par Filien.

En 2022, 61 personnes ont déposé des dossiers de demande de téléassistance dans nos services : 57 pour Présence Verte (MSA Grand Sud) et 4 pour Filien (ADMR).

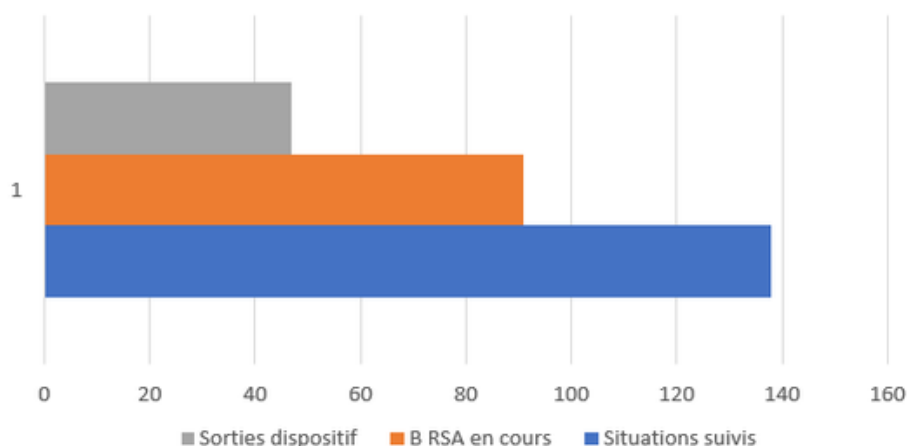
Le CIAS a donc financé l'installation de 57 dispositifs de téléassistance pour un montant total de 1423€. Le CIAS est aussi dépositaire des appareils pour le compte des 2 organismes en cas de résiliation ; ainsi nous avons réceptionné 87 appareils.

l'insertion

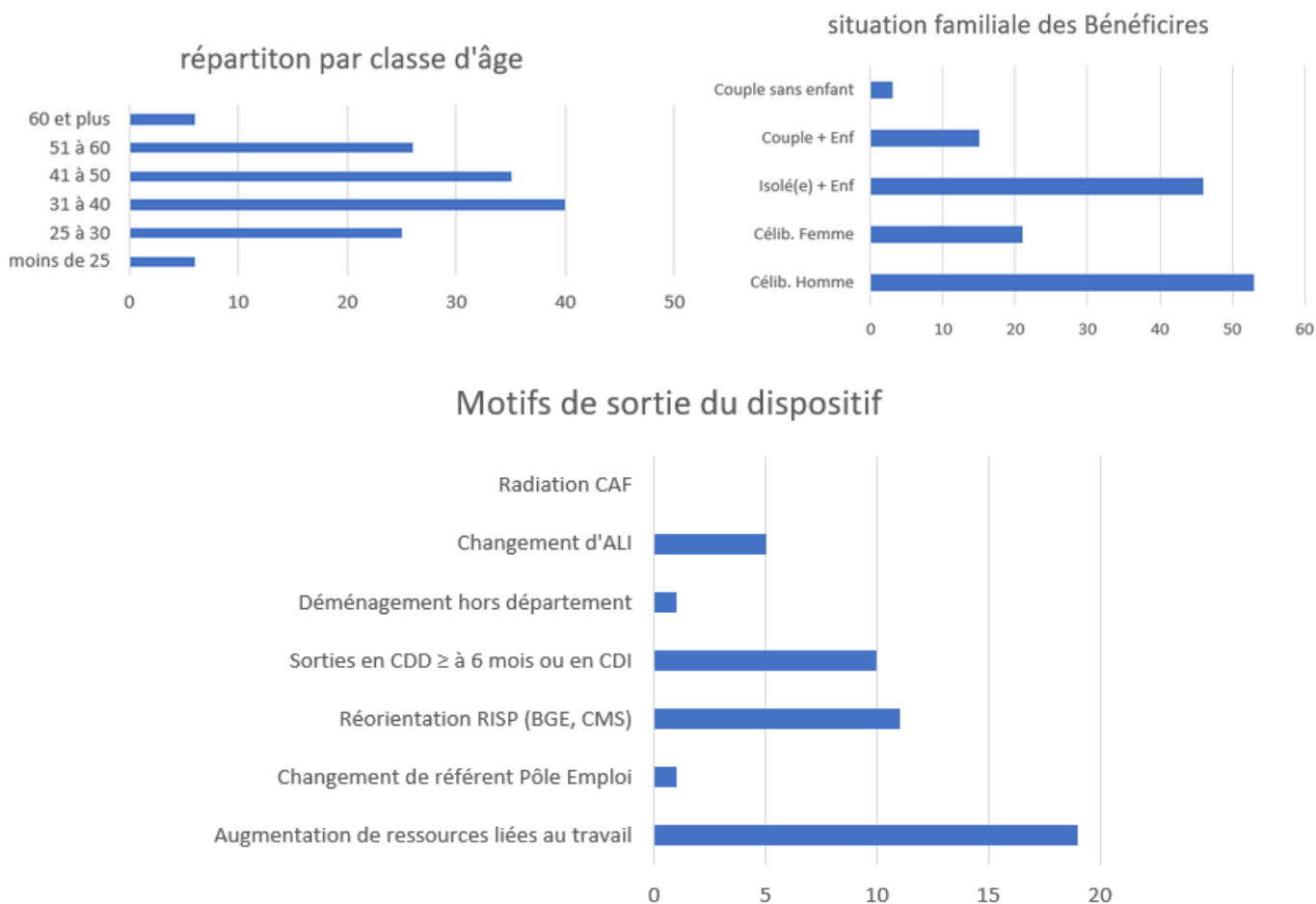
Le référent en insertion professionnelle, en partenariat avec les services du Département effectue un suivi personnalisé des bénéficiaires du RSA pour les aider à construire un projet professionnel adapté et ainsi accéder à un emploi durable.

Nombre de suivis en 2022 : 138 suivis : 91 en cours, 47 sorties de dispositifs

Dossiers orientés, suivis et sortis



- **Caractéristiques des bénéficiaires du dispositif**



partenariats

- **ACTIOM : mutuelle intercommunale**

6 permanences ont été organisées

20 Rendez-vous réalisés en 2022

69 ans de moyenne d'âge.

6 adhésions nouvelles en 2022

- **EDF**

lutte contre la précarité énergétique : 1 atelier relatif aux éco-gestes avec 10 participants en 2022.

- **CPAM : SANTE PASS**

ce partenariat permet d'orienter les usagers sans prise en charge santé vers la CPAM afin de les accompagner dans leurs démarches.

autres éléments marquants en 2022

- **Services civiques**

Le CIAS a accueilli 4 services civiques à compter du 1er septembre 2022 dans le cadre du partenariat avec Unis-cité et le Département à l'initiative de ce dernier qui porte cette action en direction des seniors des SAAD.

L'objectif était de proposer aux usagers du SAAD les plus isolés les services de jeunes volontaires pour des sorties, de simple visite à domicile, des jeux, ... 10 usagers ont ainsi pu bénéficier de ces rencontres.



- **Mutuelle Intercommunale**

Une réflexion sur la mise en place d'une mutuelle intercommunale a été menée sur le 2nd semestre avec l'organisation de rencontres avec les élus, les usagers et un cabinet conseil pour nous accompagner dans cette démarche.

Un appel à manifestation d'intérêt est lancé à l'automne, des auditions ont suivies avec les organismes ayant manifestés leur intérêt à travailler avec nous.

2 dossiers ont été retenus, Mutualia et Just.

Just s'étant désisté au dernier moment, la convention de partenariat sera passée avec Mutualia au 01/01/2023.



- **Partenariat avec SUEZ**

Un double conventionnement a été travaillé avec SUEZ.

Un premier conventionnement avec la France Services afin d'accompagner les abonnés de SUEZ dans l'utilisation du numérique et l'accès à leur espace adhérent. Les agents de la France Services et le Conseiller Numérique ont été destinataire d'une information-formation par SUEZ.



Le second conventionnement est passé avec le CIAS via son service Action Sociale. Ce partenariat vise à la mise en place d'un Fonds de solidarité Eau dédiés aux abonnés de SUEZ rencontrant des difficultés à régler leur facture d'eau, sous certaine condition de ressource et de composition de foyer.



Maison France Services

- 1er juillet 2019, suite à la décision du Président de la République du 25 avril, la circulaire du Premier Ministre présente le nouveau dispositif France Services.
- Le 15 novembre 2019, le Premier Ministre annonce les sites retenus pour la 1ère vague de labellisation : Bram, Capendu, Limoux, Mouthoumet, Narbonne, Salles sur l'Hers et Sigean.
- Le 1er janvier 2022 : Labellisation de la France Services de Castelnaudary pour une ouverture à l'Espace Tufféry.

les enjeux

- Retour du service public au cœur des territoires
- Répondre aux grandes orientations du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASAP) pour un maintien et accès aux services
- Rapprocher les populations des services publics
- Faciliter l'accès au numérique
- Animer un réseau de service
- Créer un espace convivial, d'échange et de partage



les missions des agents :

- vous accompagner dans les démarches administratives quotidiennes et répondre à vos questions ;
- vous aider dans les démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne) ;
- résoudre vos situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'utilisateur ;
- vous mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).

les partenaires nationaux :



formations France Services

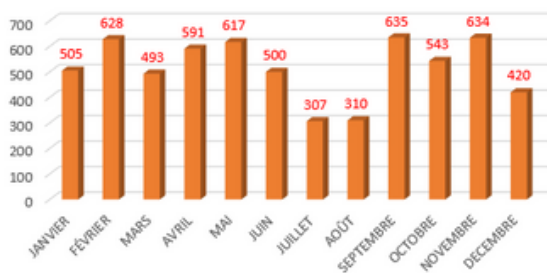
- **Formation initiale et socle métier :**
 - Formation par les 8 partenaires : 3 journées du 24 au 26.11.2021 en présentiel
 - Formation socle commun CNFPT : 2 journées les 2 et 03.12.2021 en présentiel
- **Formation compte rendu d'activité :**
 - Détail des bonnes pratiques pour saisir les CRA : le 15.03.2022 en webinaire
- **Formation Aidant connect : Manon MAZEROLLES**
 - Présentation de l'application web : le 09 et 16.06.2022 en webinaire
 - Habilitation : le 10.12.2021 en présentiel
 - Test pix : le 07.01.2022 en webinaire
- **Osmose /signalétique :** le 10.12.2021 en présentiel et le 10.05.2022 en webinaire
- **Préfecture :**
 - Renouvellement titres d'identité : le 16.05.2022 en webinaire
- **DGFIP :**
 - Fondamentaux de l'impôt sur le revenu et présentation et à l'organisation de la campagne déclarative : le 14.04.2022 en présentiel
 - Campagne des avis taxes foncières : le 16.09.2022 en présentiel
 - Gérer mes biens immobiliers / Prélèvement à la source : le 12.12.2022 en présentiel
- **CPAM :**
 - Présentation générale : le 12.04.2022 en présentiel FS
 - Informations générale / Questions diverses : le 26.08.2022 en présentiel FS
 - Bilan de fonctionnement : le 19.10.2022 en présentiel FS Pôle FrontOffice
 - MIsAS : le 06.12.2022 en webinaire
- **CAF : (en webinaire)**
 - Les clefs de l'accompagnement : le 23.05.2022
 - ARIPA (Agence de recouvrement des Impayés de pensions alimentaires) : le 02.06.2022
 - Aide au logement étudiant : le 22.09.2022 AP le 20.09.2022 MM
 - Refonte caf.fr : le 14.06.2022 MM le 16.06.2022 AP
 - Déclaration RSA TI : le 17.11.2022 MM
 - Offre de services CAF et boîte à outils partenaires : le 08.12.22 AP le 13.12.22 MM
- **CARSAT : (en webinaire)**
 - Présentation des services en ligne CARSAT/MSA : le 20.05.2022
 - Améliorer le montant de sa retraite : le 02.11.2022
 - Demande de retraite en ligne : le 15.11.2022
 - Retraite anticipée carrière longue : le 07.12.2022
 - Ma retraite, à quel âge et quel montant : le 03.11.2022

création d'un groupe France Services Castelnaudary / Bram / Salles-sur-l'Hers

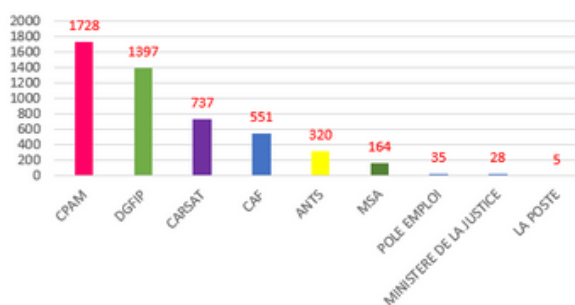
- **Rencontres d'échanges et d'analyses de pratiques.** Thèmes abordés : Les conseillers numérique / La mobilité pour nos usagers / Coffre-fort sécurisé...
 - le 09.02.2022 à Castelnaudary
 - le 23.09.2022 à Salles-Sur-L'Hers
 - le 24.11.2022 à Bram : Présentation par le chargé de mission de l'appli Mobil 'Aude
- **Horaires d'ouverture :**
 - Du lundi au mardi de 9h à 12h et de 13h à 16h
 - Le mercredi de 9h à 12 h
 - Le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
 - Le vendredi de 9h à 13h

Partenaires nationaux	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
Nombre total de demandes	505	628	493	591	617	500	307	310	635	543	634	420	6183
Moyenne par jour	24,05	31,4	27,39	31,11	30,85	23,81	23,62	25,83	31,75	28,58	31,7	24,71	27,90
Moyenne/jour au réel	29,7	39,25	39,44	40,75	37,39	32,25	27,9	32,63	38,48	35	40,9	32,3	35,50

Nombre total de demandes



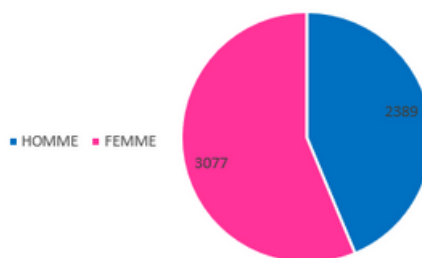
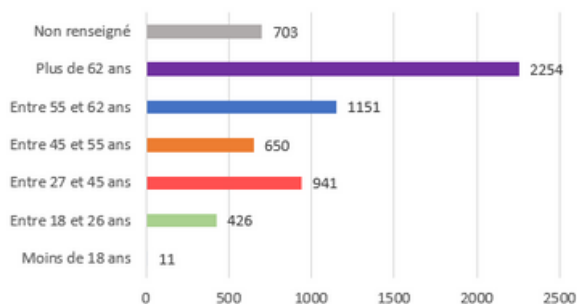
Partenaires nationaux



Partenaires nationaux	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
CPAM	160	164	133	156	134	181	121	102	182	135	163	97	1728
DGFIP	97	119	79	225	244	64	46	60	163	135	109	56	1397
CARSAT	29	55	69	78	94	65	40	42	82	65	66	52	737
CAF	32	51	50	44	50	45	33	41	66	46	53	40	551
ANTS	10	21	30	21	24	40	23	26	34	33	36	22	320
MSA	7	24	19	11	16	18	7	8	20	10	18	6	164
POLE EMPLOI	2	4	4	2	1	4	1	2	2	4	6	3	35
MINISTERE DE LA JUSTICE	3	3	0	0	6	2	2	0	4	3	3	2	28
LA POSTE	1	0	0	0	0	2	0	0	1	0	1	0	5
Partenaires locaux	23	11	14	20	16	32	13	18	25	49	8	99	328

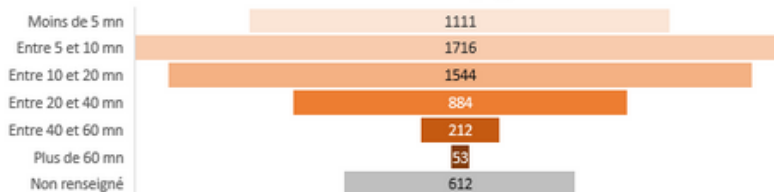
AGE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
Moins de 18 ans	0	0	0	0	0	0	1	1	5	4	0	0	11
Entre 18 et 26 ans	25	41	19	45	53	38	36	23	42	40	45	19	426
Entre 27 et 45 ans	64	54	58	81	126	90	58	57	122	78	92	61	941
Entre 45 et 55 ans	70	77	46	80	69	44	25	34	69	48	56	32	650
Entre 55 et 62 ans	77	113	83	120	120	100	62	77	139	91	90	79	1151
Plus de 62 ans	156	158	164	261	232	188	120	110	241	219	260	145	2254
Non renseigné	162	137	86	4	8	38	5	8	17	63	91	84	703
HOMME	170	165	144	250	236	229	132	151	269	221	266	156	2389
FEMME	224	282	231	337	372	234	170	151	352	261	282	181	3077
Non renseigné	160	133	81	0	0	0	5	8	14	61	86	83	631

Tranche d'âge



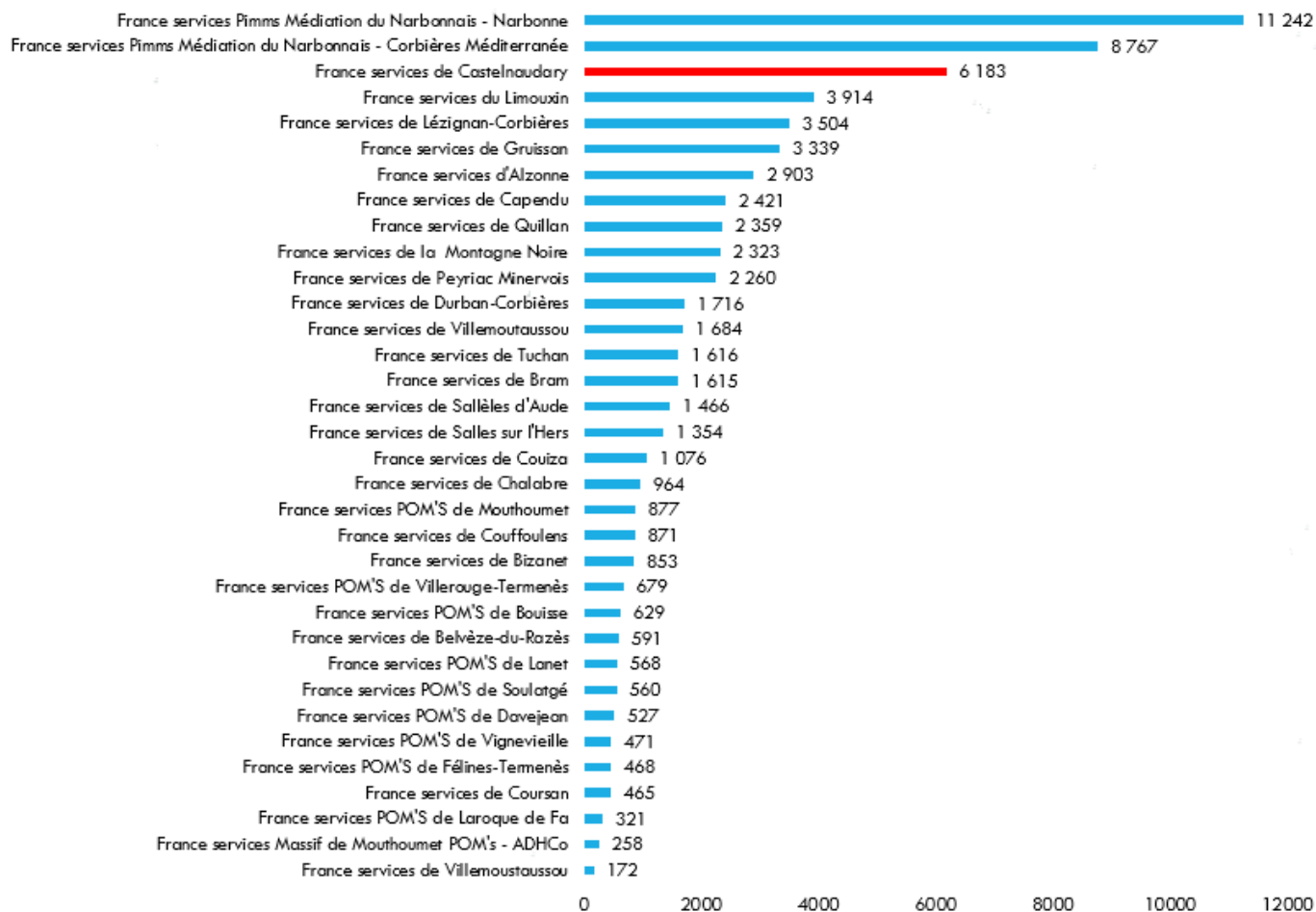
Durée d'accompagnement	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
Moins de 5 mn	31	61	61	132	104	82	72	49	149	136	131	103	1111
Entre 5 et 10 mn	122	153	111	198	179	135	101	104	176	164	181	92	1716
Entre 10 et 20 mn	182	153	111	150	182	126	68	87	167	107	133	78	1544
Entre 20 et 40 mn	46	55	74	85	108	96	48	60	110	62	84	56	884
Entre 40 et 60 mn	20	20	19	21	30	18	9	9	14	13	22	17	212
Plus de 60 mn	2	7	2	2	5	7	5	1	8	6	7	1	53
Non renseigné	151	131	78	3	0	34	0	0	11	55	76	73	612

Durée d'accompagnement



Taux finalisation des demandes en 1 seul accompagnement (en %)	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
Oui	60,91%	72,88	83,01	76,92	92,16	86,88	85,1	73,84	80,52	82,37	88,69	83,68	81,28
Partiellement : Il reste des démarches en autonomie	20,11%	15,73	8,01	12,65	2,61	4,73	4,3	10,6	9,18	7,47	4,93	3,86	8,54
Partiellement : l'utilisateur devra revenir en France services	12,46%	9,73	7,52	9,23	3,43	6,45	6,62	8,61	5,15	4,56	3,47	7,12	6,72
Partiellement : l'utilisateur a été redirigé vers un partenaire	6,52%	1,24	1,21	0,85	1,8	1,72	3,31	6,95	4,67	4,98	2,74	5,04	3,16
Non	0	0,41	0,24	0,34	0	0,22	0,66	0	0,48	0,62	0,18	0,3	0,29
Prise de RDV avec un partenaire national	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
Accès ordinateur libre	12	5	3	1	1	1	1	5	3	6	10	13	61
	1	3	6	0	0	0	1	1	6	4	6	3	31

Nombre de demandes – Aude 2022



Le conseiller numérique

- FORMATION : REMN / CCP1 Accompagner les différents publics vers l'autonomie dans les usages des technologies services et médias numériques : du 31.03.2022 au 31.07.2022
- Les agents France services ont pour mission d'accompagner les usagers dans la réalisation de leurs démarches administratives en ligne.
- Les Conseillers numériques ont quant à eux pour missions de les accompagner dans leur usage quotidien du numérique
- Il aide à prendre en main un équipement informatique (ordi, smartphone, tablette etc...)
- Il accompagne les usagers dans la gestion de leurs mails (apprendre à envoyer, recevoir, gérer des courriels)
- Il aide à la gestion et création de contenus numériques (stocker, ranger, partager)
- Il apprend aux usagers à naviguer sur internet
- Apprentissage des bases de traitement de texte
- Installer et utiliser des applis utiles sur smartphone

les perspectives France Services

- Améliorer l'accompagnement à l'acquisition de nouvelles compétences ou d'autonomie dans les démarches numériques
- Revoir les horaires et l'amplitude d'ouverture
- Enquête de satisfaction
- Consolider nos partenariats actuels et les développer (Suez, Asseco,...)
- Continuer à développer nos compétences via les formations des partenaires nationaux
- Veille juridique

les perspectives Conseiller Numérique

- Maintenir les accompagnements des ateliers de groupes et en individuel
- Ateliers numériques avec le PIJ pour 2023 auprès d'un public jeune, autour d'outils pédagogiques à déterminer tels que l'impression 3D, programmation et montage de circuits, robotique...
- Ateliers organisés en partenariat avec l'Association syndicale des familles du Lauragais pour les membres de leur association.
- Sensibilisation, installation et permanence pour l'apprentissage de Linux pour redonner vie à des ordinateurs vieillissant, en collaboration avec le conseiller numérique des Energies de la Piège et en partenariat avec l'association Recyclotopie.
- Intervention durant « la semaine du Libre » organisée par la médiathèque (début Avril).
- Mise en application de France connect+ pour accès au Compte Personnel de Formation avec le personnel des chantiers d'insertion CCCLA en accompagnement Bâtipole.



2022 ENVIRONNEMENT



Environnement

Service composé d'une agente chargée de mission environnement

La CCCLA est la structure animatrice du site Natura 2000 Piège et collines du Lauragais, désigné en 2006 au titre de la Directive Oiseaux. Ce site représente plus de 31 000 ha, répartis sur 37 communes. Il a été classé pour sa richesse en avifaune, et joue un rôle important pour la conservation de 26 espèces d'oiseaux, notamment l'Aigle botté, le Circaète Jean-le-Blanc et le Héron pourpré.

La CCCLA anime le COPIL et met en œuvre le DOCOB (Documents d'objectifs) du Natura 2000.

En juillet 2021, la CCCLA a déposé un dossier pour être labellisé Projet Alimentaire Territorial, et pouvoir bénéficier de subvention dans le cadre du Plan de relance, pour 2022 et 2023. La CCCLA est la structure animatrice de ce projet, et porte certaines actions, concernant le développement des circuits courts, la restauration collective et le diagnostic alimentaire et agricole du territoire

La CCCLA souhaite également suivre les projets de développement d'énergies renouvelables sur son territoire intercommunal.

chiffres clefs en 2022

PAT : 17 actions, 11 partenaires. 340 282 € de budget sur 2 ans, dont 226 976 € de subventions de l'Etat dans le cadre du Plan de relance.

Natura 2000 :

599 845 € obtenus pour des mesures agro-environnementales et climatiques
5 nids de Busards cendrés protégés, 12 jeunes de Busards cendrés envolés grâce à la protection;

3 nids de Busards Saint-Martin protégés, 6 jeunes de Busards Saint-Busard envolés grâce à la protection

ENR : au moins 22 projets ENR en développement sur notre territoire

éléments marquants en 2022

- Natura 2000

Zoom sur le dépôt du Projet agro-environnemental et climatique

Les PAEC sont des instruments incitatifs intégrés à la Politique agricole commune (PAC). Ils visent à :

- accompagner le changement de pratiques agricoles afin de réduire les pressions agricoles sur l'environnement, identifiées à l'échelle des territoires ;
- maintenir les pratiques favorables, sources d'aménités environnementales, là où il existe un risque de disparition de ces dernières ou de modification vers des pratiques moins respectueuses de l'environnement.

Pour ce faire, les agriculteurs volontaires sont rémunérés sur la base des surcoûts et manques à gagner liés à la mise en œuvre de ces pratiques vertueuses, au travers de dispositifs contractuels pour une période de 5 ans.

Le PAEC a été déposé afin de répondre aux objectifs du site Natura 2000 qui vise à **garantir la préservation de la biodiversité** :

- Obj. 1- Maintenir et conforter l'élevage et les zones pâturées
- Obj. 2- Développer et améliorer le continuum écologique grâce à la préservation et au développement des infrastructures agroécologiques
- Obj. 3- Favoriser une gestion des sols alliant équilibre écologique et économique

Deux espèces de Busards nichent au sein du périmètre de la ZPS : le Busard cendré et le Busard Saint-Martin. **Ces rapaces de taille moyenne ont la particularité de nicher au sol.** Cette spécificité engendre une menace puisque ces deux espèces peuvent faire leur nid au sein même des cultures (céréales, prairies de fauche...). En s'installant dans les cultures, le risque est important : lors de la moisson ou de la fauche, les jeunes sont en grande majorité non volants, et se font happer par l'engin agricole, entraînant la destruction de la nichée. Ces deux espèces sont en déclin depuis de nombreuses années dans le département de l'Aude et partout en Europe.

Ainsi, des campagnes de protection des nichées de Busard cendré et de Busard Saint-Martin sont menées sur le site Natura 2000, depuis 2019 et 2020 respectivement, suite à l'inventaire de ces espèces. 49 jeunes de Busard Cendré et 25 jeunes de Busard Saint-Martin ont pu s'envoler grâce à ce dispositif depuis 2019.

En parallèle, cela a permis la collaboration et la sensibilisation des agriculteurs concernés par cette problématique.

Le nombre de jeunes protégés augmente d'année en année. Cependant, en 2022, les conditions climatiques extrêmes du mois de juin ont été néfastes pour la reproduction. En effet, les fortes chaleurs ont entraîné des moissons extrêmement précoces (mi-juin pour le blé), et la prédation a été importante.

Poursuite des actions d'animation de Natura 2000 :

- Suivi de l'action sur les plans d'eau / création d'habitats favorables aux oiseaux et sensibilisation du grand public par l'association Nature en jeux
- Edition du bulletin d'informations Natura 2000 #6
- 2 sorties naturalistes, l'une à Molleville le samedi 24 septembre autour du lac de la Ganguise, et l'autre le mercredi 5 octobre, à Villasavary, autour des pelouses sèches
- Inventaire du Circaète Jean-le-Blanc : 5 couples ont pu être identifiés.



Projet Alimentaire Territorial

La CCCLA a commencé la mise en œuvre du PAT :

- en accompagnant administrativement les partenaires qui portent des actions (rédaction des conventions de partenariat, versement du premier acompte, animation du Comité de pilotage du PAT),
- en s'appuyant de la Chambre d'agriculture de l'Aude et du Biocivam de l'Aude pour réaliser certaines actions en propre. En 2022, la CCCLA a ainsi réalisé une enquête auprès des producteurs agricoles pour connaître leurs besoins pour le développement des débouchés commerciaux en circuits courts. Une seconde enquête a été menée afin de réaliser un état des lieux de la restauration scolaire,
- en participant au réseau des PAT de l'Aude.

2022 EAU & ASSAINISSEMENT



Eau & Assainissement

Les services publics de l'eau potable concernent 43 communes contre 39 pour celui de l'assainissement collectif. La répartition se fait de la manière suivante :

Eau potable :

- 13 communes en régie*
- 21 communes en DSP (SUEZ)*
- 8 communes en DSP (VEOLIA)*
- 1 communes en DSP (BRL)*

Assainissement :

- 23 communes en régie*
- 13 communes en DSP (SUEZ)*
- 2 communes en DSP (VEOLIA)*
- 1 commune en DSP (BRL)*

Les échéances des contrats en DSP s'étalent jusqu'en 2028.

Le service public administratif de l'assainissement non collectif quant à lui est assuré directement par la communauté de commune pour les 43 communes.

L'état des lieux dressé lors du transfert de la compétence a permis de cibler six séries d'enjeux :

- Une connaissance patrimoniale formalisée des installations insuffisantes qui empêche de construire une programmation pluriannuelle fiable ;*
- Des problématiques identifiées sur certaines communes en matière de sécurité, conformité et performance ;*
- Une politique de renouvellement des réseaux d'eau potable insuffisante ;*
- Des extensions de réseaux pour accueillir les nouveaux habitants ;*
- Une structuration insuffisante des services gérés en régie qui ne permet d'assurer la continuité du service public ;*
- Des tarifs d'eau et d'assainissement sur certaines communes qui ne couvrent pas le coût du service.*

La Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois s'est donnée comme objectifs :

- D'améliorer sa connaissance patrimoniale formalisée afin de construire une programmation pluriannuelle fiable ;*
- De rattraper des problématiques identifiées sur certaines communes en matière de sécurité, qualité de l'eau, conformité des systèmes d'assainissement et performance.*

chiffres clefs en 2022

Territoire intercommunal rural : 28 628 habitants sur 43 communes classées en ZRR, dont 25 sur bassin AERMC et 18 sur bassin AEAG.

43 Services publics d'eau / 14 827 abonnés pour 28 628 habitants

- 13 services en régie pour 2 205 abonnés pour 4 653 habitants et 30 services en DSP pour 12 622 abonnés pour près de 23 978 habitants ; à noter 1 service mixte DSP et régie.
- 4 ressources dont 1 en régie et 3 usines produisant près de 1 150 000 m³ sous gestion Réseau 11, 45 réservoirs avec 15 000 m³ de réserve dont 13 en régie, 16 supprimeurs et 850 km de réseau dont près de 217 km en régie

Des volumes d'eau facturés de 2 031 974 m³ dont :

- 196 631 m³ pour les régies
- 1 835 343 m³ pour les DSP

Des volumes d'eau achetés de 2 535 271 m³ dont :

- 301 572 m³ pour les régies
- 2 233 690 m³ pour les DSP

Des rendements de réseaux de distribution avec une moyenne de 73% pour les régies et 80.12% pour les DSP

Des prix sur 120 m³ hétérogènes :

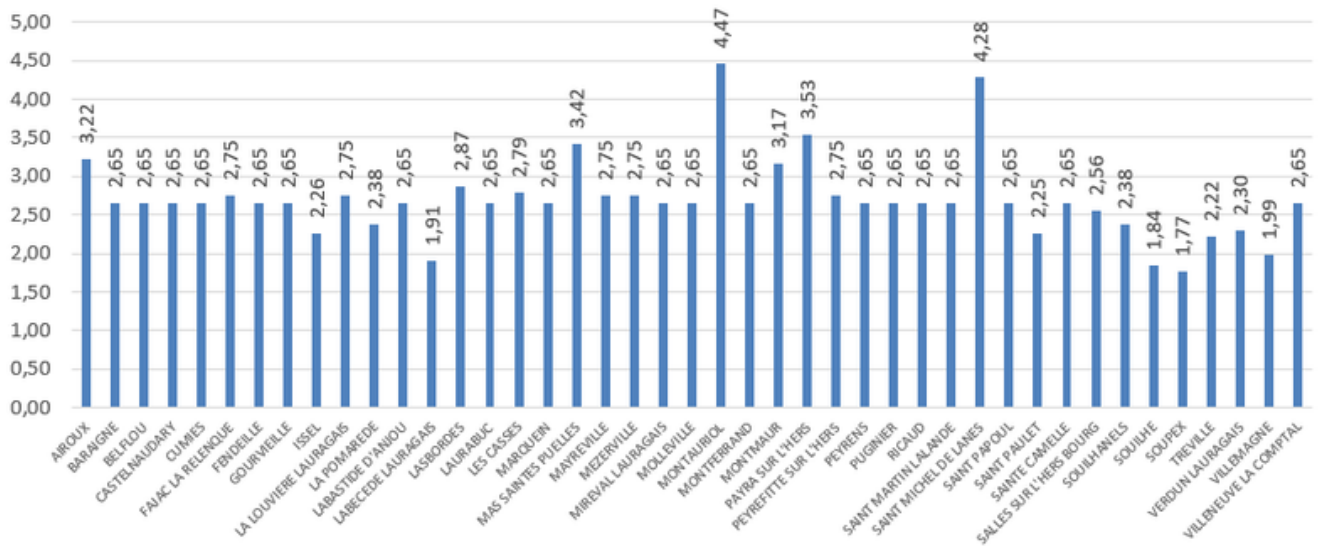
Pour les régies :

- 1,76 € TTC/m³ à 3,53 € TTC/m³ au 1er janvier 2019
- 1,76 € TTC/m³ à 3,53 € TTC/m³ au 1er janvier 2020
- 1,76 € TTC/m³ à 3,53 € TTC/m³ au 1er janvier 2021
- 1,77 € TTC/m³ à 3,53 € TTC/m³ au 1er janvier 2022

Pour les DSP

- 2,41 € TTC/m³ à 4,40 € TTC/m³ au 1er janvier 2019
- 2,43 € TTC/m³ à 4,54 € TTC/m³ au 1er janvier 2020
- 2,47 € TTC/m³ à 4,54 € TTC/m³ au 1er janvier 2021
- 2,30 € TTC/m³ à 4,47 € TTC/m³ au 1er janvier 2022

PRIX EAU TTC/m³ 01/01/2022



Une eau distribuée 100% conforme aux limites de qualité eau potable dans le cadre du contrôle réglementaire.

Remarques : La problématique du chlorure de vinyle monomère (CVM) est un enjeu important pour les années futures. Une procédure doit être mise en place sur l'ensemble du territoire afin de déterminer les tronçons impactés.

Le chlorure de vinyle monomère (CVM) est un gaz organique, incolore à température ambiante. C'est un composé très volatil et faiblement soluble dans l'eau.

En France, l'analyse du CVM dans l'eau du robinet, sur le réseau de distribution, est systématique depuis 2007. La limite de qualité pour l'eau du robinet est fixée à 0,5 µg/L, en application de la réglementation européenne. En 2007, les progrès techniques permettant alors d'analyser plus facilement le CVM dans l'eau, la France a mis en place une réglementation plus exigeante que la réglementation européenne et rendu obligatoire l'analyse du CVM dans le contrôle sanitaire de l'eau.

Des indices de connaissance et de gestion patrimoniale (sur 120 points)

- De 87.5 points en moyenne pour les services en DSP
- De 33.8 points en moyenne pour les services en régies

L'amélioration de cet indicateur de connaissance repose sur l'établissement de schémas. Au travers des schémas en cours et projetés, des services verront leur indice progresser dans les années à venir.

39 Services publics d'assainissement collectif / 11 050 abonnés pour 25 415 habitants :

- 23 services en régie pour 1 909 abonnés soit 4 390 habitants et 16 services en DSP pour 9 141 abonnés soit 21 025 habitants
- 43 unités d'épuration dont 26 en régie (20 roselières, 13 Boues Activées, 3 lagunes, 7 fosses et autres) pour 65 000 EH de capacité épuratoire, près de 30 postes de relevage dont 14 en régie et 180 km de réseau dont près de 50 km en régie

Des rejets de station conformes à 97% sauf pour 3 services soit 3 systèmes d'assainissement non conformes.

Des volumes facturés de 1 129 682 m³ dont :

- 132 171 m³ pour les régies
- 997 511 m³ pour les DSP

Des prix sur 120 m³ hétérogènes :

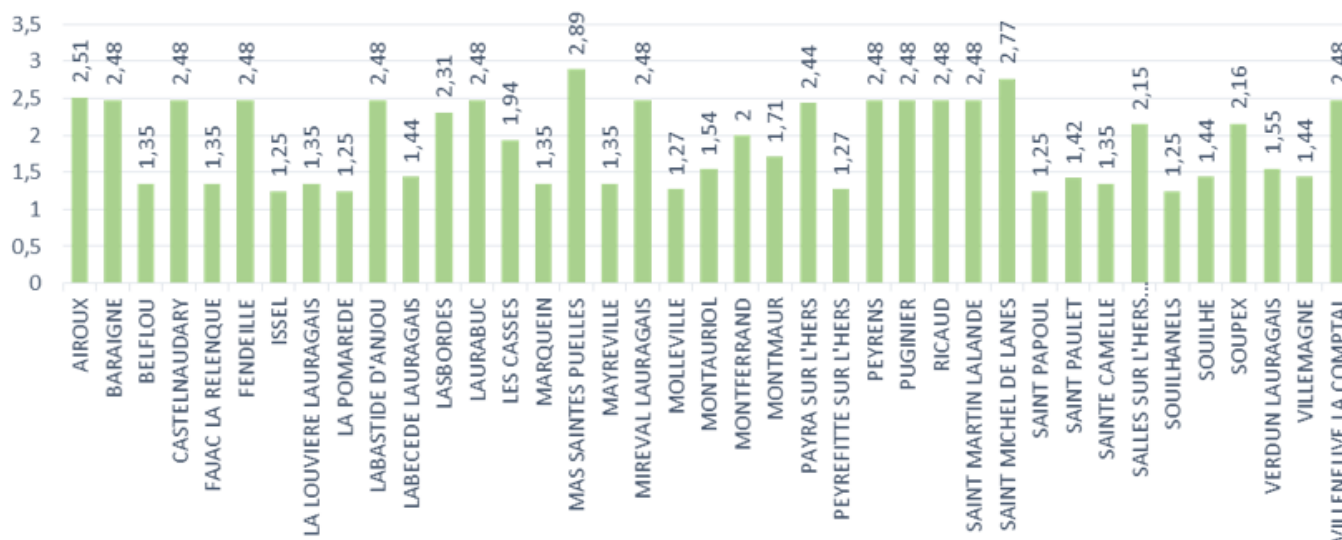
Pour les régies :

- 1,24 € TTC/m³ à 2,44 € TTC/m³ au 1er janvier 2019
- 1,24 € TTC/m³ à 2,44 € TTC/m³ au 1er janvier 2020
- 1,24 € TTC/m³ à 2,44 € TTC/m³ au 1er janvier 2021
- 1,25 € TTC/m³ à 2,44 € TTC/m³ au 1er janvier 2022

Pour les DSP :

- 1,31 € TTC/m³ à 3,48 € TTC/m³ au 1er janvier 2019
- 1,32 € TTC/m³ à 3,53 € TTC/m³ au 1er janvier 2020
- 1,32 € TTC/m³ à 3,82 € TTC/m³ au 1er janvier 2021
- 1,55 € TTC/m³ à 2,89 € TTC/m³ au 1er janvier 2022

Prix ass TTC/m³ 01/01/2022



Suite aux audits de fin de contrats sur de nombreuses communes, des négociations ont eu lieu et ont abouti à une baisse de la part du délégataire.

Le choix des élus a été d'augmenter la surtaxe (part de la Collectivité qui lui permet de procéder à des investissements) sur certaines communes, notamment sur celles où la part du délégataire a baissé (sans augmenter le prix de l'eau) pour :

- Permettre l'équilibre des budgets
- Permettre une capacité à investir

Des indices de connaissance et de gestion patrimoniale (sur 120 points)

- o Supérieurs à 82 points en moyenne pour les DSP
- o Supérieurs à 18 points en moyenne pour les régies

L'amélioration de la connaissance reposera sur les schémas en cours et programmés.

- 5 autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées
- Un taux de desserte proche de 70%

assainissement non collectif

43 services publics d'assainissement non collectif / 3 200 installations d'assainissement non collectifs pour 6 500 habitants

Pour les installations anciennes ou déjà existantes, un diagnostic de bon fonctionnement et de bon entretien est effectué tous les 10 ans. Ce diagnostic est également obligatoire dans le cadre d'une vente immobilière. Des campagnes peuvent également être prioritaires lorsque des zonages d'assainissement sont imminents.

Ont été réalisés en 2022 :

- 67 contrôles de conception (FO1)
- 44 contrôles de réalisation (FO2)
- 98 contrôles de l'existant (FO3)

Tarifs 2022

Objet	Montant € HT
Redevance Pour le contrôle périodique de bon fonctionnement et de bon entretien des installations existantes, facturée tous les dix ans à l'occasion de chaque contrôle obligatoire	90 €
Redevance pour le contrôle de conception des installations neuves	65 €
Redevance pour le contrôle de réalisation des installations neuves	55 €
Pénalité financière en cas d'obstacle à l'accomplissement des missions de contrôle	45 €

Ils ont permis de générer en 2022 les seules recettes du service, conformément à la réglementation.

Au global, près de 3 000 installations ont été contrôlées depuis 2012 avec près de 50 % de non conformités à l'arrêté du 27 avril 2012.

Les deux agences de l'eau n'accordent plus d'aide financière pour le financement de la réhabilitation des installations depuis 2018. Les quatre demandes d'aides financières attribuées auparavant et encore en cours pourront être soldées lorsque les bénéficiaires auront réalisé les travaux.

éléments marquants en 2022

- La continuité de la programmation pluriannuelle d'investissement
- Nouvelle consultation DSP pour 22 services d'eau potable et 13 services d'assainissement collectif : durée du contrat du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2028.

La société SUEZ est le délégataire pour ces contrats.

Les achats d'eau ont été enlevés du contrat SUEZ. Ils seront effectués en direct avec Réseau11.

Suite à cette nouvelle consultation, un début d'harmonisation des prix de l'eau et de l'assainissement a été mise en place pour la totalité des contrats de cette nouvelle DSP.

Baisse significative du prix de l'eau et de l'assainissement pour la nouvelle DSP Suez pour une facture type de 120 m3 (tableau ci-joint)

- Moyenne totalité des services eau potable et assainissement : -20.9% de baisse
- Moyenne service eau potable : - 27% de baisse
- Moyenne service assainissement : - 12.9 % de baisse

Service eau potable :

- Baisse mini : - 2.9 %
- Baisse maxi : - 46.3%

Service assainissement collectif :

- Baisse mini : - 5.6 %
- Baisse maxi : - 36.8 %

DSP SUEZ - facture type 120 m3 -						
	différence en € AEP	différence en % AEP	différence en € EU	différence en % EU	différence totale en €	différence totale en %
Baraigne	-81,2	-24,2	-15,1	-5,7	-96,3	-16,0
Castelnaudary	-7,5	-2,9	-14,9	-5,6	-22,4	-4,2
Cumiès	-219,6	-46,3	-	-	-219,6	-46,3
Fendeille	-76,3	-23,0	-35,7	-12,4	-112,1	-18,1
Gourville	-135,1	-34,6	-	-	-135,1	-34,6
Labastide d'Anjou	-103,8	-28,9	-88,1	-25,9	-191,9	-27,5
Laurabuc	-141,1	-35,6	-58,2	-18,8	-199,3	-28,2
Mireval Lauragais	-106,9	-29,5	10,5	4,4	-96,4	-16,0
Molleville	-189,0	-42,6	-	-	-189,0	-34,2
Montferrand	-47,8	-15,8	-	-	-47,8	-9,7
Peyrens	-48,8	-16,1	-55,7	-18,1	-104,5	-17,1
Puginier	-27,4	-9,7	9,1	3,8	-18,3	-3,5
Ricaud	-15,3	-5,7	-84,7	-25,2	-100,0	-16,5
Saint Martin lalande	-84,0	-24,8	-146,6	-36,8	-230,6	-31,3
Saint Michel de Lanès	-178,9	-41,2	-31,9	-11,3	-210,9	-29,4
Saint Papoul	-157,5	-38,2	-	-	-157,5	-29,7
Verdun en Lauragais	-22,7	-9,5	22,3	17,5	-0,3	-0,1
Villeneuve la Comptal	-42,6	-14,3	-41,8	-14,2	-84,4	-14,3
MOYENNE	-93,6	-27,0	-33,2	-12,9	-123,1	-20,9

Concernant l'assainissement, une attention particulière devra être portée pour les dossiers en cours suivants :

- La réhabilitation des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement des eaux usées de Laurabuc et de Mireval
- La réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées de Villemagne et de sa station, selon le schéma directeur
- La réhabilitation de la station d'épuration de Souilhe, et de Saint Michel de Lanès

Concernant l'eau, une attention particulière devra être portée pour les dossiers suivants à enjeux :

- Les CVM à la Pomarède
- Les conventions de servitude de passage en terrain privé

les travaux

Castelnaudary :

1. Grand Rue :

- Renouvellement branchements et réhabilitation canalisation eaux usées, 105 ml en PVC et en diamètre 200 mm

Montant des travaux : 61 094 € HT / Travaux terminés

- Renouvellement branchements et réhabilitation canalisation eau potable, 110 ml en fonte et en diamètre 200 mm: 69 936 € HT

Montants total des travaux : 131 030 € HT / Travaux terminés

2. Allée des Marronniers :

- Renouvellement branchements et réhabilitation canalisation eaux usées : 242 ml en PVC et en diamètre 200 mm

Montant des travaux : 90 820 € HT / Travaux terminés

3. Gymnase :

- Renouvellement branchements réhabilitation canalisation eaux usées, 205 ml en PVC et en diamètre 200 mm:

Montant des travaux : 52 423 € HT / Travaux terminés

4. Cours de la République (côte mairie):

- Renouvellement branchements et réhabilitation canalisation eaux usées, 400 ml en PVC et en diamètre 200 mm

Montant des travaux : 314 690 € HT

- Renouvellement branchements et réhabilitation canalisation eau potable, 332 ml en fonte et en diamètre 125 mm

Montant des travaux : 105 234 € HT

Montants total des travaux : 419 924 € HT

Travaux terminés

Castelnaudary suite

5. Réservoir sainte Catherine :

- Travaux de sécurisation intérieure :

Montant des travaux : 28 905 € HT / Travaux terminés

6. Rue Bernard Palissy :

- Réhabilitation de 67 ml du réseau d'assainissement en PVC de diamètre 200 mm

Montant des travaux : 38 774 € HT / Travaux terminés

7. Regards assainissement (reprise étanchéité) :

- Reprise étanchéité de 94 regards sur la ville de caste :

Montant des travaux : 102 545 € HT / Travaux terminés

TOTAL TRAVAUX CASTELNAUDARY : 864 421 € HT

Baraigne :

- Rue des platanes : Déplacement conduite d'eau potable de 45 ml en diamètre 50mm en PEHD:

Montants des travaux : 10 442 € HT / Travaux terminés

Airoux : création lotissement Le Colassié

- Extension de 74 ml de canalisation eau potable en diamètre 125 mm en PVC
- Extension de 30 ml de canalisation d'assainissement en PVC de diamètre 200 mm

Montant des travaux : 15 362.86 € HT / Travaux terminés

Fendeille :

- Chemin de l'Epicier : le déplacement de 40 ml de canalisation eau potable en PEHD 25 et 75 mm:

Montant des travaux : 11 185 € HT / Travaux terminés

- Travaux sur les regards assainissement):

Montant des travaux : 10 484 € HT

- Rue du moulin : extension réseau d'eau potable de 105 ml de canalisation eau potable en PEHD de diamètre 63 mm :

Montant des travaux : 9 397.95 € HT

- Rue du moulin : extension réseau assainissement de 105 ml de canalisation d'assainissement PVC de diamètre 200 mm:

Montant des travaux : 7 940 € HT

Labécède Lauragais :

- Rue du Tour village: renouvellement de 40 ml de canalisation eau potable en diamètre 32 mm en POLY:

Montant des travaux : 4 410 € HT

Labastide D'Anjou :

- Rue de l'Ourmette : renouvellement 135 ml du réseau d'assainissement de canalisation d'assainissement en FONTE de diamètre 200 mm,
- Rue des quatre vents: renouvellement 135 ml du réseau d'assainissement de canalisation d'assainissement en FONTE de diamètre 200 mm
Montant des travaux : 90 163.12 € HT / Travaux terminés
- Grand Rue : réhabilitation sans tranchée UVEO (par chemisage) :
Montant des travaux : 78 797.74 € HT / Travaux terminés

La Pomarède :

- Renouvellement de 85 ml de canalisation d'eau potable du village de diamètre 140 mm PVC.
- Renouvellement conduite réservoir : renouvellement conduite réservoir de 538 ml de canalisation d'eau potable de diamètre 160 mm en PVC.
- Dévoiement conduite lac de 155 ml de canalisation d'eau potable de diamètre 75 mm en PVC.
Montant des travaux : 128 139 € HT / Travaux terminés

Laurabuc :

- Aux moulins : Déplacement de 80ml de canalisation d'eau potable de diamètre 90 mm en PVC :
Montant des travaux : 6 881.03 € H.T / Travaux terminés
- Rue de La Poste : Extension de 30 ml de canalisation assainissement de diamètre 200mm en PVC :
Montant des travaux : 6 370.41 € H.T / Travaux terminés

Les Casses :

- Rue Ste Claire et Chemin du Couvent : Travaux de maillage de 15 ml de canalisation eau potable et pose d'une chambre de vanne en diamètre 110 mm en PVC :
Montant des travaux : 19 932.80 € H.T / Travaux terminés

Mireval :

- ESCARGEUIL / LA FARGETTE : Renouvellement de 400 ml de canalisation eau potable en diamètre 63 mm en PVC :
Montant des travaux : 22 002.0 € H.T / Travaux terminés

Peyrens :

- Rue de la croix : extension de réseau 65 ml de canalisation eau potable en diamètre 50 mm en PEHD :
Montant des travaux : 10 619 € HT / Travaux terminés
- Réhabilitation réseau sans tranchée par chemisage:
Montant des travaux : 3 991 € HT / Travaux terminés
- Rue des platanes : Réhabilitation réseau (assainissement) :
Montant des travaux : 8 148 € HT / Travaux terminés

Saint Papoul :

- Chemin de la Médecine : Le renouvellement de 80 ml de canalisation eau potable, en PEHD de diamètre 63 mm:

Montant des travaux : 8 647.75 € HT / Travaux terminés

- Rue du Forgeron : Le renouvellement 5 ml de canalisation assainissement, en PVC de diamètre 150 mm:

Montant des travaux : 2 858.89 € HT / Travaux terminés

- Dévoiement conduite rue de l'Evêché:

Montant des travaux : 6 151.20 € HT / Travaux terminés

Salles sur L'Hers :

- Rue du moulin et rue du cimetière : Travaux de maillage réseau eau potable :

Montant des travaux : 6 245.75 € HT

- Rue du cimetière : Travaux d'extension du réseau d'eaux usées

Montant des travaux : 4 703.75 € HT / Travaux terminés

Villeneuve La Comptal :

- Réhabilitation réservoir village :

Montant des travaux : 11 741.67 € HT / Travaux terminés

Soupex :

- Chemin des Pyrénées : Renouvellement 130 ml de canalisation d'eau potable en PVC de diamètre 75 mm

Montant des travaux : 29 763 € HT / Travaux terminés

études : schémas directeurs eau potable et assainissement

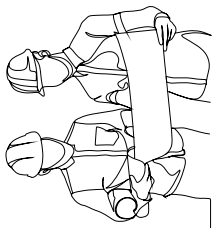
- LAURABUC : schéma directeur eau potable en cours
- LAURABUC : schéma directeur assainissement terminé
- VERDUN : schéma directeur eau potable en cours
- VILLEMAGNE : schéma directeur eau potable terminé
- VILLEMAGNE : schéma directeur assainissement terminé
- LES CASSES : schéma directeur eau potable en cours
- LES CASSES : schéma directeur assainissement en cours
- SIAP SALLES : schéma directeur eau potable en cours
- LABASTIDE D'ANJOU : schéma directeur eau potable en cours
- SOUILHE / SOUILHANELS : schéma directeur assainissement en cours
- FENDEILLE : schéma directeur assainissement en cours
- VILLENEUVE LA COMPTAL : schéma directeur assainissement en cours
- SAINT MICHEL DE LANES : schéma directeur assainissement en cours
- MIREVAL : schéma directeur assainissement terminé
- LABECEDE LAURAGAIS : schéma directeur eau potable en cours
- TREVILLE : schéma directeur eau potable en cours

récapitulatif financier 2022 (uniquement travaux) : investissement et fonctionnement

DSP EAU POTABLE			REGIE EAU POTABLE		
<u>investissement</u> € HT	<u>fonctionnement</u> € HT	<u>total</u> € HT	<u>investissement</u> € HT	<u>fonctionnement</u> € HT	<u>total</u> € HT
323 467	1 478	324 945	172 244	45 101	217 345
total général budget eau					542 290

DSP ASSAINISSEMENT			REGIE ASSAINISSEMENT		
<u>investissement</u> € HT	<u>fonctionnement</u> € HT	<u>total</u> € HT	<u>investissement</u> € HT	<u>fonctionnement</u> € HT	<u>total</u> € HT
961 449	25 307	986 756	29 307	42 874	72 181
total général budget assainissement					1 058 937

2022 SERVICES TECHNIQUES



Services Techniques

Les missions des services techniques intercommunaux se déclinent en 4 points :

- *Les services aux communes*
- *La gestion et l'accompagnement des projets de développement*
- *L'entretien des biens intercommunaux*
- *L'accompagnement technique des projets et compétences CCCLA*

les missions

Les services techniques se présentent sous quatre volets :

Les services aux communes par les gestions suivantes :

- La mise à disposition d'agents techniques avec la gestion des conventions des mises à disposition du personnel et du matériel des Services Techniques
- Compétence ordures ménagères régie ex Hers et Ganguise (collecte et déchetterie)
- La pompe à essence de St Michel de Lanès et les commandes de carburant
- Le service broyeur/épareuse
- Le service des montages et démontages des chapiteaux (39 pour l'année 2022)
- Les chantiers insertion : recensement des besoins des Mairies, établissement des devis, élaboration des plannings, facturation.

Sont également apportés aux mairies qui le souhaitent conseils et appuis techniques sur l'investissement au niveau bâtiminaire, les marchés voirie, les suivis de chantier par exemple...

La gestion et l'accompagnement des projets de développement tels que :

- La transition écologique et énergétique des bâtiments, la gestion de l'aérodrome (NOTAM, suivi administratif sur l'ensemble des demandes), le suivi des ordures ménagères sur l'ensemble de notre territoire (Régie-Smictom)
- L'accompagnement de l'ensemble des dossiers de production des énergies renouvelables, la gestion et la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments intercommunaux et espaces publics, voire même d'autres services selon les besoins identifiés.

L'entretien des biens intercommunaux

- Suivi d'une trentaine de bâtiments avec suivi des réhabilitations/rénovation, suivi contrôle installation électrique, incendie, qualité de l'air, diagnostic énergétique.
- Conception, proposition et planification des investissements avec accompagnement technique sur les dossiers d'investissement
- Conseil et appui technique auprès des différents services sur de l'investissement
- Gestion de la mise en accessibilité des bâtiments

L'accompagnement technique des projets et compétences CCCLA

- Appui technique lors de la constitution des marchés d'appel d'offres avec service administratif, gestion et synthèse (marchés véhicules, bâtiments, le marché de voirie, le marché de la téléphonie fixe et portable + Data, les contrats de maintenance...)
- Coordination-suivi de la gestion des achats, coordination commandes groupées (mutualisation)
- Suivi des projets nouveaux avec réunions/coordinations, suivi de chantiers (grand bassin, zone industrielle, crèches...)
- Gestion de :
 - L'**aérodrome** (travaux, analyse cadre réglementaire, propositions ...)
 - **Fourrière** : service des animaux errants (S.A.E.), capacité d'accueil de 49 chiens et 50 chats, un service rendu à 70 communes
 - L'**aire d'accueil des gens du voyage** (A.D.G.V.) (régie, entretien, relation aux partenaires...)
 - Contrats téléphonie et réseau
 - Parc auto (entretiens, renouvellement...)
- L'accompagnement technique des marchés nocturnes, relation – conseils aux élus, relation aux entreprises, partenaires et le soutien à l'organisation d'évènements (journée petite enfance, marchés, rando...)
- La gestion des équipements dans le contexte sanitaire et organisationnel liée à la crise Covid .



chiffres clefs en 2022

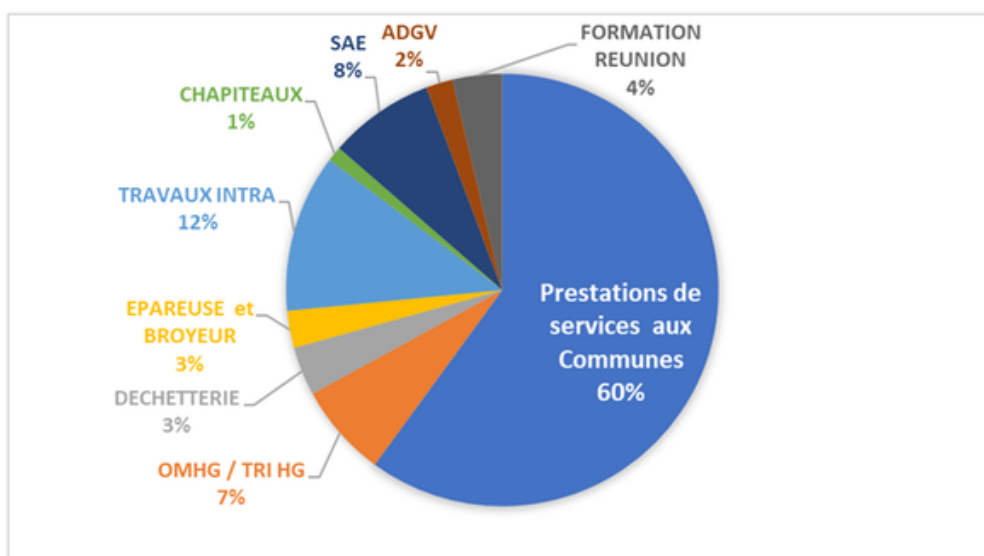
Le taux horaire facturé à toutes les communes bénéficiant du service est de 24.50 € selon le principe de mutualisation.

La CCCLA supporte donc l'ensemble des charges liées au poste des agents techniques, auxquelles s'ajoutent le cout des formations, la gestion administrative R.H., la gestion des remplacements pour congés, maladies et formations longues... (services non facturés) .

24 194 heures ont été réalisées par les agents techniques selon la répartition suivante :

- 13 778 heures distribuées entre 18 communes pour des prestations de services
- 1 701 heures pour le ramassage des Ordures Ménagères (OM) en régie sur le secteur Hers et Ganguise (HG)
- 852 heures sur la déchèterie de Salles sur l'Hers
- 3 047 heures pour des travaux d'entretien, de réparation sur divers bâtiments de la CCCLA
- 254 heures pour le montage et le démontage de chapiteaux
- 631 heures d'épaveuse et broyeur sur 13 communes
- 1 939 heures réalisées au sein de la fourrière
- 441 heures effectuées au sein de l'aire des gens du voyage (ADGV)
- 925 heures de formation

Répartition des heures des agents techniques



éléments marquants en 2022 :

- Une importante réflexion a été menée autour de la **création du siège social** de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois. Un projet participatif animé par le Pôle ST, en concertation et cohérence avec l'ensemble des services de la Communauté de Communes. Cela aboutira en 2023 à la finalisation du bâtiment qui se veut être à l'image de la CCCLA : accessible, adaptable et reflet d'une énergie positive et durable ... La livraison de la structure globale a eu lieu, restent à faire réaliser les travaux intérieurs.
- La **zone d'activités de Fendeille** a été viabilisée, en face de la ZA Fanum avec la réalisation de 6 lots sur 4 hectares, les superficies varient de 2 460 m² à 20 130 m², elles sont destinées à recevoir de nouvelles activités industrielles, artisanales et de services.
- La **rénovation du bâtiment l'École de Musique Intercommunale / Capitainerie** a eu lieu, dans le cadre de la transition énergétique avec le changement des fenêtres, la restauration des volets, le changement de la chaudière mais aussi le ravalement de la façade.
- **Crèche St Papoul** : finalisation du projet d'investissement avec l'agrandissement d'une salle d'activité et transformation en pièce motricité Snoezelen, pose de panneaux acoustiques ainsi que le changement du sol souple sur l'ensemble des sols extérieurs.

Mais également :

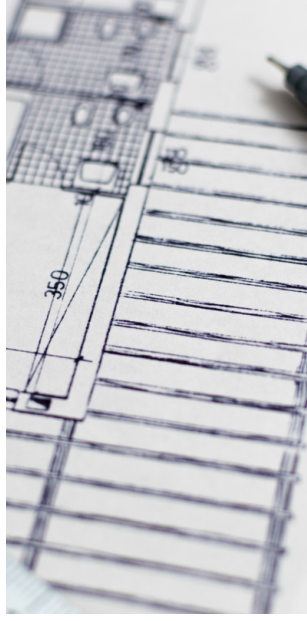
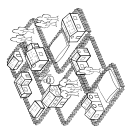
- Réflexion sur un projet de création d'une nouvelle EMI
- Etude énergétique de la médiathèque intercommunale Georges Canguilhem
- Mise en place des nouveaux systèmes téléphoniques (IP) sur l'ensemble des bâtiments de la Communauté de Communes, ce qui va permettre d'engendrer des économies
- Regroupement des contrats internet via la fibre et révision des contrats ADSL
- Travaux de rénovation au sein de la médiathèque de Labécède-Lauragais
- Aérodrome : peinture des marquages au sol en régie ; étude sur la réfection de la piste
- Vente d'un tri-benne, étude d'achat d'un fourgon nacelle ainsi que d'une épareuse
- Travaux de rénovation du bâtiment administratif de la Communauté de Communes situé à Salles sur l'Hers
- Structuration d'un pôle administratif des services techniques : recrutement de Jessica MALOUBIER, assistante de direction
- Evolution de M. Damien ALGANS au poste d'adjoint technique
- Evolution de M. Olivier JUVE, agent technique au poste en intra en charge des travaux en régie

projections 2023

- Suivi et finalisation des travaux du nouveau siège social de la Communauté de Communes et déménagement de l'ensemble des bureaux actuellement situé au 40 avenue du 8 mai 1945 à Castelnaudary
- Réhabilitation de l'aire d'Accueil Des Gens du Voyage (ADGV), mise en place d'un système de prépaiement des fluides et mise en gestion du site par un prestataire extérieur (Manéo)
- Mise en œuvre d'une étude de faisabilité pour le centre de loisirs de Saint-Papoul
- Réhabilitation du site d'accueil de loisirs de Salles sur l'Hers
- Aménagement de la zone artisanale à Saint-Papoul, site « Manivel » et viabilisation de 1,5 hectares
- Réflexion autour de l'agrandissement du pôle enfance jeunesse de Soupex
- Vente des terrains de la zone d'activités Fendeille 2
- Achat d'une nacelle



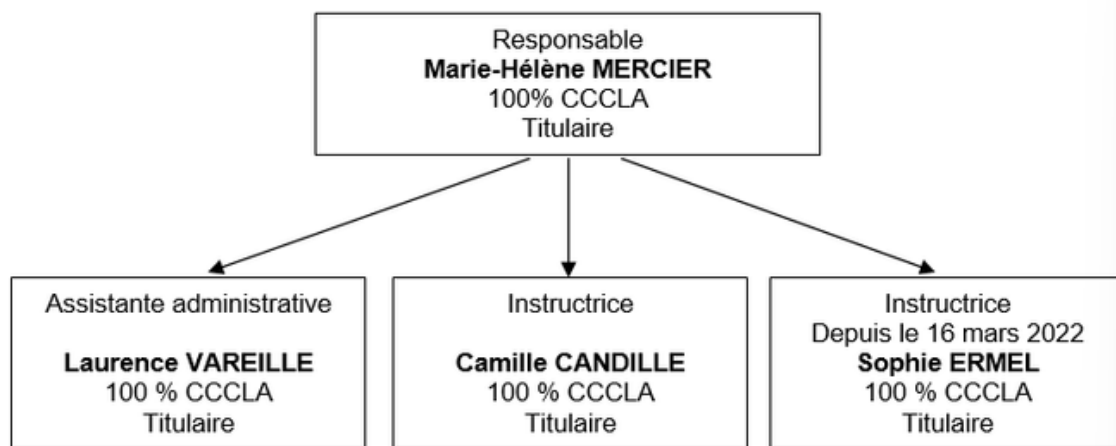
2022 AUTORISATIONS DROITS DES SOLS



Autorisations du droit des sols

La mission principale du pôle ADS Lauragais est l'instruction des dossiers de permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable en périmètre classé Bâtiment de France, permis de démolir, certificat d'urbanisme opérationnel des communes des Communautés de Communes de Castelnaudary Lauragais, soit 37 communes sur 43. L'autre mission importante du service cette année a été la mise en place de la dématérialisation dans le service et la formation des communes adhérentes.

organigramme



- **Organisation du service :**

En 2022, le service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols est composé d'une responsable assurant la gestion du service et l'instruction des dossiers, une assistante administrative du service à temps plein, une instructrice à temps plein arrêtée pour maladie et congé maternité de début mars à décembre 2022. Ce poste a bénéficié d'un remplacement à partir de début avril jusqu'à fin décembre.

Enfin, un poste supplémentaire d'instructeur à temps complet a été créé et pourvu à partir du 16 mars 2022.

les missions

- **Instruction des Autorisations du Droit des Sols**

L'instruction des dossiers se décompose en plusieurs étapes tant administratives que techniques. Enregistrement du dossier, vérification de la complétude : pièces et documents composant le dossier, instruction proprement dite du projet par rapport au document d'urbanisme, aux servitudes d'utilité publiques et aux consultations des services extérieurs, rédaction des courriers tout au long de l'instruction jusqu'à la décision finale.

- **Relations avec les élus**

Echanges téléphoniques ou physiques pour répondre à différentes problématiques sur leur territoire.

- **Echanges avec les secrétaires de Mairie**

Les échanges avec les secrétaires sont quotidiens et l'ont été d'autant plus cette année avec le développement de la dématérialisation des dossiers d'urbanisme.

- **Renseignements des particuliers**

La commune reste l'interlocuteur privilégiée pour les pétitionnaires, mais le service conseille également, soit par téléphone soit lors d'un rendez-vous, les particuliers comme les opérateurs immobiliers sur la faisabilité de leur projet.

- **Formations des secrétaires**

Plusieurs sessions de formation (6 demi-journées) ont été organisées en octobre 2022 afin de former les secrétaires de mairie à la dématérialisation en particulier sur le logiciel métier Oxalys. Un guide d'utilisation a été réalisé par l'assistante du service et envoyé à toutes les communes.

- **Formations des agents du pôle ADS**

En 2022, les instructeurs ont suivi les formations d'actualité du droit de l'urbanisme. Plusieurs formations ont été organisées par le prestataire du logiciel pour la bonne maîtrise de la dématérialisation, et suivi par l'assistante du service, référente dans ce domaine.

chiffres clefs en 2022

➤ 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 : **dossiers** instruits par le service.

Type	DP	PC	<u>CUB</u>	PD	PA	Total
CCCLA	282	203	59	13	26	583

Le nombre de dossiers a été moins important en 2022 du fait d'une diminution du nombre de permis de construire. Une majorité des permis avaient été déposés avant le 31 décembre 2021, date butoir pour la mise en place de la nouvelle réglementation thermique. On note une augmentation du nombre de permis d'aménager (lotissements), ce qui laisse présager, une fois les travaux de viabilisation réalisés, du dépôt de permis de construire.

Quelques Permis d'aménager instruits en 2022 :

- Labastide-d'Anjou : permis d'aménager de 27 lots
- Lasbordes : permis d'aménager pour la création d'un parking publics de 38 places + ombrières photovoltaïques
- Saint-Papoul : permis d'aménager de 45 lots + 2 macrolots
- Salle-sur-l'Hers : permis d'aménager pour la création d'une résidence seniors, d'une crèche et d'un équipement publics de jeux pour enfants.

Quelques Permis de construire instruits en 2022 :

- Castelnaudary
 - Démolition / reconstruction du CFPPA (Lycée agricole)
 - Aménagement d'un centre médico-social
 - Construction de 33 logements collectifs + 5 individuels ZAC du Griffoul
 - Entreprise MILLET (transport routier et fret) zone du PRAE
- Montferrand : Transformation / réhabilitation d'un bâtiment en hostellerie – espace bien être
- St-Martin-Lalande : Construction d'une maison des associations

éléments marquants en 2022 :

L'élément majeur du service pour l'année 2022 a été la mise en pratique de la dématérialisation des actes d'urbanisme.

En effet, au 1er janvier 2022, toutes les communes devaient être en mesure de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme) sous forme électronique. Celles de plus de 3 500 habitants devaient également, à cette date, se doter d'une téléprocédure spécifique pour assurer leur instruction par voie dématérialisée (article L. 423-3 du Code de l'urbanisme).

Le choix a été fait pour la CCCLA de généraliser cette téléprocédure à l'ensemble des communes du territoire et ainsi anticiper une éventuelle obligation ultérieure.

La consolidation de l'équipe par l'arrivée d'un nouvel instructeur a abouti à une réorganisation et redynamisation du service. Ce renfort a permis de ne plus faire appel au cabinet d'urbanisme privé qui a terminé l'instruction des dossiers qui lui avaient été envoyés jusque début mars 2022.

2022 ÉCOLE DE MUSIQUE



École de musique

L'école de musique intercommunale est composée d'un directeur, d'une secrétaire et de 15 professeurs. Les missions :

- *Cours individuels d'instruments et de chants*
- *Cours collectifs de formations musicales*
- *Cours collectifs de modules aux multiples esthétiques musicales*
- *Pratiques collectives d'ensembles instrumentaux, musique de chambre et orchestres*
- *Pratiques collectives de musiques actuelles, batucada et big band*
- *Pratiques collectives du chant choral*
- *C.H.A.M. au collège Blaise d'Auriol (Classes à Horaires Aménagés Musicaux) Spécialité Chant Choral*
- *Interventions en milieu scolaire et crèches*
- *Antenne dispensant certains cours à Salles sur l'Hers (Piano, éveil musical, formation musicale)*



chiffres clefs en 2022

- 240 élèves inscrits en cours à l'école de musique :
- 32 élèves entre 03 et 07 ans (phase d'éveil)
- 107 élèves entre 07 et 14 ans (début du cursus)
- 29 élèves entre 14 et 18 ans (milieu du cursus ou début en cursus adulte)
- 54 élèves entre 18 et 25 ans (fin du cursus ou début en cursus adulte)
- 38 élèves entre 25 et 60 ans (cursus adulte)
- 30 élèves entre 60 et 100 ans (cursus adulte)

- 38% des élèves sont masculins
- 62% des élèves sont féminins
- 42% des élèves viennent de Castelnaudary
- 58% des élèves viennent du territoire et département voisin

- 172h de cours dispensés chaque semaine

- 46 prestations pour un public de 9250 personnes

- 50 élèves inscrits en C.H.A.M. au collège Blaise d'Auriol
- 3 crèches intercommunales ont reçu des interventions musicales
- 24 écoles primaires du territoire ont reçu des interventions musicales
- 71 classes d'écoles primaires concernées
- 1600 élèves des écoles primaires ont bénéficié d'interventions musicales
- 18 spectacles et concerts uniquement pour le milieu scolaire

- 56 vidéos au total sur la chaîne YouTube de l'EMI
- 20031 vues au total sur la chaîne YouTube de l'EMI

éléments marquants en 2022

Les activités de l'école de musique intercommunale ont pu reprendre normalement avec des **nouveautés pédagogiques en plus**. Les cours de musiques assistées par ordinateur se développent. Les projets sur 2021-2022 ont montré ce succès avec des classes pleines et des nouveaux projets à venir en 2023 et en 2024 notamment avec le lycée et le cinéma.

Les répétitions de tous les cours collectifs ont pu reprendre dans l'école de musique, ce qui permet une meilleure transversalité avec l'ensemble des cours dispensés dans la structure. Les classes sont toujours complètes et les heures sont toutes utilisées pour accueillir un maximum d'élèves motivés par l'ensemble de nos propositions.

La chaîne YouTube, Facebook, et à présent un logiciel dédié avec un portail pour les parents permettent d'avoir une école de musique dans l'ère du numérique. Ces outils pédagogiques et de diffusions sont très appréciés des usagers. Nous continuerons à progresser dans ce sens avec des moyens de paiement adaptés à notre époque.

L'ensemble des écoles du territoire ont pu accueillir les musiciens intervenants et réaliser **18 projets de qualité auprès des 1600 enfants des 71 classes**. Nos interventions extérieures sont complétées dans les crèches et RAMI de l'intercommunalité.

Par une reprise complète des bonnes conditions de répétitions, la **CHAM vocale** à montrée des progrès importants. Le niveau montant de cette maîtrise va permettre un concert avec l'ensemble baroque de Toulouse. Gage de qualité de l'enseignement des enseignants sur cette maîtrise qui progresse. **Un voyage est en projet pour échanger avec des maitrises d'autres pays**.

Les bonnes conditions offertes par l'intercommunalité nous ont permis de faire des prestations en adéquation avec le niveau des élèves. **La présence d'un ingénieur son** nous permet d'améliorer grandement la qualité des prestations et aux élèves d'avoir accès des conditions de professionnelles tel que le souhaite le Ministère de la Culture dans son schéma national d'orientation pédagogique. Nous avons notamment **invité un big band toulousain** de qualité et avons préparé la venue d'autres artistes (toujours en cohérence avec les textes du Ministère de la Culture).

Les orchestres montent en niveau. L'enseignement, les nouvelles pédagogies, la motivation nous permettent de réaliser des projets plus importants qu'auparavant. Un voyage va être organisé dans le cadre d'un échange avec une harmonie espagnole d'un niveau équivalent. **Globalement, ce niveau montant va nous permettre d'aller vers des projets dignes d'un conservatoire.**

Nous continuons les partenariats : le Téléthon, Noël Solidarité, l'Union musicale des Sans Souci, EHPAD, Piano à Castelnaudary, Jazz à Mirepoix et prochaine l'unité psychiatrique de l'hôpital de Castelnaudary. Nous partageons aussi des concerts avec d'autres entités musicales. Cela permet des échanges plus larges, de nouvelles expériences avec un public varié et intergénérationnel.

Le projet pédagogique et d'établissement va recevoir quelques modifications pour le faire évoluer dans le contexte actuel. Pour le bien des élèves, leurs progressions et l'accompagnement dans le cursus, **l'élève est placé au centre de cette évolution.**

Des échanges vont se poursuivre avec de **nouveaux projets et des rencontres.** Une « sortie » est envisagée au Conservatoire à Rayonnement Régional de Toulouse pour permettre à nos « grands » élèves de voir le haut niveau d'un tel conservatoire. Des échanges avec les classes de ce conservatoire sont aussi envisagés pour les guitaristes, trombonistes et clarinettes dans un premier temps.

Les activités, la qualité et les compétences de l'école de musique intercommunale, vont **nous permettre de prétendre à un classement Conservatoire à Rayonnement Intercommunal** (s'il n'y a pas ou peu d'investissement à faire). Concrètement, cela permettra de faire reconnaître le véritable niveau de notre école de musique intercommunale, de valoriser le travail des professeurs et de leurs élèves ainsi que de pérenniser les subventions dans les années à venir (le schéma national du Ministère de la Culture va évoluer prochainement, les subventions pourraient concerner uniquement les établissements classés Conservatoire) ou d'acquérir de nouvelles subventions.



prestations de l'école de musique

Mois	Lieux	Types	Formations	Titres	Jauges
Mars	Castelnaudary	Concerts	Orchestres	Concerts des orchestres	250
	Issel	Concerts	Ensemble de clarinettes	Clarinettes à Issel	150
	Airoux	Auditions	Classes d'instruments	Auditions	100
	Mas Stes Puelles	Auditions	Classes d'instruments	Auditions	150
	Limoux Musée du piano	Concerts	CHAM	1er Concert de la CHAM	300
Avril	Salles sur l'hers	Auditions	Classes d'instruments	Auditions	100
	Toulouse	Concerts	Ensemble de clarinettes	Clarinettes à Toulouse	150
	Castelnaudary	Concerts	Musiques actuelles	Resto du cœur	200
	Castelnaudary	Concerts	CHAM	C'la maîtrise	200
	Mirepoix	Concerts	Big Band	Festival Swing à Mirepoix	250
Mai	Carcassonne	Concerts	Ensemble de guitares	Rencontre classes de guitares	100
	Quillan	Concerts	Big Band	Rencontre de big band	200
	Saint Paulet	Auditions	Classes d'instruments	Auditions	150
Juin	Fanjeaux	Concerts	Batterie Percussions	Rencontre classes de percussions	250
	Castelnaudary	Spectacle Eveil	Classes d'éveils	Les éveils en vadrouilles	150
	Villeneuve-la-Comptal	Master class	Classes de piano	Piano à Castelnaudary	100
	Castelnaudary	Auditions	Classes d'instruments	Auditions	150
	Ecole de musique	Auditions	Classes d'instruments	Scène ouverte	100
	Castelnaudary	Concerts	Chœur, musiques actuelles	Concert mixte	400
	Souplex	Concerts	Orchestres, musiques act	Gala de l'EMI	400
	Castelnaudary	Concerts	Orchestres	Fête de la musique	250
	Montferrand	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	150
	Salles-sur-l'Hers	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	250
	Payra-sur-l'Hers	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	150
	Villeneuve-la-Comptal	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	200
	Mas-Saintes-Puelles	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	200
	Labastide d'Anjou	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	250
	Fendeille	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	150
	Lasbordes	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	200
	Saint-Papoul	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	250
	Castelnaudary école : Proper Estieu	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	350
	Castelnaudary école : De l'Est	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	250
	Castelnaudary école : Alphonse Daudet	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	350
	Castelnaudary école : Jean Moulin	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	350
	RPI Les Casses / Souplex / Souilhanel	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	200
	RPI Verdun / Villemagne	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	100
	Saint-Martin-Lalande	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	Vidéo
	RPI Souilhe / Puginier / La Pomarede	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	150
	RPI Labécède / Issel	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	150
	Octobre	Castelnaudary	Concerts	Orchestres	1er concert des orchestres
Labastide d'Anjou		Concerts	Musiques actuelles	Concerts avec Dalele	200
Novembre	Saint-Papoul	Concerts	Chœurs	Téléthon	250
Decembre	Limoux	Concerts	Classes des cuivres	Cuivres de Noël	300
	Peyrens	Auditions	Classes d'instruments	Auditions	150
	Issel	Concerts	Ensemble de clarinettes	Clarinettes à Issel	150
	Castelnaudary	Concerts	Musiques actuelles	Nouveaux arrivants	150

les investissements

Le parc instrumental et globalement le matériel de l'école de musique intercommunale était en fin de vie. De plus le nouveau bâtiment exigera d'avoir le matériel adapté dans chaque salle. Un plan pluriannuel est en cours pour le renouvellement de l'ensemble du parc instrumental ainsi que l'équipement des salles.

Cette année nous avons renouvelé :

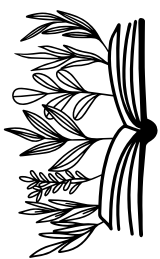
- l'intégralité du parc des flutes traversières
- 50% du parc des trompettes
- 25% du parc des clarinettes

Cette année nous avons investi :

- pour la création de la classe de guitares électriques
- dans la classe de cor d'harmonie
- dans la classe de trombone
- pour la pratique collective Batucada
- dans les cours d'éveil musical
- pour de nouveaux projets en milieu scolaire
- dans des pianos numériques pour un cours collectif innovant
- dans des pianos numériques pour location pour les familles en difficultés
- dans un nouveau logiciel de gestion efficace pour notre école.



2022 MÉDIATHÈQUES



Lecture Publique

Constituées en réseau de 8 bibliothèques avec des niveaux de service et des zones de desserte très divers selon les sites, les bibliothèques du réseau intercommunal développent des services à la croisée des politiques culturelles et sociales.

Elles offrent des espaces pour des usages variés, ouverts à tout public sans conditions d'accès. Elles accueillent et accompagnent tous les publics dans leurs besoins documentaires, culturels, sociaux.

Elles constituent et gèrent des collections multimédia (livre, presse, CD, DVD, jeux, ressources numériques dématérialisées, oeuvres d'art, kamishibai) et organisent leur mise à disposition et leur valorisation adaptée aux différents publics du territoire.

Elles accueillent des groupes et interviennent hors les murs afin d'assurer une égalité d'accès pour les publics les moins indépendants ou les plus éloignés des ressources culturelles et permettre la rencontre avec des oeuvres et des créateurs.

Elles mettent à disposition des ressources numériques et accompagnent le public dans l'acquisition de compétences informatiques.

Elles proposent une programmation de saison culturelle pluridisciplinaire ainsi que des temps de pratiques autour des savoirs faire.

chiffres clefs en 2022

3 860 documents achetés :

- 2 980 livres
- 377 documents sonores (CD musicaux et textes lus)
- 427 DVD
- 66 jeux vidéo et jeux de plateaux
- 9 oeuvres d'art
- 61 abonnements à des titres de presse

La collection courante propre est constituée de 72 307 documents hors titres de presse début 2023 :

- 56 374 livres
- 8 650 CD (musique et textes lus)
- 6 323 DVD
- 960 jeux

S'y ajoutent 9 575 documents (livres et CD) prêtés par la bibliothèque départementale de l'Aude.

107 798 prêts de documents :

- 85 344 à Castelnaudary
- 1404 à Labastide d'Anjou
- 4 744 à Labécède Lauragais
- 2 222 à Lasbordes
- 358 à Laurabuc
- 1 999 au Mas Stes Puelles
- 9 982 à Salles sur l'Hers
- 1 745 à Villeneuve la Comptal

L'activité de prêt est en augmentation par rapport à 2021 sur presque tous les sites et concernant les livres, le nombre de prêts a « rejoint » celui de 2015.

Non comptabilisable, le système de navettes entre les 4 médiathèques s'est largement développé.

332 accueils de groupes et interventions extérieures collectives :

- 260 accueils de classes de la maternelle au BTS, venues de Castelnaudary, Cenne Monesties, Fendeille, Issel, Labastide d'Anjou, Labécède-Lauragais, Lasbordes, Mas Stes Puelles, Payra sur l'Hers, Peyrens, Salles sur l'Hers, St Martin Lalande, Vaudreuille et Villeneuve la Comptal
- 11 accueils de centres de loisirs
- 51 interventions en crèches à Castelnaudary, Labastide d'Anjou, Salles sur l'Hers et St Papoul et auprès du RAM
- 10 accueils d'associations ou structures publiques

Les médiations de groupes ont augmenté par rapport à 2021 mais restent inférieures concernant les classes à « l'avant covid ».

- **17 492 connexions au site web** du réseau.
- **2 836 sessions sur les postes** de l'espace multimédia de la médiathèque Canguilhem
- **31 sessions d'ateliers d'initiation au numérique.**

Toujours compliquée, la proposition d'ateliers a malgré tout marqué une nette reprise par rapport à 2020 et 2021.

- **78 programmations et actions culturelles sur 6 sites :**

ateliers sciences, SH, techniques	8
ateliers artistiques	27
concerts	2
autres spectacles	10
projections	6
conférences, rencontres et lectures	7
échanges autour des collections	10
expositions	3
séances jeux	3
cartes blanches	2



- **2 034 participants** (dont 440 scolaires) soit une nette augmentation par rapport à 2021 (1 118 personnes). Le public des expositions n'est pas comptabilisé. L'activité d'action culturelle a encore été perturbée par les restrictions en début d'année mais nous sommes revenus à une proposition de saison culturelle presque complète.
- **60 séances d'histoires pour les enfants** dans les bibliothèques de Castelnaudary (et hors les murs, au parc), Labastide d'Anjou, Labécède Lauragais, Lasbordes, Laurabuc, Mas Stes Puelles et Villeneuve la Comptal. Une nouvelle proposition a été développée les mercredis matins à Labastide et au Mas à partir de septembre mais a pour le moment rencontré peu de public.
- **4 séances spéciales « bébé lecteurs »** pour les moins de 3 ans à partir de septembre avec un grand succès auprès des assistantes maternelles, de parents et grands-parents.
- **3 399 inscrits sur le réseau, dont 117 collectivités** (classes, associations, services municipaux...), issus de la totalité des communes du territoire. 33 677 entrées à la médiathèque Canguilhem soit 138 en moyenne par jour d'ouverture. Les entrées à la médiathèque Canguilhem marquent une forte augmentation par rapport à 2021 même si elles restent très inférieures au niveau de 2019.

11 stagiaires accueillis (stages de 3ème et reconversions professionnelles)

14 formations ou journées professionnelles suivies par le personnel.



éléments marquants en 2022

Le fonctionnement des bibliothèques a encore été perturbé en début d'année par les restrictions liées au covid avant de revenir « à la normale ».

La médiathèque de Labécède Lauragais a été remaniée et partiellement rénovée avec notamment la destruction de cloisons permettant d'ouvrir l'espace. Les travaux réalisés en interne par le service technique intercommunal se sont accompagnés d'un réaménagement mobilier accompagné par la DRAC (financement DGD).

Poursuivant l'axe de travail porté par la Convention pour la généralisation de l'éducation artistique et culturelle, 2022 a été particulièrement riche en projets dans ce domaine, notamment en mobilisant des écoles du territoire avec lesquelles nous n'avions jamais ou très peu travaillé (La Pomarède, Montmaur, Issel, Labastide d'Anjou) ainsi que des structures travaillant à l'apprentissage du français pour des adultes allophones (LRI, ASF, Secours catholique). Les projets EAC majeurs ont été soutenus financièrement par la DRAC.

Un Contrat Territoire Lecture a été signé en juillet avec la DRAC et le Département de l'Aude.

Les objectifs du CTL sont les suivants :

1. Concevoir un schéma de développement de la lecture publique adapté aux besoins des habitants, à partir d'un diagnostic renouvelé.
2. Réduire les fortes inégalités d'accès aux bibliothèques.
3. Affirmer les bibliothèques comme lieux de vie culturelle et sociale, au-delà de l'offre documentaire.

Le CTL identifie 3 axes stratégiques :

- Aller à la rencontre des habitants et simplifier l'accès aux ressources
- Renforcer l'action culturelle
- Renforcer le réseau

Première pierre du **Schéma de développement de lecture publique dont la loi Robert nous fait obligation**, le diagnostic a été très avancé, à partir de données chiffrées mais aussi d'une enquête grand public, d'entretiens avec des usagers, de réunions avec des acteurs des champs éducatif, social, culturel, ainsi que des élus.

Le CTL a défini notamment un accompagnement financier pour le recrutement d'un chargé de mission (0,5 ETP) sur le développement des partenariats et de l'action culturelle à partir de septembre.

Ce renforcement RH a permis sur 4 mois de commencer à développer certains partenariats et de renforcer ceux existants, notamment avec des acteurs du champ social afin d'aller à la rencontre de publics éloignés de nos ressources : Lieu ressources insertion, Association syndicale des familles, Espace senior, GRETA, ANRAS, Plateforme sociale Lauragais.

En cohérence avec les axes de travail définis dans le CTL, **action culturelle et médiations ont été renforcées en direction de la petite enfance** (augmentation du nombre de spectacles, mise en place de temps mensuels destinés aux moins de 3 ans à la médiathèque Canguilhem, histoires en matinées à Labastide d'Anjou et Mas Stes Puelles) mais aussi par une **réflexion transversale avec le service enfance/jeunesse et l'école de musique**.

Le renforcement de l'action culturelle a donné lieu notamment à la réalisation d'un temps fort autour du livre, **la première Fête du livre intercommunale, Feuilles au vent**. Organisée à St Papoul (et destinée à être itinérante) le 24 septembre, cette 1ère édition a regroupé 11 auteurs et d'autres animateurs autour de rencontres, conférences, ateliers, spectacles... et réuni environ 300 personnes sur une demi-journée.

Les chiffres clés de l'année témoignent d'une activité globalement en hausse par rapport à 2021 mais dans la dimension de lieu de vie et de sociabilité l'activité n'a pas retrouvé son niveau d'avant covid.

Les réservations et la navette documentaire entre les 4 médiathèques, qui avait pris de l'essor avec les restrictions liées au covid, a encore été très nettement développée, contribuant à améliorer l'accès aux ressources documentaires.

Il est notable que les prêts de livres ont retrouvé leur niveau 2015 et constituent même la « meilleure année » depuis 2009 pour les livres jeunesse.



2022 TOURISME



Tourisme

Le service participe à l'élaboration de la politique touristique locale. Il est aussi chargé par la communauté de communes de :

- *L'accueil et l'information des visiteurs, des plaisanciers et de la population locale, sur place et à distance : par téléphone, courrier postal ou courriels ;*
- *La promotion touristique de la destination Castelnaudary Tourisme (le territoire intercommunal);*
- *La coordination et l'animation des socio professionnels du tourisme en répondant aux préoccupations des professionnels, par des rencontres et réunions d'informations ciblées, de la mise en ligne d'informations spécifiques, l'organisation d'ateliers numériques;*
- *La commercialisation de produits et services liés à son fonctionnement.*

ELÉMENTS MARQUANTS DE 2022 :

- Reprise de la fréquentation

La reprise de la fréquentation touristique, avec la fin des restrictions sanitaires a été importante sur le territoire.

Nos bassins émetteurs traditionnels ont amené près de 905 000 nuitées touristiques sur le territoire.

Les principales régions qui viennent à Castelnaudary sont l'Occitanie largement en tête puis PACA, Nouvelle-Aquitaine, Auvergne Rhône Alpes, Pays de la Loire et Ile de France.

La clientèle étrangère est également au rendez-vous, les français à 68% sont nos clients à l'office de tourisme, suivis par les Espagnols, les Belges, les Néerlandais, les Allemands et les Britanniques.

- Les animations

Concernant nos animations, nous avons pu organiser les 8 marchés nocturnes habituels de l'été, avec une bonne fréquentation et la satisfaction des exposants et des visiteurs. Pour cause de météo certains marchés ont dû être annulés.

L'office de tourisme a organisé le traditionnel marché aux truffes mi-février avec une belle fréquentation et le repas truffé proposé à nos visiteurs.

- Les lits touristiques

Le territoire dispose à fin 2022 de **6159 lits touristiques dont 45% sont marchands** (2299 marchands + 3860 non marchands), pour 27 377 habitants au 1er janvier 2022, soit un coefficient touristique de 22.5%.

- Accueil vélo

Le label vélo est en cours de déploiement sur le territoire, la démarche est menée par Adeline PECH, et ce sont 23 établissements touristiques labélisés à fin 2022.

fréquentation

La fréquentation des visiteurs dans notre office baisse, passant de 29 263 en 2021 à 23 714 en 2022. On note des changements d'habitude suite au COVID, des visiteurs attendent dehors quand une seule personne d'un groupe vient chercher les informations, car les visiteurs sont de plus en plus prudents par rapport à la pandémie. Cependant le nombre de personnes renseignées augmente fortement à 18 297, +13,24% par rapport à 2019, année de référence.

ACCUEIL GUICHET							
	2019	2020	2021	2022	% rapport à 2021	% rapport à 2020	% rapport à 2019
Janvier	152	219	177	251	41,81%	14,61%	65,13%
Février	361	638	291	347	19,24%	-45,61%	-3,88%
Mars	479	514	496	503	1,41%	-2,14%	5,01%
Avril	1 383	0	312	868	178,21%	#DIV/0!	-37,24%
Mai	1 157	46	1129	1134	0,44%	2365,22%	-1,99%
Juin	1 758	1 837	1946	1576	-19,01%	-14,21%	-10,35%
Juillet	1 759	3 173	2358	2592	9,92%	-18,31%	47,36%
août	5 285	3 814	5973	5731	-4,05%	50,26%	8,44%
Septembre	2 282	1 982	3021	2754	-8,84%	38,95%	20,68%
Octobre	748	585	1415	1 048	-25,94%	79,15%	40,11%
Novembre	387	165	473	712	50,53%	331,52%	83,98%
Décembre	407	318	517	781	51,06%	145,60%	91,89%
Total	16 158	13 291	18108	18297	1,04%	37,66%	13,24%

Les visiteurs sont les gens qui rentrent dans l'office de tourisme mais qui ne sollicitent pas forcément d'informations.

VISITEURS							
	2019	2020	2021	2022	% rapport à 2021	% rapport à 2020	% rapport à 2019
Janvier	879	1 318	714	352	-50,70%	-73,29%	-59,95%
Février	873	1 489	864	677	-21,64%	-54,53%	-22,45%
Mars	1 768	776	979	1021	4,29%	31,57%	-42,25%
Avril	2 488	0	388	1219	214,18%	#DIV/0!	-51,00%
Mai	2 793	46	2 396	1830	-23,62%	3878,26%	-34,48%
Juin	3 353	2 052	3 041	2308	-24,10%	12,48%	-31,17%
Juillet	3 949	3 455	4 085	3535	-13,46%	2,32%	-10,48%
Août	10 292	4 336	8 659	6564	-24,19%	51,38%	-36,22%
Septembre	5 980	2 035	5 202	3127	-39,89%	53,66%	-47,71%
Octobre	2 678	732	1 668	1 250	-25,06%	70,77%	-53,32%
Novembre	2 415	209	678	888	30,97%	324,88%	-63,23%
Décembre	2 022	378	589	943	60,10%	149,47%	-53,36%
Total	39 490	16 826	29263	23714	-18,96%	40,94%	-39,95%

Ce dernier tableau donne le total de tous les contacts mail, téléphone, physique, qui est également en augmentation (+3.08%).

Tous Contacts							
	2019	2020	2021	2022	% rapport à 2021	% rapport à 2020	% rapport à 2019
Janvier	321	356	306	359	17,32%	0,84%	11,84%
Février	552	806	470	564	20,00%	-30,02%	2,17%
Mars	818	647	668	777	16,32%	20,09%	-5,01%
Avril	1 837	11	398	1134	184,92%	10209,09%	-38,27%
Mai	1 634	82	1203	1462	21,53%	1682,93%	-10,53%
Juin	2 260	2 260	2411	1985	-17,67%	-12,17%	-12,17%
Juillet	2 427	3 953	3243	3325	2,53%	-15,89%	37,00%
Août	7 590	5 830	8092	7889	-2,51%	35,32%	3,94%
Septembre	3 175	2 724	3838	3592	-6,41%	31,86%	13,13%
Octobre	882	713	1578	1 289	-18,31%	80,79%	46,15%
Novembre	532	254	565	820	45,13%	222,83%	54,14%
Décembre	549	412	616	912	48,05%	121,36%	66,12%
Total	22 577	18 048	23388	24108	3,08%	33,58%	6,78%

- **Types de demandes des visiteurs :**

De façon générale, on constate une augmentation de la demande d'activités de plein air et de loisirs : visites de monuments, balades, cyclisme, baignade, voile sur la Ganguise.

Le patrimoine culturel reste la demande principale à près de 38%, suivi du patrimoine naturel, en très forte hausse depuis 2019 passant à l'époque à moins de 10% à près de 33% en 2022, suivent ensuite les activités de loisirs et les restaurants.



- **Camping cars et cyclistes : une augmentation confirmée**

Le nombre de cyclistes accueillis s'est encore renforcé : 1 482 en 2019, 2 659 en 2022, un chiffre qui a quasiment doublé en 4 ans, confirmant l'intérêt grandissant pour le cyclotourisme (+79% par rapport à 2019).

Nombre de camping-cars en augmentation également : 1 504 en 2019, 2 423 en 2022, un mode de voyage également forte progression, des clientèles en grande augmentation (+61,10% par rapport à 2019).

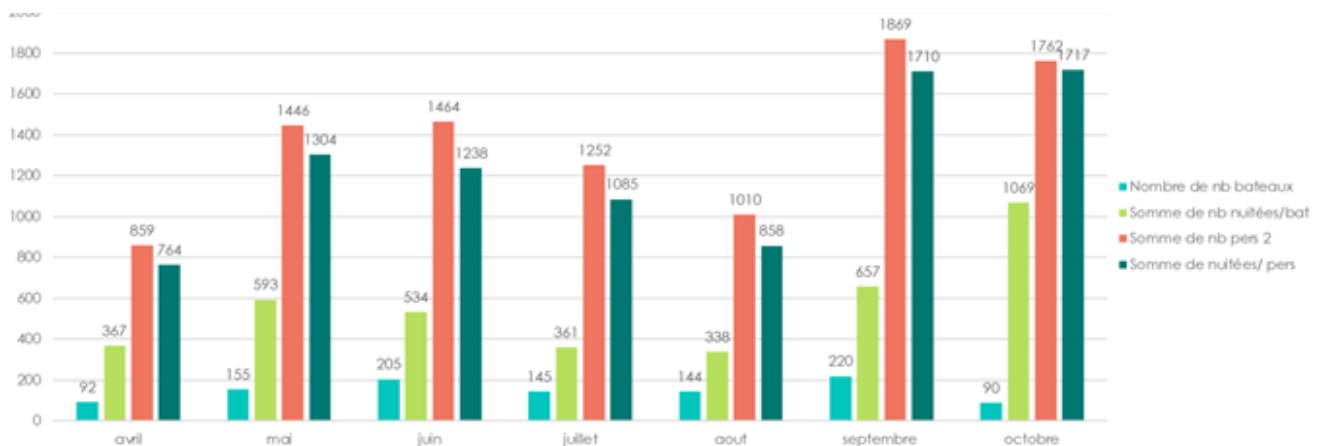
Moyens de Transport								
	2019		2020		2021		2022	
Voiture	76%	12257	69%	9132	67%	12221	64%	11758
Camping Car	9%	1504	12%	1639	12%	2108	13%	2423
Vélo	9%	1482	13%	1724	13%	2325	15%	2659
Bateau	2%	344	2%	295	3%	525	3%	459
Train	1%	120	0%	19	1%	165	1%	198
Autocar	0%	24	1%	132	1%	221	1%	218
A pied	2%	301	2%	278	3%	483	3%	542
Avion	1%	95	0%	19	0%	20	0%	16
Moto	0%	31	0%	54	0%	40	0%	26
TOTAL	100,00%	16 158	100,00%	13 291	100,00%	18 108	100,00%	18 297

Le Port

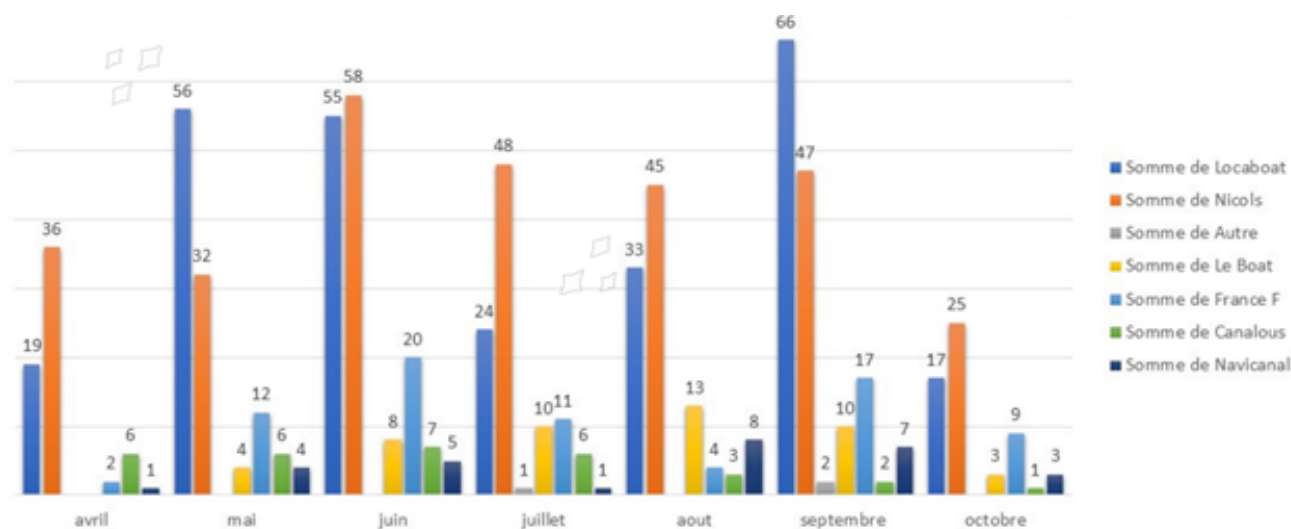
Le port est l'un des plus exemplaires du canal du Midi, il bénéficie depuis 14 ans du Pavillon Bleu, et plus récemment des labels Tourisme et Handicap et Accueil Vélo.

La saison :

- La Capitainerie a ouvert en avril.
- La fréquentation du Port est en forte augmentation :
- 6 379 personnes accueillies dans le Port en 2019, 3 990 en 2020, 5 806 en 2021 et **9662 en 2022**.
- **1044 bateaux ont été accueillis en 2022 à Castelnaudary**, et 2500 ouvertures d'écluses ont eu lieu à Saint Roch.
- 3919 nuitées dans le port 9662 personnes accueillies pour 8018 nuitées générées.
- 40 nationalités ont été accueillies, 34.09% d'Anglais, 24.6% de Français, 5.99% d'Allemands, 5.08% d'Américains et 4.73% d'Irlandais.
- L'anglais est la langue principalement parlée au port de Castelnaudary.



répartition des 747 bateaux de location



• L'hivernage :

Le fonctionnement des écluses et la navigation fluviale s'arrêtent chaque année de novembre à mars sur le canal du Midi. C'est la période de travaux d'entretien et de réparation sur le canal pour Voies Navigables de France.

Chaque hiver nous accueillons une trentaine de bateaux hivernant dans le port. Cet hiver, nous avons eu plus de bateaux hivernants qu'un hiver classique, 42 bateaux, dont de 20 étaient habités, une trentaine de personnes vivant pendant cette période dans le port, avec une vraie ambiance de village et des retombées économiques pour le territoire. Les autres ont été laissés dans notre port par leurs propriétaires étrangers.



fréquentation des autres lieux d'accueil

- **Naurouze**

Nous avons ouvert notre Point d'information à Naurouze du 19 juin au 19 septembre, tous les jours en juillet et août. Nous y avons accueilli 2619 visiteurs, une grosse baisse par rapport à 2021.

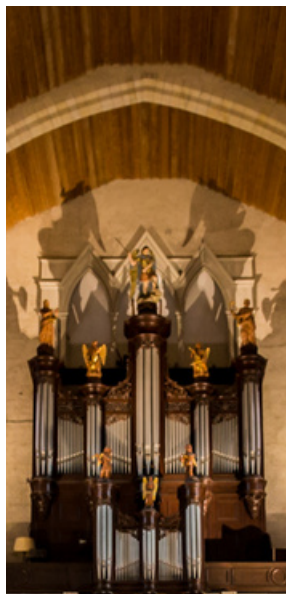
- **Notre Dame de Pitié et Collégiale St Michel à Castelnaudary**

Nous ouvrons ces monuments du 1er juillet au 31 août, nous avons comptabilisé pour
La collégiale St-Michel : 4300 entrées (1600 en 2021).
La chapelle Notre Dame de Pitié : 800 entrées.

Les fortes chaleurs expliquent le regain d'intérêts des visiteurs pour les monuments au frais. La collégiale voit sa fréquentation presque triplée. Pour raison de sécurité le moulin de Cugarel était fermé, la chapelle a été ouverte en remplacement, mais n'atteint pas l'intérêt du moulin de Cugarel.

- **Abbaye-cathédrale de Saint-Papoul**

L'Abbaye-Cathédrale de Saint-Papoul a accueilli un nombre de visiteurs en forte progression. Il était de 8 576 pour toute l'année 2021, et de 10 787 en 2022 (+16%) proche des chiffres post COVID.



hébergements touristiques

Les taux de remplissage des hébergements touristiques est en légère augmentation ; cela se vérifie avec le montant de taxe de séjour a augmenté

Taxe de séjour encaissée : 75 000 € en 2022 et 70 000 € en 2021.

accueil d'entreprises, groupes & animations

- **Tourisme d'affaires :**

Nous avons pu organiser 12 accueils d'entreprises pour des congrès ou séminaires, pour un CA d'environ 35000 euros.

- **Vente de journées touristiques :**

Le service des groupes a organisé 69 accueils à la journée. Le **CA est de 28966 euros**, et la marge nette de 9000 euros, liée uniquement aux prestations revendues réalisées par la guide conférencière.

Le nombre de personnes accueillies avec ces groupes est de 2547 :

- 19 scolaires
- 29 associations
- 15 autocaristes
- 6 entreprises
- 13 visites organisées avec la maison de la Haute-Garonne

Les périodes les plus demandées sont juin et septembre.

- **Animations :**

Répondant à la demande de la ville de Castelnaudary, nous avons aidé à organiser une **chasse au trésor** pour les familles, pendant l'été à travers la ville. Cette journée était basée sur la découverte des monuments et patrimoine remarquable de la ville. Elle a été appréciée et a rassemblé une quarantaine de familles venues de tous les villages de la communauté de communes.

Nous avons organisé le **4ème marché aux truffes** à Castelnaudary, le 20 février 2022, un soleil radieux a accompagné la journée. Grâce au soutien et l'appui technique de l'Association des Trufficulteurs de l'Aude, 6 trufficulteurs étaient présents et ont vendu 5.5 kg de truffes. Le marché gourmand a réuni 35 exposants. Le repas a réuni près de 300 convives.

Le service a également contribué à la préparation de la **Foire aux Gras** de Castelnaudary qui s'est tenue en plein air le 1er dimanche de décembre. Le repas a réuni 460 convives.

Les **visites de l'été** ont été organisées les mardis soirs, visites suivies par 74 personnes.

En 2022 a été lancé les visites intitulées « **les secrets de nos villages** » qui ont eu lieu en 2022 à Laurabuc, au Mas-Saintes-Puelles et à Montmaur, les 3 visites ont permis d'accueillir 158 personnes.

Les apéros de l'été tous les dimanches matins ont eu lieu à l'office de tourisme pendant l'été et a permis d'accueillir en moyenne un vingtaine de personnes. Il y a eu 8 apéros de l'été.

La fête du cassoulet qui est un gros événement pour le territoire a permis d'accueillir 50 000 personnes sur 5 jours en 2022, l'office de tourisme est partenaire de cet événement, et propose les produits « Fête du cassoulet » dans sa boutique.

- **Cycle de visites guidées :**

Une série de 6 visites guidées en plein air a été réalisée en période estivale :

A Castelnaudary : la ville ancienne, la Chapelle Notre Dame de Pitié,

Le village de Saint-Papoul , le seuil de Naurouze.

Elles ont réuni selon les dates entre 12 et 30 personnes, ces visites étaient payantes (2€ par personne).



promotion du territoire

- **Travail rédactionnel :**

Nous avons activement participé à la campagne de promotion départementale vers les pôles urbains proposée par l'Agence Départementale Touristique : **Purs produits de l'Aude**, en rédigeant les articles nécessaires selon les thèmes et les cibles de clientèles choisis. Jean-Pierre Not, de la Poterie Not frères à Mas-Saintes-Puelles a été désigné ambassadeur pour les cibles de clientèles épicuriennes et amateurs de slow tourisme.

- **Communication numérique :**

Nous avons renforcé notre communication sur nos réseaux avec la promotion de notre patrimoine et des animations publiées régulièrement.

Nous avons maintenant **2105 abonnés sur Instagram (+300)**, et **4 401 abonnés à notre page Facebook**.

Le site internet Castelnaudary Tourisme avec 66277 utilisateurs en 2022 (38715 français – EN/US 2349 – EN/GB 1257 – NL 412 – ES 384 – DE 292 – FR/CA 215 – CH/CN 184 – FR/BE 158). Le site internet est fréquenté, nous espérons largement accroître cette fréquentation avec la mise en ligne du nouveau site en 2023.

Les **réseaux sociaux de la capitainerie** qui sont très suivis affichent les chiffres suivants : **Facebook 1898 followers / Instagram 894 followers**. La communauté totale des réseaux sociaux de l'office de tourisme et de la capitainerie est de 9298 personnes à fin 2022.

- **Bourses d'échanges :**

L'office de tourisme a participé à la bourse d'échanges du département à Narbonne, et à celle du PETR à la Bastide d'Anjou que nous avons organisée.

- **Changement de directeur :**

En décembre 2022 Clémence Fayard a pris sa retraite et **Thomas Badon** a rejoint l'équipe en novembre 2022 pour prendre la direction du service tourisme.



2022 BILAN PAR COMMUNE



A AIROUX EN 2022

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

2 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

20 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

169.05 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune d'**Airoux**

1 personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 93 repas livrés.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune pour un montant total de **1048 heures**

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2 **contrôles des assainissements autonomes** ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **Airoux**, pour l'année 2022 le Service a instruit **12** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune d'AIROUX à 4 136.88 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune d'AIROUX à 323.42 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune d'AIROUX à 564.29 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €** soit pour le compte de **la commune d'AIROUX à 37.41 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIEREVERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **4 348.00 €** à **AIROUX** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

20 enfants de la commune **d'AIROUX** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

1 enfant de la commune **d'Airoix** a fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A BARAIGNE EN 2022

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

2 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

6 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

541.52 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **BARAIGNE**.

1 personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **6** repas livrés.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **191** heures

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **BARAIGNE**, pour l'année 2022 le service a instruit **3** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de BARAIGNE à 4 209.03 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de BARAIGNE à 329.06 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de BARAIGNE à 574.13 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de BARAIGNE à 38.06 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIEREVERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **5 946.00 €** à **BARAIGNE** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

8 enfants de la commune **de BARAIGNE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

2 enfants de la commune **de BARAIGNE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A BELFLOU EN 2022 LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

3 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

8 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

176.65 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **BELFLOU**

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **57** heures

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 0 contrôle des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 1 contrôle de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **BELFLOU**, pour l'année 2022, le Service a instruit **4** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de BELFLOU à 2 886.19 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de BELFLOU à 225.64 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de BELFLOU à 393.69 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de BELFLOU à 26.10 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **4 010.00 €** à **BELFLOU** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

9 enfants de la commune **de BELFLOU** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

5 enfants de la commune **de BELFLOU** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A CASTELNAUDARY EN 2022

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

102 personnes de **CASTELNAUDARY** se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

1584 adhérents dont 39 groupes (1 groupe = 1 adhérent) ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupes et interventions extérieures

-42 accueils de classes.

-1 atelier manga avec l'auteur Hachin pour une classe de 1^{ère}

-1 atelier créatif avec le plasticien Gilbert Legrand pour une classe de l'école Daudet autour de l'exposition « Le grand show des petites choses »

-1 rencontre avec l'auteur Carlos Salem pour les élèves bachibac dans le cadre du partenariat avec le festival Toulouse polar du Sud

-1 atelier graphique avec la plasticienne Izumi pour une classe d'école Daudet autour de l'exposition « Bestiaire botanique »

-ateliers graphiques et sculpture avec la plasticienne Elia Pagliarino autour de son livre « Espèces en cours d'apparition » pour une classe de la maternelle Brossolette

-9 accueils de centre de loisirs

-16 interventions à la crèche et 15 au RAM

-1 accueil du Lieu Ressources insertion

-1 accueil de l'association syndicale des familles

-1 accueil du GRETA

-1 accueil de la Plateforme sociale du Lauragais

-1 accueil de l'espace Senior

-3 interventions à la cité Pierre Estève

-3 accueils de groupe en apprentissage du français dans le cadre d'un projet autour des berceuses et comptines

-8 ateliers informatiques avec un groupe de jardiniers de l'association syndicale des familles

Action culturelle et médiation tout public

- Spectacle musical petite enfance « Petit bleu petit jaune »
- Nuit de la lecture
- Atelier gravure avec Caroline Petit autour de son exposition

- Atelier d'écriture par Raphaëlle Poiraud autour de l'exposition de Carolien Petit
- Sciences en fiction - Rencontres avec l'astrophysicien Marc Lachièze Rey et le philosophe Baptiste Le Bihan autour du film « La jetée » : 1 séance scolaire avec 2 classes de lycée et 1 séance tout public
- Atelier sciences autour de la graiothèque : « De la graine la plante » par Délires d'encre
- Atelier manga avec l'auteur Hachin
- spectacle de théâtre d'objets pour la petite enfance « Le Chapoto » (compagnie Bachibouzouk)
- exposition du plasticien Gilbert Legrand « Le grand show des petites choses » et un atelier « à la manière de »
- lecture « Les garçons de l'été » dans le cadre du partenariat avec le festival Le marathon des mots
- Concert de Johnny Makam (musique transe orientale)
- Exposition photographique de Jean Garcia « Ce que l'œil ne voit pas »
- Concert Yougz & the wonder tambours
- Courts métrages en VR et rencontre avec le réalisateur Elie Seonnet dans le cadre du festival Cinéma d'automne
- Rencontre avec le romancier Carlos Salem dans le cadre du partenariat avec le festival Toulouse polar du Sud
- Atelier Fresque du climat par Les petits débrouillards pour la Fête de la science
- Conférence de la biologiste en écologie évolutive Lisa Jacquin pour la Fête de la science
- Exposition « Bestiaire botanique » et atelier avec la plasticienne Izumi
- Projection/rencontre autour du film « A la vie » d'Aude Pépin, dans le cadre du Mois du film documentaire
- Spectacle de théâtre d'objet « Quand les corbeaux auront des dents » (L'espèce de compagnie)
- Atelier philo mensuel pour les enfants
- Séances d'histoires pour les enfants pendant les vacances, à la médiathèque et en extérieur
- Mâtinées d'histoires pour la petite enfance (mensuel à partir de septembre)
- Ateliers Do it yourself : création de papier autour du livre « Poésie de papier » et carnets créatifs
- Partages de lectures et d'écoutes musicales
- Ateliers informatiques
- Cartes blanches aux usagers

NB : l'origine géographique des participants n'est pas connue

L'ACTION SOCIALE

37 738.86 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **CASTELNAUDARY**

77 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **23 857** repas livrés.

PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

27 Assistants Maternels en activité sur la commune de **CASTELNAUDARY**, ont fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais

Les Crèches

72 enfants de la commune de **CASTELNAUDARY** ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunale

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

57 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la communauté de communes et sont entrés en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

42 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 21 contrôles des ANC existants
- 11 contrôles de conception
- 10 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **CASTELNAUDARY**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **241** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de CASTELNAUDARY à 312 141.98 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de CASTELNAUDARY à 24 402.88 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de CASTELNAUDARY à 42 577.70 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de CASTELNAUDARY à 2 822.75 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **180 948.00€** à **CASTELNAUDARY** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

87 enfants de la commune de **CASTELNAUDARY** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

24 enfants de la commune de **CASTELNAUDARY** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A CUMIES EN 2022

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

3 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

1 adhérent a fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

148.80 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **CUMIES**

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents du service technique intercommunal ont assuré **3** heures d'épaveuse et de débroussaillage pour l'entretien des chemins de la commune.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3 contrôles des assainissements autonomes a été effectué par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 2 contrôles des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **CUMIES**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **5** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de CUMIES à 986.12 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de CUMIES à 77.09 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de CUMIES la somme de 134.51 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de CUMIES la somme de 8.92 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **964.00 €** à **CUMIES** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

5 enfants de la commune **de CUMIES** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Péri-scolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

3 enfants de la commune **de CUMIES** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Péri-scolaires.

A SALLES-SUR-L'HERS EN 2022

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

11 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

173 adhérents dont 12 groupes (1 groupe est compté comme 1 adhérent) ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et interventions

- Accueils mensuels des 5 classes à la médiathèque Silène
- Spectacle « Minus » pour 2 classes dans le cadre de Scènes d'enfance
- 1 atelier artistique avec la comédienne pour 1 classe autour du spectacle
- ateliers graphiques et sculpture avec la plasticienne Elia Pagliarino autour de son livre « Espèces en cours d'apparition » pour une classe de maternelle
- 10 accueils petite enfance de la crèche et des assistantes maternelles
- spectacle de théâtre d'objets « Le chapoto » pour la crèche

Action culturelle et médiation tout public

- Atelier créatif autour des livres pop-up
- Spectacle « Danser avec les livres » dans le cadre de Scènes d'enfance
- Projection/rencontre autour du film « De chaque instant » dans le cadre du Mois du film documentaire
- Atelier manga avec l'auteur Hachin
- Atelier jeux de rôle
- Atelier sciences autour des cadrans solaires
- Rencontres/lectures avec les autrices Aurélie Ribière et Myrtille Bastard, atelier autour des papillons avec Nature en jeux, lectures pour petites oreilles, concert « Solamente le stelle » par Alexis Palazzoto dans le cadre de l'inauguration de la médiathèque

L'ACTION SOCIALE

4 344.45 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **SALLES SUR L'HERS**

11 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **2506** repas livrés.

PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

2 Assistantes Maternelles en activité à **SALLES-SUR-L'HERS**, ont fréquenté au moins une fois les animations et ont utilisé les permanences du Relais

Les Crèches

28 enfants de la commune de **SALLES-SUR-L'HERS** ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunale

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **45** heures

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

11 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 6 contrôles de conception
- 4 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **SALLES-SUR-L'HERS**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **29** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de SALLES-SUR-L'HERS à 17 509.58 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de SALLES-SUR-L'HERS à 1 368.88 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de SALLES-SUR-L'HERS la somme de 2 388.39 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de SALLES-SUR-L'HERS la somme de 158.34 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **13 824.00 €** à **SALLES-SUR-L'HERS** en 2022 sur un montant total de **581 972.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

80 enfants de la commune de **SALLES SUR L'HERS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

88 enfants de la commune de **SALLES SUR L'HERS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A FENDEILLE EN 2022 LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

3 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

52 adhérents dont 1 groupe (1 groupe est compté comme 1 adhérent) ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et interventions

-2 accueils de classes à la médiathèque Canguilhem

-1 atelier graphique pour une classe avec la plasticienne Izumi autour de l'exposition
« Bestiaire botanique »

-2 accueils de groupes de l'ANRAS à la médiathèque Canguilhem

L'ACTION SOCIALE

1261.43 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **FENDEILLE**

2 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **373** repas livrés.

PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

4 Assistants Maternels en activité sur la communes de **FENDEILLE** ont fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais

Les Crèches

2 enfants de la commune de **FENDEILLE** ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunale

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **16** heures

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

7 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 3 contrôles des ANC existants
- 2 contrôles de conception
- 2 contrôles de réalisation

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de FENDEILLE à 12 963.83 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de FENDEILLE à 1 013.50 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de FENDEILLE la somme de 1 768.33 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de FENDEILLE la somme de 117.23 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **14 107.00 €** à **FENDEILLE** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

35 enfants de la commune de **FENDEILLE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens

Et

A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

1 enfant de la commune de **FENDEILLE** a fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A GOURVIEILLE EN 2022 LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

1 personne s'est inscrite à l'Ecole de Musique Intercommunale.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

5 adhérent ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

139.42 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **GOURVIEILLE**

1 personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **170** repas livrés.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents du service technique intercommunal ont assuré **4** heures d'épaveuse et de débroussaillage pour l'entretien des chemins de la commune.

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **GOURVIEILLE**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **1** dossier d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de GOURVIEILLE à 1 900.08. €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de GOURVIEILLE à 148.55 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de GOURVIEILLE la somme de 259.18 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de GOURVIEILLE la somme de 17.18 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **2 222 €** à **GOURVIEILLE** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

2 enfants de la commune de **GOURVIEILLE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A ISSEL EN 2022

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

7 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

35 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

1146.83 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune d'ISSEL

3 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **1046** repas livrés.

PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

1 Assistante Maternelle en activité sur la commune de **ISSEL**, a fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais

Les Crèches

5 enfants de la commune de **ISSEL** ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunale.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 3 contrôles des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **ISSEL**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **3** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de ISSEL à 11 737.19 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de ISSEL à 917.60 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de ISSEL la somme de 1 601.01 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de ISSEL la somme de 106.14 €**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **10 561.00 €** à **ISSEL** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

25 enfants de la commune de **ISSEL** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

36 enfants de la commune de **ISSEL** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaire.

**A LA LOUVIERE LAURAGAIS EN 2022
LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE
LA CULTURE POUR TOUS**

Le réseau des médiathèques

Adhérents

1 adhérent a fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE.

215.40 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **LA LOUVIERE LAURAGAIS**

3 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **490** repas livrés

**LA PARTICIPATION FINANCIERE DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES
SERVICES ESSENTIELS**

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de LA LOUVIERE LAURAGAIS, la somme de 2 020.34 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de LA LOUVIERE LAURAGAIS, la somme de 157.95 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de LA LOUVIERE LAURAGAIS, la somme de 275.58 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de LA LOUVIERE LAURAGAIS, la somme de 18.27 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **2 307.00 €** à **LA LOUVIERE LAURAGAIS** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

2 enfants de la commune de **LA LOUVIERE LAURAGAIS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A LA POMAREDE EN 2022 LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

2 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

4 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et interventions

1 atelier marionnettes et rythme pour une classe avec la compagnie autour du spectacle « Du balai »

L'ACTION SOCIALE

572.63 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **LA POMAREDE**

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **956** heures

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

1 **Chiot** errant a été ramassé sur la commune, par le service de la communauté de communes et est entré en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2 **contrôles des assainissements autonomes** ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 1 contrôle de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **LA POMAREDE**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **6** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de LA POMAREDE la somme de à 4 281.19 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de LA POMAREDE la somme de 334.70 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de LA POMAREDE la somme de 583.98 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de LA POMAREDE la somme de 38.72 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **4 249.00 €** à **LA POMAREDE** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

14 enfants de la commune de **LA POMAREDE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

11 enfants de la commune de **LA POMAREDE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A LABASTIDE D'ANJOU EN 2022 LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

2 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

117 adhérents dont 7 groupes (1 groupe est compté comme 1 adhérent) ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et interventions

-8 accueils de classes à la médiathèque Canguilhem
-1 journée d'ateliers marionnettes et rythme pour une classe avec la compagnie La Bobèche autour du spectacle « Du balai ».

Accueil des maternelles, CP et CE une fois par mois à la bibliothèque de Labastide.

Action culturelle et médiations tout public

-Spectacle « Du balai » dans le cadre de Scènes d'enfance
-3 séances de lectures d'histoires pour enfants

L'ACTION SOCIALE

1344.65 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **LABASTIDE D'ANJOU**

7 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **784** repas livrés.

PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

5 Assistantes Maternelles en activité à **LABASTIDE D'ANJOU** ont participé au moins une fois aux animations du RAMI et réunions collectives et ont contacté le RAMI lors des permanences administratives.

1 enfant de la commune de **LABASTIDE D'ANJOU** a fréquenté l'une des 3 crèches intercommunale

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

4 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la communauté de communes et sont entrés en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

6 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 3 contrôles des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 2 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **LABASTIDE D'ANJOU**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **13** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DESSERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de LABASTIDE D'ANJOU à 31 098.75 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de LABASTIDE D'ANJOU à 2 431.26 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de LABASTIDE D'ANJOU la somme de 4 242.02 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de LABASTIDE D'ANJOU la somme de 281.23 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **32 611.00 €** à **LABASTIDE D'ANJOU** en 2022 pour un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

51 enfants de la commune de **LABASTIDE D'ANJOU** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens

Et

A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

A LABECEDE LAURAGAIS EN 2022 LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

2 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

106 adhérents dont 5 groupes (1 groupe est compté comme 1 adhérent) ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et interventions

- Accueils mensuels des 2 classes
- Atelier marionnettes et rythme pour une classe avec la compagnie La Bobèche autour du spectacle « Du balai ».

Action culturelle et médiation tout public

- 1 séance hebdomadaire d'histoires pour bébés lecteurs
 - Projection/rencontre autour du film « Honeyland »
 - atelier créatif autour des livres pop-up
 - 1 troc de lectures mensuel
 - spectacle « Du balai » dans le cadre de Scènes d'enfance
- NB : l'origine géographique des participants n'est pas connue

L'ACTION SOCIALE

792.43 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **LABECEDE LAURAGAIS**

3 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **815** repas livrés.

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

3 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la communauté de communes et sont entrés en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

11 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 9 contrôles des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 1 contrôle de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **LABECEDE LAURAGAIS**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **18** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de LABECEDE LAURAGAIS à 9 957.37 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de LABECEDE LAURAGAIS à 778.46 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de LABECEDE LAURAGAIS la somme de 1 358.23 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de LABECEDE LAURAGAIS la somme de 90.05 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **10 056.00 €** à **LABECEDE LAURAGAIS** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

L Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

29 enfants de la commune de **LABECEDE LAURAGAIS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

24 enfants de la commune de **LABECEDE LAURAGAIS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A LASBORDES EN 2022

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

4 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

90 adhérents dont 6 groupes (1 groupe est compté comme 1 adhérent) ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupes et interventions

- Accueils bi-hebdomadaire de l'ensemble des classes
- Atelier pour une classe maternelle avec la comédienne/chanteuse autour du spectacle « C'est mon poème »

Action culturelle et médiation tout public

- 6 séances d'histoires pour enfants
- atelier sciences autour des cadrans solaires
- atelier jeux
- spectacle « C'est mon poème » dans le cadre de Scènes d'enfance

NB : l'origine géographique des participants n'est pas connue

L'ACTION SOCIALE

625.72 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **LASBORDES**

3 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **688** repas livrés.

PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

2 Assistantes Maternelles en activité à **LASBORDES** ont participé au moins une fois aux animations et ont utilisé les permanences du Relais.

Les Crèches

1 enfant de la commune de **LASBORDES** a fréquenté l'une des 3 crèches intercommunale

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

2 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la communauté de communes et sont entrés en fourrière

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

12 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 6 contrôles des ANC existants
- 4 contrôles de conception
- 2 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **LASBORDES**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **33** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de LASBORDES à 19 578.02 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de LASBORDES à 1 530.59 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de LASBORDES la somme de 2 670.54 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de LASBORDES la somme de 177.05 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **13 989.00 €** à **LASBORDES** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

A LAURABUC EN 2022

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

3 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

34 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Action culturelle et médiation tout public :

Une séance hebdomadaire d'histoire pour les enfants

NB : l'origine géographique des participants n'est pas connue

L'ACTION SOCIALE

1484.22 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **LAURABUC**

1 personne s'est livrés ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **147** repas livrés.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

14 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 5 contrôles des ANC existants
- 6 contrôles de conception
- 3 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **LAURABUC**, Pour l'année 2022, Le Service a instruit **11** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de LAURABUC à 9 692.80 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de LAURABUC à 757.77 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de LAURABUC la somme de 1 322.15 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de LAURABUC la somme de 87.65 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **10 721.00 €** à **LAURABUC** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES CASSES EN 2022

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

2 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

19 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

607.62 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de 1 425.50 heures

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **LES CASSES**, pour l'année 2022, Le Service a instruit 4 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune LES CASSES à 7 624.37 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune LES CASSES à 596.06 €**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune LES CASSES la somme de 1 040.00 €**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune LES CASSES la somme de 68.95 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **10 242 €** à **LES CASSES** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

31 enfants de la commune de **LES CASSES** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

26 enfants de la commune de **LES CASSES** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A MARQUEIN EN 2022

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

2 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

236.90 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **MARQUEIN**

1 personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **8** repas livrés

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **62** heures

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549,91 €**, ce qui revient **pour la commune de MARQUEIN à 1 972.23 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de MARQUEIN à 154.19 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de MARQUEIN la somme de 269.02 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de MARQUEIN la somme de 17.84 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **2 634.00 €** à **MARQUEIN** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

AU MAS SAINTES PUELLES EN 2022 LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

3 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

108 adhérents dont 6 groupes (1 groupe est compté comme 1 adhérent) ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et interventions

- Accueils mensuels des classes à la médiathèque du Mas Stes Puelles
- Atelier pour une classe avec la comédienne/chanteuse autour du spectacle « C'est mon poème »

Action culturelle et médiation tout public

- 6 séances d'histoires pour enfants
 - atelier jeux
 - spectacle « C'est mon poème » dans le cadre de Scènes d'enfance
- NB : l'origine géographique des participants n'est pas connue

L'ACTION SOCIALE

617.78 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **MAS SAINTES PUELLES**

2 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **344** repas livrés.

PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

3 Assistantes Maternelles en activité au **MAS SAINTES PUELLES**, ont fréquentés au moins une fois les animations et ont utilisés les permanences du Relais

Les Crèches

2 enfants de la commune du **MAS SAINTES PUELLES** ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunale

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

15 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 6 contrôles des ANC existants
- 3 contrôles de conception
- 6 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour le **MAS SAINTES PUELLES**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **23** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune du MAS SAINTES PUELLES à 22 776.89 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune du MAS SAINTES PUELLES à 1 780.67 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune du MAS SAINTES PUELLES la somme de 3 106.88 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune du MAS SAINTES PUELLES la somme de 205.97 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **25 286.00 €** au **MAS SAINTES PUELLES** en 2022, sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

28 enfants de la commune de **MAS SAINTES PUELLES** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

A MAYREVILLE EN 2022
LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE
LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

9 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

666.07 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **MAYREVILLE**

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **19** heures

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

5 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la communauté de communes et sont entrés en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 2 contrôles des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de MAYREVILLE à 2 044.39 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de MAYREVILLE à 159.83 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de MAYREVILLE la somme de 278.86 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de MAYREVILLE la somme de 18.49 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **2 311.00 €** à **MAYREVILLE** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

5 enfants de la commune de **MAYREVILLE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

5 enfants de la commune de **MAYREVILLE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A MEZERVILLE EN 2022
LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE
LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

10 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

349.48 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **MEZERVILLE**.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **10** heures

**LA PARTICIPATION FINANCIERE DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES
SERVICES ESSENTIELS**

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de MEZERVILLE à 2 429.21 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de MEZERVILLE à 189.912 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de MEZERVILLE la somme de 331.36 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de MEZERVILLE la somme de 21.97 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **3 048.00 €** à **MEZERVILLE** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

4 enfants de la commune de **MEZERVILLE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

3 enfants de la commune de **MEZERVILLE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A MIREVAL LAURAGAIS EN 2022 LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

5 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

25 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

58.17 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **MIREVAL LAURAGAIS**.

2 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **322** repas livrés.

PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

1 Assistante Maternelle en activité à **MIREVAL LAURAGAIS** a participé au moins une fois aux animations du RAMI et réunions collectives et a contacté le RAMI lors des permanences administratives.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **160.50** heures

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

1 chien errant a été ramassé sur la commune, par le service de la communauté de communes et est entré en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 2 contrôles des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **MIREVAL LAURAGAIS**, pour l'année 2022, Le Service a instruit 11 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de MIREVAL LAURAGAIS à 4 569.81 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de MIREVAL LAURAGAIS à 357.26 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de MIREVAL LAURAGAIS la somme de 623.34 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de MIREVAL LAURAGAIS la somme de 41.33 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **3 156.00 €** à **MIREVAL LAURAGAIS** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale



LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

8 enfants de la commune de **MIREVAL LAURAGAIS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

A MOLLEVILLE EN 2022 LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

11 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

402.45 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **MOLLEVILLE**

2 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **283** repas livrés

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **16** heures

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3 contrôles des assainissements autonomes a été effectué par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 3 contrôles des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **MOLLEVILLE**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **3** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de MOLLEVILLE à 3 535.59 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de MOLLEVILLE à 276.41 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de MOLLEVILLE la somme de 482.27 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de MOLLEVILLE la somme de 31.97 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **5 244.00 €** à **MOLLEVILLE** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale



LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

4 enfants de la commune de **MOLLEVILLE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

A MONTFERRAND EN 2022 LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

4 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

22 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

588.38 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **MONTFERRAND**

4 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **999** repas livrés.

PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

1 Assistante Maternelle en activité à **MONTFERRAND**, a fréquenté au moins une fois les animations et a utilisé les permanences du Relais.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **1 248** heures

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

10 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- **7** contrôles des ANC existants
- **2** contrôles de conception
- **1** contrôle de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **MONTFERRAND**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **20** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de MONTFERRAND à 15 272.78 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de MONTFERRAND à 1 194.01 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de MONTFERRAND la somme de 2 083.28 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de MONTFERRAND la somme de 138.11 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNE

La communauté de communes a reversé **12 978.00 €** à **MONTFERRAND** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

A MONTAURIOL EN 2022 LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

8 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes

L'ACTION SOCIALE

369.07 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **MONTAURIOL**

3 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **652** repas livrés

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Location de chapiteaux

Les chapiteaux de la communauté ont été mis à disposition 1 fois pour la commune.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- **0** contrôle des ANC existants
- **1** contrôle de conception
- **1** contrôle de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **MONTAURIOL**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **2** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de MONTAURIOL à 1 996.28 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de MONTAURIOL à 156.07 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de MONTAURIOL la somme de 272.30 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de MONTAURIOL la somme de 18.05 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **2 488.00 €** à **MONTAURIOL** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale



LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

4 enfants de la commune de **MONTAURIOL** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

8 enfants de la commune de **MONTAURIOL** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A MONTMAUR EN 2022 LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

5 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

14 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

1925.23 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **MONTMAUR**.

4 personnes se sont fait livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **877** repas livrés.

PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

1 Assistante Maternelle en activité à **MONTMAUR**, a fréquenté au moins une fois les animations et a utilisé les permanences du Relais.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **1 533.00** heures

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

17 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 6 contrôles des ANC existants
- 8 contrôles de conception
- 3 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **MONTMAUR**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **12** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de MONTMAUR à 7 720.57 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de MONTMAUR à 603.58 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de MONTMAUR la somme de 1 053.12 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de MONTMAUR la somme de 69.82 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **9 242.00 €** à **MONTMAUR** en 2022 pour un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale



LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

57 enfants de la commune de **MONTMAUR** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

32 enfants de la commune de **MONTMAUR** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A PAYRA SUR L'HERS EN 2022 LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

2 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

13 adhérents dont 3 groupes (1 groupe est compté comme 1 adhérent) ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils et groupe et interventions

Spectacle théâtre d'objets « le chapato » pour une classe de maternelles

L'ACTION SOCIALE

1867.63 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **PAYRA SUR L'HERS**.

PETITE ENFANCE

Les Crèches

9 enfants de la commune de **PAYRA-SUR-L'HERS** ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunale

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

5 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 0 contrôle des ANC existants
- 3 contrôles de conception
- 2 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **PAYRA-SUR-L'HERS**, en 2022, Le Service a instruit **11** dossier d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de PAYRA-SUR-L'HERS à 5 002.74 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de PAYRA-SUR-L'HERS à 391.11 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de PAYRA-SUR-L'HERS la somme de 682.40 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de PAYRA-SUR-L'HERS la somme de 45.24 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **5 744.00 €** à **PAYRA-SUR-L'HERS** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

17 enfants de la commune de **PAYRA-SUR-L'HERS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et

A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

21 enfants de la commune de **PAYRA-SUR-L'HERS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A PEYREFITTE SUR L'HERS EN 2022
LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE
LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

8 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

175.93 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **PEYREFITTE SUR L'HERS**

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **4** heures

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **PEYREFITTE-SUR-L'HERS**, en 2022, Le Service a instruit **5** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de PEYREFITTE-SUR-L'HERS à 1 996.28 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de PEYREFITTE-SUR-L'HERS à 156.07 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de PEYREFITTE-SUR-L'HERS la somme de 272.30 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de PEYREFITTE-SUR-L'HERS la somme de 18.05 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **3 027.00 €** à **PEYREFITTE-SUR-L'HERS** en 2022, sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

2 enfants de la commune de **PEYREFITTE SUR L'HERS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens

Et

A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

6 enfants de la commune de **PEYREFITTE SUR L'HERS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A PEYRENS EN 2022

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

3 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

30 adhérents dont 1 groupe (1 groupe est compté comme 1 adhérent) ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et interventions

L'ACTION SOCIALE

1 916.95 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **PEYRENS**

3 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **399** repas livrés.

PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

4 Assistantes Maternelles en activité à **PEYRENS** ont fréquenté au moins 1 fois les animations et ont utilisé les permanences du Relais

Les Crèches

5 enfants de la commune de **PEYRENS** ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunale

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **1 669.50** heures

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

1 **chaton** errant a été ramassé sur la commune, par le service de la communauté de communes et est entré en fourrière.

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **PEYRENS**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **4** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de PEYRENS à 11 592.88€**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de PEYRENS à 906.32€**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de PEYRENS la somme de 1 581.33 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de PEYRENS la somme de 104.84 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **13 345.00 €** à **PEYRENS** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

60 enfants de la commune de **PEYRENS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Péri-scolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

39 enfants de la commune de **PEYRENS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Péri-scolaires.

A PUGINIER EN 2022

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

1 personnes s'est inscrite à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

13 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

1416.90 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **PUGINIER**

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **545** heures

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 contrôle des assainissements autonomes a été effectué par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 0 contrôle des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 1 contrôle de réalisation

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de PUGINIER à 3 728.00 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de PUGINIER à 291.45 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de PUGINIER la somme de 508.52 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de PUGINIER la somme de 33.71 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **4 047.00 €** à **PUGINIER** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

12 enfants de la commune de **PUGINIER** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

11 enfants de la commune de **PUGINIER** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A RICAUD EN 2022 LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

3 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

13 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

229.42 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **RICAUD**

2 personnes s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **461** repas livrés.

PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

1 Assistante Maternelle en activité à **RICAUD** a fréquenté au moins une fois les animations et a utilisé les permanences du Relais

Les Crèches

1 enfant de la commune de **RICAUD** a fréquenté l'une des 3 crèches intercommunale

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **1 241.50** heures

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **RICAUD**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **4** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de RICAUD à 7 600.31 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de RICAUD à 594.18 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de RICAUD la somme de 1 036.72 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de RICAUD la somme de 68.73 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **8 438.00 €** à **RICAUD** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

8 enfants de la commune de **RICAUD** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

2 enfants de la commune de **RICAUD** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A SAINT MARTIN LALANDE EN 2022 LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

2 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

81 adhérents dont 5 groupes (1 groupe est compté comme 1 adhérent) ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et interventions

-3 accueils de classes

-1 atelier graphique pour une classe avec la plasticienne Izumi autour de l'exposition
« Bestiaire botanique »

L'ACTION SOCIALE

460.40 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **SAINT MARTIN LALANDE**

3 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **868** repas livrés.

PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

7 Assistantes Maternelles en activité à **SAINT MARTIN LALANDE**, ont fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais.

Les Crèches

4 enfants de la commune de **SAINT MARTIN LALANDE** ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunale

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

11 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la communauté de communes et sont entrés en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

7 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 5 contrôles des ANC existants
- 2 contrôles de conception
- 0 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **SAINT MARTIN LALANDE**, pour l'année 2022 Le Service a instruit **23** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de SAINT MARTIN LALANDE à 27 442.90 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de SAINT MARTIN LALANDE à 2 145.45 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de SAINT MARTIN LALANDE la somme de 3 743.35 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de SAINT MARTIN LALANDE la somme de 248.17 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **21 068.00 €** à **SAINT MARTIN LALANDE** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

A SAINT MICHEL DE LANES EN 2022 LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

3 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

44 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

1890.10 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **SAINT MICHEL DE LANES**

3 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **990** repas livrés.

. PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

4 Assistantes Maternelles en activité à **SAINT MICHEL DE LANES**, ont fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais

Les Crèches

4 enfants de la commune de **SAINT MICHEL DE LANES** ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunale

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **16** heures

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

6 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 3 contrôles des ANC existants
- 3 contrôles de conception
- 0 contrôle de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **SAINT MICHEL DE LANES**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **9** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de SAINT MICHEL DE LANES à 11 713.14 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de SAINT MICHEL DE LANES à 915.72 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de SAINT MICHEL DE LANES la somme de 1 597.73 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de SAINT MICHEL DE LANES la somme de 105.92 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **15 332.00 €** à **SAINT MICHEL DE LANES**, en 2022, sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

17 enfants de la commune de **SAINT MICHEL DE LANES** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Péri-scolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

20 enfants de la commune de **SAINT MICHEL DE LANES** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Péri-scolaires.

A SAINT PAPOUL EN 2022 LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

6 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

49 adhérents dont 1 groupe (1 groupe est compté comme 1 adhérent) ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et interventions

-10 interventions lectures à la crèche.

-1 intervention à l'école

Action culturelle et médiation tout public

1^{ère} Fête du livre intercommunale Feuilles au vent.

L'ACTION SOCIALE

3 593.32 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **SAINT PAPOUL**

5 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **1 265** repas livrés.

PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

1 Assistante Maternelle en activité à **SAINT PAPOUL** a fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais

Les Crèches

22 enfants de la commune de **SAINT PAPOUL** ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunale

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **13** heures

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

5 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la communauté de communes et sont entrés en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

7 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 3 contrôles des ANC existants
- 2 contrôles de conception
- 2 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **SAINT PAPOUL**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **25** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de SAINT PAPOUL à 21 165.43 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de SAINT PAPOUL à 1 654.69 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de SAINT PAPOUL la somme de 2 887.07€**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de SAINT PAPOUL la somme de 191.40 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **17 096.00 €** à **SAINT PAPOUL** en 2022 pour un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

118 enfants de la commune de **SAINT PAPOUL** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

70 enfants de la commune de **SAINT PAPOUL** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A SAINT PAULET EN 2022
LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE
LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

17 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

1 793.15 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **SAINT PAULET**.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **854.50** heures

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 contrôle des assainissements autonomes a été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 0 contrôle des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 1 contrôle de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **SAINT PAULET**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **8** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de SAINT PAULET à 5 002.74 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de SAINT PAULET à 391.11 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de SAINT PAULET la somme de 682.40 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de SAINT PAULET la somme de 45.24 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **5 624.00 €** à **SAINT PAULET** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

23 enfants de la commune de **SAINT PAULET** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Péri-scolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

20 enfants de la commune de **SAINT PAULET** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Péri-scolaires.

A SAINTE CAMELLE EN 2022 LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

9 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Les Crèches

1 enfant de la commune de **SAINTE CAMELLE** a fréquenté l'une des 3 crèches intercommunale

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **13** heures

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de SAINTE CAMELLE à 2886.19 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de SAINTE CAMELLE à 225.64 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de SAINTE CAMELLE la somme de 393.69 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de SAINTE CAMELLE** la somme de **26.10 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **3 977.00 €** à **SAINTE CAMELLE** en 2022 sur un montant total de **581 972.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

6 enfants de la commune de **SAINTE CAMELLE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

13 enfants de la commune de **SAINTE CAMELLE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A SALLES-SUR-L'HERS EN 2022

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

11 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

173 adhérents dont 12 groupes (1 groupe est compté comme 1 adhérent) ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et interventions

- Accueils mensuels des 5 classes à la médiathèque Silène
- Spectacle « Minus » pour 2 classes dans le cadre de Scènes d'enfance
- 1 atelier artistique avec la comédienne pour 1 classe autour du spectacle
- ateliers graphiques et sculpture avec la plasticienne Elia Pagliarino autour de son livre « Espèces en cours d'apparition » pour une classe de maternelle
- 10 accueils petite enfance de la crèche et des assistantes maternelles
- spectacle de théâtre d'objets « Le chapoto » pour la crèche

Action culturelle et médiation tout public

- Atelier créatif autour des livres pop-up
- Spectacle « Danser avec les livres » dans le cadre de Scènes d'enfance
- Projection/rencontre autour du film « De chaque instant » dans le cadre du Mois du film documentaire
- Atelier manga avec l'auteur Hachin
- Atelier jeux de rôle
- Atelier sciences autour des cadrans solaires
- Rencontres/lectures avec les autrices Aurélie Ribière et Myrtille Bastard, atelier autour des papillons avec Nature en jeux, lectures pour petites oreilles, concert « Solamente le stelle » par Alexis Palazzoto dans le cadre de l'inauguration de la médiathèque

L'ACTION SOCIALE

4 344.45 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **SALLES SUR L'HERS**

11 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **2506** repas livrés.

PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

2 Assistantes Maternelles en activité à **SALLES-SUR-L'HERS**, ont fréquenté au moins une fois les animations et ont utilisé les permanences du Relais

Les Crèches

28 enfants de la commune de **SALLES-SUR-L'HERS** ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunale

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **45** heures

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

11 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 6 contrôles de conception
- 4 contrôle de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **SALLES-SUR-L'HERS**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **29** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de SALLES-SUR-L'HERS à 17 509.58 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de SALLES-SUR-L'HERS à 1 368.88 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de SALLES-SUR-L'HERS la somme de 2 388.39 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de SALLES-SUR-L'HERS la somme de 158.34 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **13 824.00 €** à **SALLES-SUR-L'HERS** en 2022 sur un montant total de **581 972.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

80 enfants de la commune de **SALLES SUR L'HERS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

88 enfants de la commune de **SALLES SUR L'HERS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A SOUILHANELS EN 2022

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

1 personne s'est inscrite à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

27 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

401.78 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **SOUILHANELS**.

1 personne s'est faites livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **34** repas livrés.

PETITE ENFANCE

Les Crèches

3 enfants de la commune du **SOUILHANELS** ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunale

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **6** heures

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

1 **Chien** errant a été ramassé sur la commune, par le service de la communauté de communes et est entré en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2 **contrôles des assainissements autonomes** ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 2 contrôles des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de SOUILHANELS à 10 029.53 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 83.00 €**, ce qui revient **pour la commune de SOUILHANELS à 784.10 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de SOUILHANELS la somme de 1 368.08 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de SOUILHANELS la somme de 90.70 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **12 959.00 € à SOUILHANELS** en 2022 sur un total de **570 628.00 €**.

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

31 enfants de la commune de **SOUILHANELS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

16 enfants de la commune de **SOUILHANELS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A SOUILHE EN 2022 LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

3 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

30 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

235.53 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **SOUILHE**

PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

2 Assistantes Maternelles en activité à **SOUILHE**, ont fréquenté au moins une fois les animations et **ont** contacté le RAMI lors des permanences du Relais

Les Crèches

4 enfants de la commune du **SOUILHE** ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunale

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **1 542** heures

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

1 **Chien** errant a été ramassé sur la commune, par le service de la communauté de communes et est entré en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 **contrôle des assainissements autonomes** a été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de SOUILHE à 8 273.76 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de SOUILHE à 646.83 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de SOUILHE la somme de 1 128.58 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de SOUILHE la somme de 74.82 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **9 875.00 € à SOUILHE** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

42 enfants de la commune de **SOUILHE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires

Accueils de Loisirs Péri-scolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

32 enfants de la commune de **SOUILHE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Péri-scolaires.

A SOUPEX EN 2022

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

2 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

16 adhérents dont 2 groupes (1 groupe est compté comme 1 adhérent) ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

320.92 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **SOUPEX**.

PETITE ENFANCE

Les Crèches

1 enfant de la commune du **SOUPEX** a fréquenté l'une des 3 crèches intercommunale

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents techniques à disposition de la commune pour un montant total de **1 203.50 heures**

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **SOUPEX**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **4** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de SOUPEX à 5 796.44 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de SOUPEX à 453.16 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de SOUPEX la somme de 790.66 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de SOUPEX la somme de 52.42 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **6 837.00 € à SOUPEX** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

14 enfants de la commune de **SOUPEX** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et

A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

15 enfants de la commune de **SOUPEX** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A TREVILLE EN 2022

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

2 personnes se sont inscrit à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

8 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

446.78 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **TREVILLE**

3 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **922** repas livrés.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 contrôle des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 0 contrôle des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de TREVILLE à 2 669.73 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de TREVILLE à 208.72 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de TREVILLE la somme de 364.16 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de TREVILLE la somme de 24.14 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **3 462.00 € à TREVILLE en 2022**, sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

14 enfants de la commune de **TREVILLE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

7 enfants de la commune de **TREVILLE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A VERDUN LAURAGAIS EN 2022 LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

1 personne s'est inscrite à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

15 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

832.55 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **VERDUN LAURAGAIS**

2 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **291** repas livrés.

PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

1 Assistante Maternelle en activité à **VERDUN LAURAGAIS**, a contacté au moins une fois le RAMI lors des Permanences du Relais.

Les Crèches

4 enfants de la commune de **VERDUN LAURAGAIS** ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunale

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

4 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 3 contrôles des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549,91 €**, ce qui revient **pour la commune de VERDUN LAURAGAIS à 7 023.07 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de VERDUN LAURAGAIS à 549.06 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 621.60 €**, soit pour le compte de **la commune de VERDUN LAURAGAIS la somme de 957.98 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de VERDUN LAURAGAIS la somme de 63.51 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **8 597.00 €** à **VERDUN LAURAGAIS** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

31 enfants de la commune de **VERDUN LAURAGAIS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

27 enfants de la commune de **VERDUN LAURAGAIS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires

A VILLEMAGNE EN 2022 LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

6 adhérents dont **1** groupe ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

1 070.78 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **VILLEMAGNE**

2 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **611** repas livrés.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 1 contrôle de réalisation

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de VILLEMAGNE à 6 109.11 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de VILLEMAGNE à 477.60 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de VILLEMAGNE la somme de 833.31 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de VILLEMAGNE la somme de 55.25 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIEREVERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **8 170.00 €** à **VILLEMAGNE** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

2 enfants de la commune de **VILLEMAGNE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

9 enfants de la commune de **VILLEMAGNE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A VILLENEUVE LA COMPTAL EN 2022

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

5 personnes se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

149 adhérents dont **8** groupes (1 groupe est compté comme 1 adhérent) ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et interventions

Accueils réguliers des classes.

Action culturelle et médiation tout public

10 temps d'histoires pour enfants

L'ACTION SOCIALE

1 580.78 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de **VILLENEUVE LA COMPTAL**

11 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **2 487** repas livrés.

PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

6 Assistantes Maternelles en activité à **VILLENEUVE LA COMPTAL**, ont fréquenté au moins une fois les animations et ont contacté le RAMI lors des permanences du Relais.

Les Crèches

7 enfants de la commune de **VILLENEUVE LA COMPTAL** ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunale

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

5 Animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la communauté de communes et sont entrés en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 contrôle des assainissements autonomes a été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 0 contrôle des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 1 contrôle de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour **VILLENEUVE LA COMPTAL**, pour l'année 2022, Le Service a instruit **19** dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Et a Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2022

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **688 549.91 €**, ce qui revient **pour la commune de VILLENEUVE LA COMPTAL à 34 177.36 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830.00 €**, ce qui revient **pour la commune de VILLENEUVE LA COMPTAL à 2 671.94 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **93 921.60 €**, soit pour le compte de **la commune de VILLENEUVE LA COMPTAL la somme de 4 661.96 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **6 226.66 €**, soit pour le compte de **la commune de VILLENEUVE LA COMPTAL la somme de 309.07 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **33 793.00 €** à **VILLENEUVE LA COMPTAL** en 2022 sur un montant total de **570 628.00 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunale

LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

49 enfants de la commune de **VILLENEUVE LA COMPTAL** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

Code INSEE 011076	CCCLA BUDGET PRINCIPAL CCCLA	CA 2022
-----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	27612
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1646648.00	0.00	59.63	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	635.08	
2	Produit des impositions directes/population	472.31	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	694.65	
4	Dépenses d'équipement brut/population	40.65	
5	Encours de dette/population	32.72	
6	DGF/population	59.63	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.20	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.94	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.05	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.05	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	20 929 706,19	G	21 934 620,00
	Section d'investissement	B	2 688 190,80	H	2 488 946,25

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	8 631 753,66 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	237 348,03 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	23 855 245,02	= G+H+I+J	33 055 319,91

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	993 014,81	L	270 636,52
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	993 014,81	= K+L	270 636,52

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	20 929 706,19	= G+I+K	30 566 373,66
	Section d'investissement	= B+D+F	3 918 553,64	= H+J+L	2 759 582,77
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	24 848 259,83	= G+H+I+J+K+L	33 325 956,43

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	993 014,81	L	270 636,52
010	Stocks (4)	0,00			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			0,00
13	Subventions d'investissement	0,00			270 636,52
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	138 694,00			0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
9001	Opération d'équipement n° 9001	18 582,00	
9002	Opération d'équipement n° 9002	3 986,32	
9003	Opération d'équipement n° 9003	122 966,00	
9006	Opération d'équipement n° 9006	71 828,11	
9008	Opération d'équipement n° 9008	881,28	
9013	Opération d'équipement n° 9013	1 020,00	
9014	Opération d'équipement n° 9014	973,82	
9018	Opération d'équipement n° 9018	6 893,00	
9023	Opération d'équipement n° 9023	585 084,60	
9024	Opération d'équipement n° 9024	2 912,50	
9026	Opération d'équipement n° 9026	346,80	
9027	Opération d'équipement n° 9027	3 883,81	
9037	Opération d'équipement n° 9037	2 014,00	
9038	Opération d'équipement n° 9038	32 948,57	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES
II
A2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 998 743,00	1 668 510,86	157 489,62	0,00	172 742,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 317 790,34	5 269 206,62	0,00	0,00	48 583,72
014	Atténuations de produits	11 805 211,60	11 457 188,38	0,00	0,00	348 023,22
65	Autres charges de gestion courante	8 041 880,06	1 861 748,25	57 227,73	0,00	6 122 904,08
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		27 163 625,00	20 256 654,11	214 717,35	0,00	6 692 253,54
66	Charges financières	40 000,00	7 092,94	0,00	0,00	32 907,06
67	Charges exceptionnelles	22 800,00	4 955,88	0,00	0,00	17 844,12
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	300 000,00	0,00			300 000,00
022	Dépenses imprévues	1 150 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		28 676 425,00	20 268 702,93	214 717,35	0,00	8 193 004,72
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 160 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	500 000,00	446 285,91			53 714,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 660 000,00	446 285,91			1 213 714,09
TOTAL		30 336 425,00	20 714 988,84	214 717,35	0,00	9 406 718,81
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	437 300,34	270 838,40	0,00	0,00	166 461,94
70	Produits services, domaine et ventes div	1 212 400,00	1 300 420,38	0,00	0,00	-88 020,38
73	Impôts et taxes	14 833 281,00	15 236 786,00	0,00	0,00	-403 505,00
74	Dotations et participations	5 045 690,00	4 762 522,16	169 500,00	0,00	113 667,84
75	Autres produits de gestion courante	131 000,00	156 073,32	0,00	0,00	-25 073,32
Total des recettes de gestion courante		21 659 671,34	21 726 640,26	169 500,00	0,00	-236 468,92
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	27 755,11	0,00	0,00	-22 755,11
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		21 664 671,34	21 754 395,37	169 500,00	0,00	-259 224,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	40 000,00	10 724,63			29 275,37
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		40 000,00	10 724,63			29 275,37
TOTAL		21 704 671,34	21 765 120,00	169 500,00	0,00	-229 948,66
Pour information		(3) 8 631 753,66				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	796 588,00	366 625,90	138 694,00	291 268,10
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 704 743,97	2 183 412,51	854 320,81	667 010,65
	Total des dépenses d'équipement	4 501 331,97	2 550 038,41	993 014,81	958 278,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	151 000,00	127 327,76	0,00	23 672,24
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100,00	100,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	151 100,00	127 427,76	0,00	23 672,24
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 652 431,97	2 677 466,17	993 014,81	981 950,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	40 000,00	10 724,63		29 275,37
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	40 000,00	10 724,63		29 275,37
	TOTAL	4 692 431,97	2 688 190,80	993 014,81	1 011 226,36
	Pour information	(2) 237 348,03			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	346 426,68	60 982,62	270 636,52	14 807,54
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 346 426,68	60 982,62	270 636,52	1 014 807,54
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	223 231,83	281 556,23	0,00	-58 324,40
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 650 121,49	1 650 121,49	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 923 353,32	1 981 677,72	0,00	-58 324,40
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 269 780,00	2 042 660,34	270 636,52	956 483,14
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 160 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	500 000,00	446 285,91		53 714,09
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 660 000,00	446 285,91		1 213 714,09
	TOTAL	4 929 780,00	2 488 946,25	270 636,52	2 170 197,23

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 826 000,48		1 826 000,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 269 206,62		5 269 206,62
014	Atténuations de produits	11 457 188,38		11 457 188,38
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 918 975,98		1 918 975,98
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	7 092,94	0,00	7 092,94
67	Charges exceptionnelles	4 955,88	12 000,00	16 955,88
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	434 285,91	434 285,91
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		20 483 420,28	446 285,91	20 929 706,19
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	127 327,76	0,00	127 327,76
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 183 412,51		2 183 412,51
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	366 625,90	0,00	366 625,90
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	10 724,63	10 724,63
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100,00	0,00	100,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		2 677 466,17	10 724,63	2 688 190,80
Pour information				237 348,03
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				237 348,03

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	270 838,40		270 838,40
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 300 420,38		1 300 420,38
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		10 724,63	10 724,63
73	Impôts et taxes	15 236 786,00		15 236 786,00
74	Dotations et participations	4 932 022,16		4 932 022,16
75	Autres produits de gestion courante	156 073,32	0,00	156 073,32
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	27 755,11	0,00	27 755,11
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		21 923 895,37	10 724,63	21 934 620,00
Pour information				8 631 753,66
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				8 631 753,66

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	281 556,23	0,00	281 556,23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 650 121,49		1 650 121,49
13	Subventions d'investissement	60 982,62	0,00	60 982,62
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		12 000,00	12 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	50 000,00
28	Amortissement des immobilisations		434 285,91	434 285,91
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 042 660,34	446 285,91	2 488 946,25
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 998 743,00	1 668 510,86	157 489,62	0,00	172 742,52
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	19 592,00	15 360,86	0,00	0,00	4 231,14
60611	Eau et assainissement	32 060,00	34 690,88	0,00	0,00	-2 630,88
60612	Energie - Electricité	175 900,00	134 636,01	0,00	0,00	41 263,99
60618	Autres fournitures non stockables	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
60621	Combustibles	13 900,00	17 665,45	0,00	0,00	-3 765,45
60622	Carburants	36 000,00	47 329,25	0,00	0,00	-11 329,25
60623	Alimentation	24 540,00	20 887,55	108,00	0,00	3 544,45
60624	Produits de traitement	9 350,00	7 591,51	100,00	0,00	1 658,49
60628	Autres fournitures non stockées	34 880,00	23 440,54	932,70	0,00	10 506,76
60631	Fournitures d'entretien	20 550,00	13 851,59	443,93	0,00	6 254,48
60632	Fournitures de petit équipement	124 863,00	91 933,35	1 318,99	0,00	31 610,66
60636	Vêtements de travail	9 040,00	9 897,83	180,00	0,00	-1 037,83
6064	Fournitures administratives	20 800,00	14 646,16	0,00	0,00	6 153,84
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	11 500,00	4 755,50	0,00	0,00	6 744,50
6068	Autres matières et fournitures	17 278,00	8 620,23	0,00	0,00	8 657,77
611	Contrats de prestations de services	568 620,00	440 113,95	139 588,94	0,00	-11 082,89
6132	Locations immobilières	28 770,00	29 239,80	0,00	0,00	-469,80
6135	Locations mobilières	26 740,00	10 978,90	0,00	0,00	15 761,10
61521	Entretien terrains	0,00	360,00	0,00	0,00	-360,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 100,00	3 032,17	0,00	0,00	9 067,83
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 861,00	0,00	0,00	0,00	1 861,00
615231	Entretien, réparations voiries	11 000,00	3 624,00	0,00	0,00	7 376,00
61551	Entretien matériel roulant	28 500,00	38 308,73	0,00	0,00	-9 808,73
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 500,00	2 503,87	0,00	0,00	1 996,13
6156	Maintenance	109 178,00	106 231,19	0,00	0,00	2 946,81
6161	Multirisques	50 605,00	60 968,14	0,00	0,00	-10 363,14
617	Etudes et recherches	25 000,00	16 276,50	3 360,00	0,00	5 363,50
6182	Documentation générale et technique	4 820,00	2 478,94	120,00	0,00	2 221,06
6184	Versements à des organismes de formation	48 160,00	39 493,60	3 867,00	0,00	4 799,40
6188	Autres frais divers	135 440,00	116 614,39	2 655,30	0,00	16 170,31
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6226	Honoraires	32 710,00	21 473,04	0,00	0,00	11 236,96
6228	Divers	380,00	220,55	0,00	0,00	159,45
6231	Annonces et insertions	5 680,00	6 096,00	0,00	0,00	-416,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 800,00	14 333,22	1 846,80	0,00	-380,02
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	526,77	0,00	0,00	1 973,23
6237	Publications	30 350,00	11 492,40	0,00	0,00	18 857,60
6238	Divers	1 000,00	1 255,44	0,00	0,00	-255,44
6247	Transports collectifs	23 431,00	20 625,18	0,00	0,00	2 805,82
6251	Voyages et déplacements	24 450,00	56 108,68	0,00	0,00	-31 658,68
6256	Missions	3 500,00	1 404,70	0,00	0,00	2 095,30
6257	Réceptions	0,00	536,30	0,00	0,00	-536,30
6261	Frais d'affranchissement	18 170,00	12 814,21	0,00	0,00	5 355,79
6262	Frais de télécommunications	51 095,00	39 379,25	0,00	0,00	11 715,75
627	Services bancaires et assimilés	1 550,00	586,72	0,00	0,00	963,28
6281	Concours divers (cotisations)	3 600,00	5 345,76	0,00	0,00	-1 745,76
6283	Frais de nettoyage des locaux	124 310,00	124 798,73	2 967,96	0,00	-3 456,69
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	40 900,00	26 129,11	0,00	0,00	14 770,89
62878	Remb. frais à d'autres organismes	820,00	820,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	7 600,00	7 771,00	0,00	0,00	-171,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	43,76	0,00	0,00	-43,76
6358	Autres droits	2 300,00	1 219,15	0,00	0,00	1 080,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 317 790,34	5 269 206,62	0,00	0,00	48 583,72
6218	Autre personnel extérieur	86 350,00	74 516,66	0,00	0,00	11 833,34
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 651,77	15 832,27	0,00	0,00	-180,50
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	65 305,02	68 443,34	0,00	0,00	-3 138,32
64111	Rémunération principale titulaires	2 238 085,81	1 882 954,89	0,00	0,00	355 130,92
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	28 003,26	41 063,75	0,00	0,00	-13 060,49
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	7 400,01	0,00	0,00	-7 400,01
64118	Autres indemnités titulaires	878,64	287 975,81	0,00	0,00	-287 097,17
64131	Rémunérations non tit.	1 147 598,54	1 135 213,06	0,00	0,00	12 385,48
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	5 600,00	0,00	0,00	-5 600,00
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	0,00	2 000,00	0,00	0,00	-2 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	213 890,40	204 745,74	0,00	0,00	9 144,66
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	17 791,31	0,00	0,00	-17 791,31
64172	Apprentis indemnité inflation	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	625 064,71	650 056,24	0,00	0,00	-24 991,53
6453	Cotisations aux caisses de retraites	625 136,64	627 258,38	0,00	0,00	-2 121,74
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	52 485,42	53 961,52	0,00	0,00	-1 476,10
6455	Cotisations pour assurance du personnel	100 884,35	86 246,06	0,00	0,00	14 638,29
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	811,00	0,00	0,00	-811,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	60 139,55	57 759,00	0,00	0,00	2 380,55
6475	Médecine du travail, pharmacie	13 316,23	15 777,98	0,00	0,00	-2 461,75
6488	Autres charges	45 000,00	33 699,60	0,00	0,00	11 300,40
014	Atténuations de produits	11 805 211,60	11 457 188,38	0,00	0,00	348 023,22
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	3 533 400,00	3 533 400,00	0,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	7 679 805,00	7 703 158,38	0,00	0,00	-23 353,38
7398	Reverst., restituit° et prélèvt divers	592 006,60	220 630,00	0,00	0,00	371 376,60
65	Autres charges de gestion courante	8 041 880,06	1 861 748,25	57 227,73	0,00	6 122 904,08
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	6 480,00	0,00	0,00	-6 480,00
6531	Indemnités	104 603,68	106 251,99	0,00	0,00	-1 648,31
6533	Cotisations de retraite	5 603,63	6 013,30	0,00	0,00	-409,67
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	9 492,69	18 650,39	0,00	0,00	-9 157,70
6541	Créances admises en non-valeur	12 500,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
6553	Service d'incendie	688 550,00	688 549,91	0,00	0,00	0,09
657348	Subv. fonct. Autres communes	0,00	8 191,75	0,00	0,00	-8 191,75
657358	Subv. fonct. Autres groupements	3 000,00	7 070,25	0,00	0,00	-4 070,25
657362	Subv. fonct. CCAS	358 000,00	358 000,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	300 000,00	302 400,00	0,00	0,00	-2 400,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	12 000,00	4 606,01	0,00	0,00	7 393,99
65737	Autres établissements publics locaux	90 000,00	81 318,30	0,00	0,00	8 681,70
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	90 000,00	93 921,60	0,00	0,00	-3 921,60
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	188 450,00	180 293,63	57 227,73	0,00	-49 071,36
65888	Autres	6 179 680,06	1,12	0,00	0,00	6 179 678,94
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		27 163 625,00	20 256 654,11	214 717,35	0,00	6 692 253,54
66	Charges financières (b)	40 000,00	7 092,94	0,00	0,00	32 907,06
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 660,00	7 388,57	0,00	0,00	271,43
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	300,00	-295,63	0,00	0,00	595,63
6618	Intérêts des autres dettes	32 040,00	0,00	0,00	0,00	32 040,00
67	Charges exceptionnelles (c)	22 800,00	4 955,88	0,00	0,00	17 844,12
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	22 800,00	4 955,88	0,00	0,00	17 844,12
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
6816	Dot. prov. Dépréc. Immos corpo. et incor	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	1 150 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		28 676 425,00	20 268 702,93	214 717,35	0,00	8 193 004,72
023	Virement à la section d'investissement	1 160 000,00	0,00			1 160 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	500 000,00	446 285,91			53 714,09
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	12 000,00			-12 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	500 000,00	434 285,91			65 714,09
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 660 000,00	446 285,91			1 213 714,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 660 000,00	446 285,91			1 213 714,09
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		30 336 425,00	20 714 988,84	214 717,35	0,00	9 406 718,81
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-295,63

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	437 300,34	270 838,40	0,00	0,00	166 461,94
6419	Remboursements rémunérations personnel	437 300,34	252 126,94	0,00	0,00	185 173,40
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	18 711,46	0,00	0,00	-18 711,46
70	Produits services, domaine et ventes div	1 212 400,00	1 300 420,38	0,00	0,00	-88 020,38
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	254,08	0,00	0,00	-254,08
7062	Redevances services à caractère culturel	50 000,00	51 819,50	0,00	0,00	-1 819,50
70632	Redevances services à caractère loisir	131 841,00	100 877,77	0,00	0,00	30 963,23
7066	Redevances services à caractère social	282 376,00	281 462,10	0,00	0,00	913,90
7067	Redev. services périscolaires et enseign	53 229,00	57 425,28	0,00	0,00	-4 196,28
70688	Autres prestations de services	227 988,00	281 205,70	0,00	0,00	-53 217,70
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	152 056,02	0,00	0,00	-152 056,02
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	444 000,00	352 573,83	0,00	0,00	91 426,17
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	22 966,00	22 606,10	0,00	0,00	359,90
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	140,00	0,00	0,00	-140,00
73	Impôts et taxes	14 833 281,00	15 236 786,00	0,00	0,00	-403 505,00
73111	Impôts directs locaux	3 677 136,00	3 722 189,01	0,00	0,00	-45 053,01
73112	Cotisation sur la VAE	1 211 090,00	1 232 782,00	0,00	0,00	-21 692,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	304 126,00	324 327,00	0,00	0,00	-20 201,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	482 519,00	504 476,00	0,00	0,00	-21 957,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	428 000,00	461 462,00	0,00	0,00	-33 462,00
73211	Attribution de compensation	0,00	10 345,99	0,00	0,00	-10 345,99
73221	FNGIR	1 120 729,00	1 120 729,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	319 251,00	0,00	0,00	-319 251,00
7328	Autres fiscalités reversées	299 525,00	0,00	0,00	0,00	299 525,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	3 665 837,00	3 662 375,00	0,00	0,00	3 462,00
7382	Fraction de TVA	0,00	3 878 849,00	0,00	0,00	-3 878 849,00
7388	Autres taxes diverses	3 644 319,00	0,00	0,00	0,00	3 644 319,00
74	Dotations et participations	5 045 690,00	4 762 522,16	169 500,00	0,00	113 667,84
74124	Dotation d'intercommunalité	0,00	396 768,00	0,00	0,00	-396 768,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	1 445 824,00	1 235 069,00	0,00	0,00	210 755,00
74718	Autres participations Etat	341 023,00	460 333,78	3 000,00	0,00	-122 310,78
7473	Participat° Départements	88 260,00	108 910,08	0,00	0,00	-20 650,08
74741	Participat° Communes du GFP	17 000,00	17 482,80	0,00	0,00	-482,80
74748	Participat° Autres communes	27 000,00	42 020,00	0,00	0,00	-15 020,00
7478	Participat° Autres organismes	1 520 050,00	974 634,84	166 500,00	0,00	378 915,16
748313	Dotat° de compensation de la TP	1 576 933,00	592 014,00	0,00	0,00	984 919,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	9 133,00	0,00	0,00	-9 133,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	915 970,00	0,00	0,00	-915 970,00
7488	Autres attributions et participations	29 600,00	10 186,66	0,00	0,00	19 413,34
75	Autres produits de gestion courante	131 000,00	156 073,32	0,00	0,00	-25 073,32
752	Revenus des immeubles	100 100,00	113 287,11	0,00	0,00	-13 187,11
757	Redevances versées par fermiers, conces.	5 486,00	5 000,00	0,00	0,00	486,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	25 414,00	37 786,21	0,00	0,00	-12 372,21
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		21 659 671,34	21 726 640,26	169 500,00	0,00	-236 468,92
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00	27 755,11	0,00	0,00	-22 755,11
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	12 720,00	0,00	0,00	-7 720,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	12 000,00	0,00	0,00	-12 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	3 035,11	0,00	0,00	-3 035,11
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		21 664 671,34	21 754 395,37	169 500,00	0,00	-259 224,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	40 000,00	10 724,63			29 275,37
722	Immobilisations corporelles	30 000,00	10 724,63			19 275,37
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	10 000,00	0,00			10 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		40 000,00	10 724,63			29 275,37
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		21 704 671,34	21 765 120,00	169 500,00	0,00	-229 948,66
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		8 631 753,66				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	796 588,00	366 625,90	138 694,00	291 268,10
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	585 000,00	31 128,36	0,00	553 871,64
2041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	0,00	303 997,54	0,00	-303 997,54
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	211 588,00	0,00	136 588,00	75 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	31 500,00	2 106,00	-33 606,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
19024	Opération d'équipement n° 19024 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
9001	Opération d'équipement n° 9001 (2)	60 000,00	25 796,57	18 582,00	15 621,43
9002	Opération d'équipement n° 9002 (2)	61 897,20	54 480,38	3 986,32	3 430,50
9003	Opération d'équipement n° 9003 (2)	126 300,00	4 824,00	122 966,00	-1 490,00
9004	Opération d'équipement n° 9004 (2)	74 395,72	45 357,76	0,00	29 037,96
9005	Opération d'équipement n° 9005 (2)	53 735,00	44 855,06	0,00	8 879,94
9006	Opération d'équipement n° 9006 (2)	80 000,00	5 466,00	71 828,11	2 705,89
9007	Opération d'équipement n° 9007 (2)	219 000,00	0,00	0,00	219 000,00
9008	Opération d'équipement n° 9008 (2)	207 807,50	199 905,13	881,28	7 021,09
9009	Opération d'équipement n° 9009 (2)	12 000,00	1 546,39	0,00	10 453,61
9010	Opération d'équipement n° 9010 (2)	73 696,00	401,57	0,00	73 294,43
9011	Opération d'équipement n° 9011 (2)	6 600,00	3 600,60	0,00	2 999,40
9013	Opération d'équipement n° 9013 (2)	73 191,31	66 305,54	1 020,00	5 865,77
9014	Opération d'équipement n° 9014 (2)	172 848,56	142 703,58	973,82	29 171,16
9015	Opération d'équipement n° 9015 (2)	56 739,40	48 257,20	0,00	8 482,20
9016	Opération d'équipement n° 9016 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
9017	Opération d'équipement n° 9017 (2)	20 000,00	19 101,60	0,00	898,40
9018	Opération d'équipement n° 9018 (2)	43 700,00	14 091,01	6 893,00	22 715,99
9019	Opération d'équipement n° 9019 (2)	30 000,00	29 361,80	0,00	638,20
9020	Opération d'équipement n° 9020 (2)	8 999,42	5 079,42	0,00	3 920,00
9021	Opération d'équipement n° 9021 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
9022	Opération d'équipement n° 9022 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
9023	Opération d'équipement n° 9023 (2)	2 000 000,00	1 341 545,50	585 084,60	73 369,90
9024	Opération d'équipement n° 9024 (2)	12 000,00	0,00	2 912,50	9 087,50
9025	Opération d'équipement n° 9025 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
9026	Opération d'équipement n° 9026 (2)	18 000,00	12 757,47	346,80	4 895,73
9027	Opération d'équipement n° 9027 (2)	23 071,98	15 038,24	3 883,81	4 149,93
9028	Opération d'équipement n° 9028 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
9029	Opération d'équipement n° 9029 (2)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
9031	Opération d'équipement n° 9031 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
9032	Opération d'équipement n° 9032 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
9034	Opération d'équipement n° 9034 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
9035	Opération d'équipement n° 9035 (2)	20 000,00	5 839,20	0,00	14 160,80
9036	Opération d'équipement n° 9036 (2)	10 091,44	8 720,20	0,00	1 371,24
9037	Opération d'équipement n° 9037 (2)	44 500,00	41 357,50	2 014,00	1 128,50
9038	Opération d'équipement n° 9038 (2)	194 170,44	47 020,79	32 948,57	114 201,08
99001	Opération d'équipement n° 99001 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 501 331,97	2 550 038,41	993 014,81	958 278,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	151 000,00	127 327,76	0,00	23 672,24
1641	Emprunts en euros	151 000,00	127 327,76	0,00	23 672,24
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100,00	100,00	0,00	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	100,00	100,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		151 100,00	127 427,76	0,00	23 672,24
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 652 431,97	2 677 466,17	993 014,81	981 950,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	40 000,00	10 724,63		29 275,37

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	10 000,00	0,00		10 000,00
28188	Autres immo. corporelles	10 000,00	0,00		10 000,00
	Charges transférées (6)	30 000,00	10 724,63		19 275,37
2135	Installations générales, agencements	0,00	10 724,63		-10 724,63
2188	Autres immobilisations corporelles	30 000,00	0,00		30 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		40 000,00	10 724,63		29 275,37
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 692 431,97	2 688 190,80	993 014,81	1 011 226,36
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		237 348,03			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.



III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	346 426,68	60 982,62	270 636,52	14 807,54
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	4 000,00	-4 000,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	32 481,74	0,00	-32 481,74
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	252 657,68	28 500,88	236 314,00	-12 157,20
1322	Subv. non transf. Régions	27 793,00	0,00	0,00	27 793,00
1323	Subv. non transf. Départements	35 000,00	0,00	30 322,52	4 677,48
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	30 976,00	0,00	0,00	30 976,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 346 426,68	60 982,62	270 636,52	1 014 807,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 873 353,32	1 931 677,72	0,00	-58 324,40
10222	FCTVA	223 231,83	281 556,23	0,00	-58 324,40
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 650 121,49	1 650 121,49	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 923 353,32	1 981 677,72	0,00	-58 324,40
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 269 780,00	2 042 660,34	270 636,52	956 483,14
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 160 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	500 000,00	446 285,91		53 714,09
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	12 000,00		-12 000,00
28031	Frais d'études	500 000,00	0,00		500 000,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	5 130,00		-5 130,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	64 849,00		-64 849,00
28041583	GFP : Projet infrastructure	0,00	2 473,00		-2 473,00
28041621	CCAS : Bien mobilier, matériel	0,00	3 200,00		-3 200,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	4 068,00		-4 068,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	29 448,00		-29 448,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	625,17		-625,17
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	1 362,00		-1 362,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	792,00		-792,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	283,00		-283,00
28138	Autres constructions	0,00	29 403,00		-29 403,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	4 577,00		-4 577,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	50 196,87		-50 196,87
281735	Installations générales (m. à dispo)	0,00	155,00		-155,00
281783	Matériel bureau et info. (m. à dispo)	0,00	683,00		-683,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	3 292,00		-3 292,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	849,64		-849,64
28182	Matériel de transport	0,00	49 929,52		-49 929,52
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	38 855,85		-38 855,85
28184	Mobilier	0,00	14 242,77		-14 242,77
28188	Autres immo. corporelles	0,00	129 871,09		-129 871,09

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 660 000,00	446 285,91		1 213 714,09
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 660 000,00	446 285,91		1 213 714,09
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 929 780,00	2 488 946,25	270 636,52	2 170 197,23
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.